

ZA du Parc – Secteur Gampille 42490 FRAISSES

Tel: 04 77 10 12 10 - Fax: 04 77 10 12 11 Mel: cesame.environnement@wanadoo.fr

Qualité hydrobiologique de l'Ondaine à l'amont et à l'aval de sa confluence avec le Borde Matin (Commune de Firminy)

- été 2019 -

Version définitive (janvier 2020)



Un regard professionnel sur votre environnement

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	. 2
1 - INTRODUCTION	. 3
2 - METHODES ET PROTOCOLE D'ETUDE	. 3
2.1 - ACQUISITION DES DONNEES "MACROINVERTEBRES" 2.2 - ACQUISITION DES DONNEES "DIATOMEES" 2.3 - TRAITEMENT DES DONNEES 2.4 - LOCALISATION DES SITES ET PERIODE DES PRELEVEMENTS.	a 3
3 - RESULTATS	_x (
RAPPORTS D'ESSAI	

AVANT-PROPOS

Cette page a pour objet de préciser un certain nombre d'informations demandées par la Norme NF EN ISO/CEI 17025 relative aux exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais.

Titre du rapport : Qualité hydrobiologique de l'Ondaine à l'amont et à l'aval de sa confluence avec le Borde Matin (commune de Firminy).

Nom et adresse du laboratoire ayant réalisé les essais : Iris consultants - Girond 40, passage Messidor - 07160 MARIAC

Nº du rapport :

289 - V1. Il s'agit de la version définitive, envoyée par courriel au client (bureau d'études Césame) le 18 janvier 2020.

Nom et adresse du client :

Césame Environnement - ZA du Parc - secteur Gampille - 42490 FRAISSES.

Principales méthodes employées (détails voir chapitre 2) :

- prélèvements des macroinvertébrés aquatiques en rivières peu profondes selon Norme Afnor NF T90-333,
- traitement au laboratoire d'échantillons contenant des macroinvertébrés de cours d'eau, selon Norme Afnor XP T90-388,
- indicateur IBGN, calculé selon la Norme NF T90-350,
- indicateur I2M2
- -IBD selon la norme NF T90-354,
- profil diatomées vis-à-vis de la charge trophique, selon méthode mise au point par Iris consultants.

Objets soumis aux essais: Macroinvertébrés en cours d'eau, Diatomées en cours d'eau

Date des prélèvements : septembre 2019

Procédures d'échantillonnage (Iris consultants) : voir chapitre 2, respectant la procédure interne PR16 "mise en œuvre des essais biologiques"

Résultats des essais : voir chapitre 3 et rapports d'essais

Remarques: Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version "papier" de l'exemplaire définitif signé a une valeur contractuelle. La responsabilité d'Iris consultants n'est pas engagée sur les résultats d'essais présentés dans ce rapport et issus d'autres laboratoires.

La chargée de mission responsable du rapport, Christine Chambert

1 - INTRODUCTION

A la demande du bureau d'études Césame, des IBD et des I2M2 ont été réalisés dans le bassin versant de l'Ondaine, à l'amont et à l'aval de sa confluence avec le Borde Matin. L'objectif est de suivre l'impact du Borde Matin, qui draîne la décharge de St-Etienne Métropole, sur la qualité des eaux de l'Ondaine.

2 - METHODES ET PROTOCOLE D'ETUDE

2.1 - ACQUISITION DES DONNEES « MACROINVERTEBRES »

Les prélèvements ont été réalisés selon le protocole défini par la Norme Afnor NF T90-333 de septembre 2009 relative aux prélèvements de macroinvertébrés aquatiques en rivières peu profondes.

La phase A regroupe quatre échantillons élémentaires réalisés sur les substrats marginaux (recouvrement < 5%) et ce dans l'ordre d'habitabilité décroissante. La phase B correspond à un second groupe de quatre échantillons élémentaires effectués sur les substrats dominants (recouvrement > 5%) également dans l'ordre d'habitabilité décroissante. Enfin la phase C est constituée de quatre échantillons élémentaires complémentaires sur support dominant. Il peut s'agir soit de prélèvements sur des substrats dominants non encore échantillonnés au cours de la phase B (si plus de quatre substrats dominants sont présents), soit de prélèvements sur des substrats dominants déjà échantillonnés, au prorata de leur superficie relative totale. Les douze échantillons élémentaires ainsi obtenus sont groupés par quatre, en trois bocaux correspondant chacun à une phase.

Les étapes préalables aux prélèvements, l'échantillonnage dans le cours d'eau, le traitement de l'échantillon sur le terrain ainsi que la conservation des échantillons et les informations relevées sur le terrain respectent les préconisation de la norme NF T90-333.

Le dépouillement des échantillons est effectué selon les préconisations de la Norme Afnor XP T90-388 de juin 2010 relatif au traitement au laboratoire d'échantillons contenant des macroinvertébrés de cours d'eau. Les déterminations seront poussées au niveau B (en général le genre).

2.2 - ACQUISITION DES DONNEES « DIATOMEES »

Les prélèvements de terrain, le traitement et le montage des échantillons ainsi que l'identification des diatomées ont été réalisés conformément aux recommandations de la Norme Afnor NF T90-354 d'avril 2016.

Les prélèvements sont effectués sur des substrats minéraux naturels stables et durs (pierres, blocs, dalles ...), suffisamment lourds pour ne pas être déplacés par le courant, et placés au milieu de la veine d'eau pour éviter les risques d'exondation. Ils sont localisés en tête de radiers, généralement à une profondeur voisine de 15 à 20 cm, de préférence dans un secteur ensoleillé.

La surface échantillonnée est d'environ 100 cm2, approximativement répartie sur environ 5 à 7 supports différents qui ont été préalablement rincés dans le courant, pour éliminer les dépôts éventuels de particules minérales et de diatomées mortes. La face supérieure des

substrats est frottée à l'aide d'une brosse à dents. Entre chaque site, les brosses à dents sont renouvelées pour éviter les contaminations entre échantillons. Le matériel prélevé est fixé avec de l'éthanol (70%).

L'identification des diatomées étant établie à partir des caractéristiques des frustules de silice, ceux-ci sont traités au peroxyde d'hydrogène afin de détruire la matière organique. Ce traitement est complété par une attaque acide destinée à éliminer les carbonates de calcium éventuellement présents. Après plusieurs cycles de décantation/dilution à l'eau distillée, les échantillons sont soigneusement rincés (élimination du peroxyde et de l'acide) et sont montés entre lame et lamelle dans une résine réfringente, le Naphrax.

Les montages ainsi réalisés sont observés au microscope optique équipé du contraste de phase ainsi que d'un micromètre oculaire (permettant de mesurer les valves).

2.3 – TRAITEMENT DES DONNEES

Pour les macroinvertébrés, plusieurs indicateurs seront utilisés :

- Indicateur MPCE (Macroinvertébrés en Petit Cours d'Eau). Cette dénomination s'applique dans les conditions suivantes : la stratégie d'échantillonnage est celle de la norme AFNOR NF T90-333 (avec 12 échantillons élémentaires), le protocole de laboratoire est celui de la norme AFNOR NF T90-333 (détermination le plus souvent au genre...), mais le calcul de l'indice est encore celui de la Norme T90-350 de mars 2004, qui permet également le calcul de l'IBGN "historique". Si l'indicateur MPCE est calculé en utilisant seulement les phases A et B du protocole d'échantillonnage, on se retrouve alors dans un contexte proche de l'IBGN historique (avec 8 échantillons élémentaires). Ceci permet de comparer les résultats récents avec ceux issus de chroniques plus anciennes, sans perte d'informations. L'appréciation de la note obtenue se basera ensuite sur les grilles d'évaluation de l'arrêté du 25 janvier 2010 (établissant le programme de surveillance de l'état des eaux) qui prend en compte l'hydroécorégion et la taille du cours d'eau.
- Un autre indice macroinvertébrés utilisé est l'indice multimétrique I2M2 (Indice Invertébrés MultiMétrique). L'I2M2 varie de 0 à 1, l'état de l'élément biologique s'améliorant parallèlement à l'augmentation de cet indicateur. L'I2M2 est construit sur la combinaison la plus performante (c'est-à-dire la mieux corrélée avec les perturbations) de 5 paramètres reflétant les caractéristiques du peuplement de macroinvertébrés : l'indice de Shannon (qui intègre la diversité et l'équitabilité), "l'Average Score Per Taxon" (qui peut refléter une perturbation organique), le Polyvoltinisme (nombre de générations par an), l'Ovoviviparité (incubation des œufs dans le ventre de la femelle) et la Richesse (nombre de taxons présents dans le peuplement).

Outre la note de l'indice, nous présenterons également les valeurs prises par les cinq paramètres qui le constituent : indice de Shannon, Average Score Per Taxon, Polyvoltinisme, Ovoviviparité et Richesse (cf rapport d'essai par site).

Pour préciser la nature des perturbations éventuellement mise en évidence par l'I2M2, "l'outil-diagnostic" (qui se présente sous la forme d'un diagramme en radar) permet de visualiser douze catégories de pressions, liées soit à la chimie de l'eau, soit à l'habitat (cf rapport d'essai par site).

A compter du 27 juillet 2018, l'indicateur 12M2 devient l'indicateur officiel qui permet de déterminer l'état de l'élément biologique Macroinvertébrés. C'est donc l'12M2 qui sera appliqué aux données Macroinvertébrés de la campagne 2019 pour définir l'état de cet élément biologique.

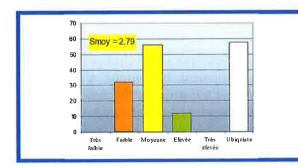
- Indicateur EPT (pour Ephéméroptère, Trichoptère, Plécoptère). Il correspond au nombre de familles appartenant aux éphéméroptères, plécoptères et trichoptères, présents dans le peuplement. C'est un indice performant et « international », car sa mise en œuvre assez simple (ne nécessitant pas des compétences systématiques très élevées) permet de l'utiliser dans le monde entier.

Un autre indicateur biologique participant à la définition de l'état écologique (selon l'arrêté du 27 juillet 2018) sera utilisé pour caractériser la qualité trophique de l'eau : l'IBD.

L'IBD se fonde sur les caractéristiques du peuplement de diatomées. Il est obtenu en effectuant une moyenne des profils floristiques (probabilité de présence en fonction des classes de qualité) des taxons les plus abondants en pondérant les taxons par leur abondance et leur valeur indicatrice. Pour les détails pratiques du calcul de l'indice, on se référera à la norme Afnor T90-354 d'avril 2016 relative à la détermination de l'indice biologique diatomées (IBD). Etant donné que les diatomées sont des végétaux, les indices basés sur les peuplements diatomiques sont davantage sensibles à la charge trophique de l'eau alors que les indices macroinvertébrés sont plus sensibles à la charge organique (déficit en oxygène). La charge trophique traduit les phénomènes d'enrichissement de l'eau en sels minéraux nutritifs (phosphore, azote, oligo-éléments) à laquelle on associe la notion de production primaire.

Les données diatomées sont également interprétées en terme de profil floristique visà-vis de la charge trophique de l'eau, ce qui revient à représenter le poids des différents niveaux de sensibilité aux nutriments dans le peuplement. Pour ce faire, une note de sensibilité vis-à-vis de la charge trophique est attribuée (à partir de données bibliographiques) aux différents taxons observés. Le poids d'une classe de sensibilité dans le peuplement sera fonction du nombre et de l'abondance des taxons présents dans le prélèvement ayant cette sensibilité.

Les résultats sont illustrés de la manière suivante



En blanc, % d'abondance des taxons ubiquistes (large gamme de sensibilité). En couleur, % d'abondance des différents niveaux de sensibilité parmi les non ubiquistes. Smoy est égale à la moyenne pondérée par l'abondance des différents niveaux de sensibilité variant de 1 (très faible) à 5 (très élevée)

2.4 – LOCALISATION ET PERIODE DES PRELEVEMENTS

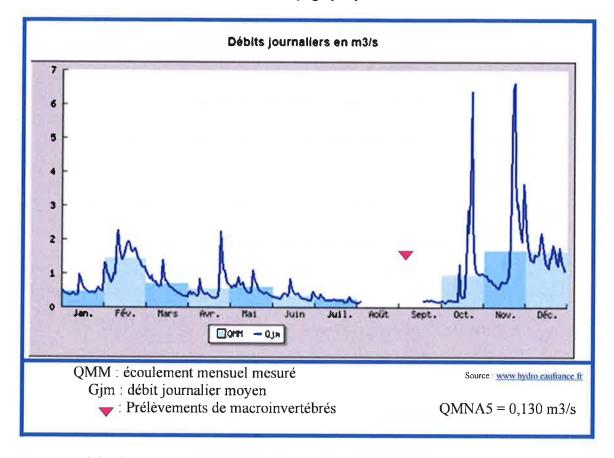
Les prélèvements ont été réalisés en une seule campagne, le 5 septembre 2019.

Le graphique suivant illustre le contexte hydrologique des prélèvements pour l'année 2019 (source <u>www.hydro.eaufrance.fr</u>).

LA SEMENE A JONZIEUX

Code station: K0567530 - Producteur DREAL Rhône-Alpes

Bassin versant topographique: 56 km²



Le débit d'étiage a été atteint vers le 4 juillet 2019. Ce débit est ensuite resté relativement stable jusqu'à début octobre, car il y a eu assez peu d'épisodes orageux au cours de l'été 2019. Les prélèvements ont été effectués en période de débit stabilisé et à l'étiage.

Les deux sites de prélèvements retenus sont les suivants

- ➤ Site AM-BO, l'Ondaine à Firminy à l'amont de sa confluence avec le Borde-Matin
- ➤ Site AV-BO, l'Ondaine à Firminy à l'aval de sa confluence avec le Borde-Matin

3 - RESULTATS

Les résultats sont structurés sous la forme d'un rapport d'essai par point de prélèvement. Il comporte une photographie du site ainsi que sa localisation (extrait de carte et coordonnées GPS, modalités d'accès). La partie « macroinvertébrés » présente les conditions mésologiques et le descriptif des échantillons élémentaires, les listes faunistiques, la valeur de l'I2M2 ainsi que la classe d'état associé et la note MPCE. La partie « diatomées » présente le descriptif du point de contrôle et de l'échantillon, la liste floristique, la note IBD ainsi que la classe d'état associé, et la sensibilité du peuplement diatomique à la charge trophique.

RAPPORTS D'ESSAI

N° ESSAI	ELEMENT DE QUALITE	NOM DES SITES, CODES ET DATES
C289.01	Macroinvertébrés et diatomées en cours d'eau	Ondaine à l'amont du Borde Matin –AM- BO, septembre 2019
C289.02	Macroinvertébrés et diatomées en cours d'eau	Ondaine à l'aval du Borde Matin –AV- BO, septembre 2019



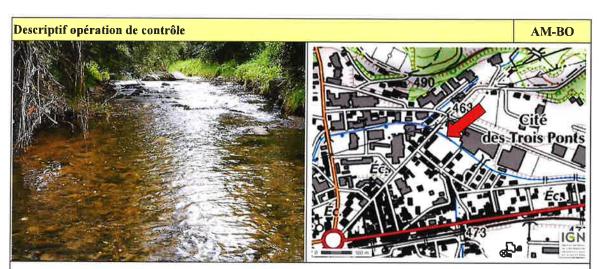
- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire): Sans objet

Ondaine à l'amont de la confluence du Borde-Matin (AM-BO), septembre 2019



XY (L93) et altitude: $X_{aval} = 801396 - Y_{aval} = 6478265 - X_{amont} = 801458 - Y_{amont} = 6478221 - Alt \approx 462 m$

Commune: Firminy (code INSEE: 42095)

Date et Heure: 05/09/2019 à 9:30

Lieu et accès

Aval du site à l'amont immédiat du pont rue Professeur Calmette. Accès en rive gauche à l'amont du pont,

Masse d'eau : FRGR0165 (l'Ondaine depuis le Chambon-Feugerolles jusqu'à la retenue de Grangent)

Type masse d'eau408: P3 (Petit cours d'eau, HER Massif Central Sud)

Justification : Impact de la confluence du Borde-Matin sur la qualité des eaux de l'Ondaine

Largeur (m) au miroir₁₄₁₇: 6 Largeur (m) plein bord₇₅₈₉: 8 Longueur (m): 78

Hydrologie apparente₁₇₂₆: moyen Ensoleillement₁₄₂₇: Elevé

Particularités observées (écume₁₄₁₂, irisations₁₄₁₁, odeurs₁₄₁₆, visibilité fond₅₄₇₃, teinte₁₇₃₉, abords₁₄₁₀...): Les hélophytes ont été coupés en rive gauche.

Principaux réf	Principaux référentiels méthodologiques AM-BO				
NF T90-333 FD T90-733 Prélèvements des macroinvertébrés en rivières peu profondes					
XP T90-388	0-388 Traitement au laboratoire d'échantillons contenant des macroinvertébrés de cours d'eau				
NF T90-350	Détermination de l'indice biologique global normalisé				
IT07	Méthode interne macroinvertébrés (prélèvements, traitement au laboratoire, calcul d'indices				
NF T90-354 Echantillonnage, traitement et analyse de diatomées benthiques en cours d'eau et canaux					
T09 Méthode interne diatomées (prélèvements, traitement au laboratoire, calcul d'indices)					



- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire) : Sans objet

Macroinvertébrés - terrain : données mésologiques

AM-BO

Opérateur(s): C. Chambert et J. Wuillot (Iris consultants,44493008500014)

Extension des substrats (en %)			
Mousses _{s1} (M)	0		
Hydrophytes _{s2} (Y)	0		
Litières _{s3} (L)	1		
Racines-Branches _{s28} (R)	1		
Pierres-Galets _{S24} (P)	80		
Blocs _{s30} (B)	4		
Graviers _{s9} (G)	4		
Hélophytes _{s10} (H)	3		
Vases _{sii} (V)	0		
Sables-Limons ₈₂₅ (S)	0		
Algues _{six} (A)	0		
Surfaces dures _{s29} (D)	7		
Total	100		

Des	Descriptif des échantillons						
Ecl	ıantillon	Substrat	Courant (cm/s)	Profondeur (cm)			
	A1	L	< 5	20			
	A2	R	5 – 25	15			
A	A3	В	5 – 25	30			
	A 4	G	5 – 25	20			
	B1	P	5-25	20			
_	B2	D	25 – 75	5			
В	В3	P	25 – 75	20			
	B4	P	< 5	25			
	C1	P	> 75	15			
	C2	P	5-25	25			
C	C3	Р	25 – 75	15			
	C4	P	< 5	20			

Remarques :

2 successions radiers/plats

Macroinvertébrés – laboratoire	licto founictique	(effectif par échantillon)
i viacromivel ledi es — ladoi atoli e .	Hote laumonque	(Clicciii pai celianumon)

AM-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants 44493008500014)

Taxon	Sandre	A	В	C	Taxon	Sandre	A	В
Ancylus	1028			2	Limoniidae	757	3	1
Asellidae	880	3			Micrasema	268		
Athericidae	838	6	3	11	Mystacides	312	2	
Baetis	364	26	733	804	Nemathelmintha	3111	1	1
Caenis	457	131	7	6	Nemoura	26	1	1
Calopteryx	650	14			Oligochaeta	933	84	155
Ceratopogonidae	819			2	Onychogomphus	682		2
Chironomidae	807	512	89	82	Ostracoda	3170	1	
Copepoda	3206	1	1		Oulimnius	622	8	
Ecdyonurus	421			3	Physella	19280	1	1
Elmis	618	26	-1	5	Planorbidae	1009	1	
Empididae	831	l I			Platycnemis	657	i	
Epeorus	400			2	Polycentropus	231	6	_
Ephemerella	450	3	1		Potamopyrgus	978	243	2
Esolus	619	_ l	1	1	Protonemura	46	1	
Gammarus	892	3		<u> </u>	Psychodidae	783	9	2
Goera	287				Radix	1004	3	
Habroleptoides	485		2	- 7		183	1	
Hydracarina	906	1	1	1	Rhyacophila lato-sensu		10	3
Hydraena	608				Simuliidae	801	10	. 3
Hydropsyche	212	7		5	Stratiomyidae	824	1	
Leuctra	69	1	1 l	1	Tipulidae	753	1	

Remarques

- non atteinte du niveau taxonomique d'identification demandé pour les juvéniles et les individus en mauvais état
- présence notée par 1 chez Bryozoa, Cladocera, Copepoda, Hydracarina, Hydrozoa, Nematoda, Ostracoda et Spongillidae



- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire): Sans objet

Macroinvertébrés - indicateurs et état

AM-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants₄₄₄₉₃₀₀₈₅₀₀₀₁₄)

Données MPCE=IBG-DCE (SEEE v1.0.5)

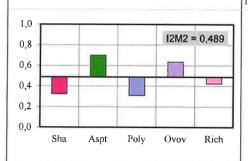
Indice MPCE₅₉₁₀: 14

GFI₆₀₃₅: 6

Variété₆₀₃₄: 31

Données I2M2 (SEEE v1.0.3)

Cinq paramètres constitutifs variant de 0 à 1 dans le sens d'une qualité croissante. Sha = indice de Shannon₈₆₅₈, Aspt = Average Score Per Taxon₈₀₅₇, Poly = Polyvoltinisme₈₀₅₈, Ovov = Ovoviviparité₈₀₅₅ et Rich = Richesse₈₀₅₄, Axe des abscisses positionné à la valeur de l'12M2 exprimée en EQR₇₆₁₃



Données "Outil Diagnostic" (SEEE vl.0.1)

12 catégories de pressions (6 liées à la chimie de l'eau et 6 liées à l'habitat) variant de 0 à 1 dans le sens d'une probabilité croissante d'altération. Org = matières organiques, Pho = matières phosphorées, Azo = matières azotées, Nit = nitrates, Hap = hydrocarbures aromatiques polycycliques, Pes = pesticides, Rip = Ripisylve, Voi = voies de communications, Urb = urbanisation 100m, Col = risque de colmatage, Hyd = instabilité hydrologique et Ant = anthropisation bassin versant. Axe des abscisses positionné à l'altération moyenne de la chimie ou de l'habitat.



Indice EPT: 13

Etat de l'élément "macroinvertébrés" (basé sur I2M2 selon arrêté du 27 juillet 2018)

Bon état

Diatomées – terrain : données mésologiques

AM-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants 44493008500014)

Descriptif échantillon		Remarques:	
Substrat prospecté	Pierres	RAS	<u>\$</u>
Courant (cm/s)	Moyen		
Nb prélèvements élémentaires	7		

Types de substrats : Bryophytes_{D1}, Hydrophytes_{D2}, Pierres-galets_{D5}, Helophytes_{D7}, Roches-dalles-blocs_{D10}, Algues_{D11}, Classes de vitesse de courant (cm/s) : <5_{N1}, 5-25_{N3}, 25-75_{N5}, 75-150_{N4}, >150_{N2}



- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire): Sans objet

Diatomées – laboratoire : liste floristique

AM-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants_{Sandre: 44493008500014})

Nom	Code	Nb	%
Mayamaea atomus var. permitis (Hustedt) Lange-Bertalot	MAPE	186	46,5
Reimeria sinuata (Gregory) Kociolek & Stoermer	RSIN	47	11,75
Cocconeis euglypta Ehrenberg	CEUG	40	10
Nitzschia soratensis Morales & Vis	NSTS	33	8,25
Navicula gregaria Donkin	NGRE	23	5,75
Planothidium frequentissimum(Lange-Bertalot)Lange-Bertalot	PLFR	14	3,5
Navicula lanceolata (Agardh) Ehrenberg	NLAN	10	2,5
Amphora pediculus (Kützing) Grunow	APED	7	1,75
Achnanthidium eutrophilum (Lange-Bertalot)Lange-Bertalot	ADEU	4	1
Achnanthidium minutissimum (Kützing) Czarnecki	ADMI	4	11_
Eolimna minima(Grunow) Lange-Bertalot	EOMI	4	1
Eolimna subminuscula (Manguin) Moser Lange-Bertalot & Metzeltin	ESBM	4	1
Nitzschia liebetruthii Rabenhorst var.liebetruthii	NLBT	4	1
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB	4	1
Aulacoseira distans (Ehr.)Simonsen	AUDI	2	0,5
Gomphonema parvulum (Kützing) Kützing var. parvulum f. parvulum	GPAR	2	0,5
Mayamaea atomus var. permitis (Hustedt) Lange-Bertalot abnormal fo.	MAPT	2	0,5
Nitzschia amphibia Grunow f.amphibia	NAMP	2	0,5
Adlafia minuscula var. muralis (Grunow) Lange-Bertalot	ADMM	1	0,25
Cyclotella meneghiniana Kützing	CMEN	1	0,25
Fistulifera saprophila (Lange-Bertalot & Bonik) Lange-Bertalot	FSAP	1	0,25
Melosira varians Agardh	MVAR	1	0,25
Nitzschia fonticola Grunow in Cleve et Möller	NFON	1	0,25
Planothidium rostratum (Oestrup) Lange-Bertalot	PRST	1	0,25
Planothidium lanceolatum(Brebisson ex Kützing) Lange-Bertalot	PTLA	1	0,25
Sellaphora seminulum (Grunow) D.G. Mann	SSEM	1	0,25
Rmq : taxons dominants (> 10%) en gras			

Diatomées - indicateurs et état

AM-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants44493008500014)

Données IBD (SEEE v1.1.2)

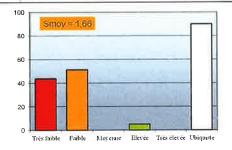
Indice IBD₅₈₅₆: 9,7

Nb taxons contributifs₈₀₆₀: 26

Nb unités diatomiques₈₀₅₉: 400

Données "Sensibilité à la charge trophique" (IRIS v5)

5 niveaux de sensibilité (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé) variant de 0 à 100% dans le sens d'une abondance croissante. Smoy est égale à la moyenne pondérée par l'abondance des différents niveaux de sensibilité.



Anomalies morphologiques (% effectifs): 0,5%

Etat de l'élément "diatomées" (basé sur IBD selon arrêté du 27 juillet 2018)

Médiocre

Signé électroniquement par Christine Chambert, Directrice du laboratoire, signataire autorisée



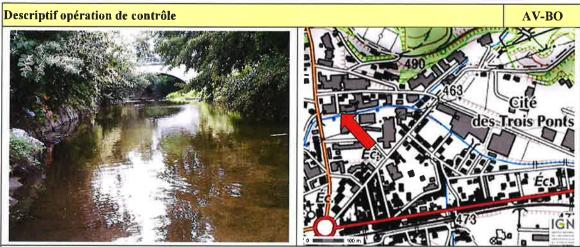
- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire):
Sans objet

Ondaine à l'aval de la confluence du Borde-Matin (AV-BO), septembre 2019



XY (L93) et altitude: Xaval = $801\ 041$ - Yaval = $6\ 478\ 244$ - Xamont = $801\ 192$ - Yamont = $6\ 478\ 280$ - Alt ≈ 461

п

Commune: Firminy (code INSEE: 42095)

Date et Heure: 05/09/2019 à 11:30

Lieu et accès :

Limite aval du site au seuil bétonné à l'amont immédiat du pont rue des Abattoirs (Firminy). Accès par l'impasse Dufour.

Masse d'eau : FRGR0165 (l'Ondaine depuis le Chambon-Feugerolles jusqu'à la retenue de Grangent)

Type masse d'eau₄₀₈: P3 (Petit cours d'eau, HER Massif Central Sud)

Justification: Impact de la confluence du Borde-Matin sur la qualité des eaux de l'Ondaine

Largeur (m) au miroir₁₄₁₇: 9 Largeur (m) plein bord₇₈₈₉: 11,5 Longueur (m): 150

Hydrologie apparente₁₇₂₆: moyen Ensoleillement₁₄₂₇: Elevé

Particularités observées (écume₁₄₁₂, irisations₁₄₁₁, odeurs₁₄₁₆, visibilité fond₅₄₇₃, teinte₁₇₃₉, abords₁₄₁₀ ...): Zone de dépôt couleur rouille en rive droite dans la partie amont du site.

Principaux réf	rérentiels méthodologiques A	V-BO		
NF T90-333 FD T90-733	Prélèvements des macroinvertébrés en rivières peu profondes			
XP T90-388	00-388 Traitement au laboratoire d'échantillons contenant des macroinvertébrés de cours d'eau			
NF T90-350				
IT07	Méthode interne macroinvertébrés (prélèvements, traitement au laboratoire, calcul d'	indices)		
NF T90-354				
IT09				



- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire): Sans objet

Macroinvertébrés - terrain : données mésologiques

AV-BO

Opérateur(s): C. Chambert et J. Wuillot (Iris consultants₄₄₄₉₃₀₀₈₅₀₀₀₁₄)

Extension des substrats (en %)			
Mousses _{s1} (M)	1		
Hydrophytes _{s2} (Y)	0		
Litières _{s3} (L)	2		
Racines-Branches ₈₂₈ (R)	3		
Pierres-Galets ₈₂₄ (P)	26		
Blocs _{s30} (B)	11		
Graviers ₈₉ (G)	0		
Hélophytessio (H)	1		
Vases _{s11} (V)	0		
Sables-Limons _{S25} (S)	58		
Algues _{sis} (A)	0		
Surfaces dures _{s29} (D)	8		
Total	100		

Des	Descriptif des échantillons						
Ecl	nantillon	Substrat	Courant (cm/s)	Profondeur (cm)			
	A1	М	> 75	5			
	A2	L	5 – 25	25			
A	A3	R	< 5	20			
	A 4	В	5 – 25	25			
	B1	P	< 5	15			
, I	B2	S	< 5	20			
В	В3	D	< 5	5			
	B4	S	5-25	30			
	C1	S	< 5	40			
	C2	S	5-25	20			
C	C3	S	< 5	15			
	C4	P	25 – 75	20			

Remarques:

Accès difficile : l'Ondaine s'écoule entre deux murs.

Macroinvertébrés – laboratoire : liste faunistique (effectif par échantillon)

AV-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants 44493008500014)

Taxon	Sandre	A	В	C	Taxon	Sandre	A	В	C
Ancylus	1028	1			Micronecta	719	1		
Anthomyidae	847	-11			Mystacides	312		3	
Asellidae	880	358	1		Nemathelmintha	3111	1	1	
Athericidae	838	6		2	Nemoura	26			1
Baetis	364	132	36	43	Oligochaeta	933	1302	58	142
Caenis	457	36	13	13	Onychogomphus	682	1	1	
Calopteryx	650	2	2		Ostracoda	3170	11	I	
Ceratopogonidae	819	284			Oulimnius	622	9	2	3
Chironomidae	807	1670	361	321	Physella	19280	11		
Copepoda	3206	1	1		Pisidium	1043	3		3
Cyrnus	224		1		Planorbidae	1009	1	Ī	l
Dryops	613	2		1	Platycnemis	657	2		
Dugesiidae	1055	17			Polycentropus	231	5		
Dupophilus	620		1		Potamopyrgus	978	109	39	9
Elmis	618	37	3		Prostoma	3110	1		
Empididae	831	49	2		Protonemura	46	1		
Ephemera	502	1			Psychodidae	783	4	2	5
Erpobdellidae	928		1		Psychomyia	239	1	2	
Esolus	619			3	Radix	1004			3
Gammarus	892	1		1	Rhyacophila lato-sensu	183	4		2
Habroleptoides	485		2		Sericostoma	322			2
Hydracarina	906	1	1	1	Simuliidae	801	41	2	2
Hydropsyche	212	46		3	Sphaeridiinae	5194	2		
Hydroptila	200	32	4	1	Stratiomyidae	824			3
Leuctra	69			1	Tinodes	245	6		
Limnius	623		1	1	Tipulidae	753	5		2

Remarques

- non atteinte du niveau taxonomique d'identification demandé pour les juvéniles et les individus en mauvais état présence notée par 1 chez Bryozoa, Cladocera, Copepoda, Hydracarina, Hydrozoa, Nematoda, Ostracoda et Spongillidae



- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire): Sans objet

Macroinvertébrés - indicateurs et état

AV-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants44493008500014)

Données MPCE=IBG-DCE (SEEE v1.0.5)

Indice MPCE₅₉₁₀: 15

GFI₆₀₃₅: 5

Variété₆₀₃₄: 39

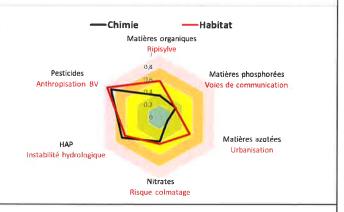
Données I2M2 (SEEE v1.0.3)

Cinq paramètres constitutifs variant de 0 à 1 dans le sens d'une qualité croissante. Sha = indice de Shannon₈₇₈, Aspt = Average Score Per Taxon₁₈₅₇, Poly = Polyvoltinisme₈₀₅₈, Ovov = Ovoviviparité₈₀₅₅ et Rich = Richesse₈₀₅₄. Axe des abscisses positionné à la valeur de l'I2M2 exprimée en EQR₇₀₁₃

1,0 0,8 0,6 0,4 0,2 0,0 Sha Aspt Poly Ovov Rich

Données "Outil Diagnostic" (SEEE v1.0.1)

12 catégories de pressions (6 liées à la **chimie de l'eau** et 6 liées à l'**habitat**) variant de 0 à 1 dans le sens d'une probabilité croissante d'altération. **Org** = matières organiques, **Pho** = matières phosphorées, **Azo** = matières azotées, **Nit** = nitrates, **Hap** = hydrocarbures aromatiques polycycliques, **Pes** = pesticides, **Rip** = Ripisylve, **Voi** = voies de communications, **Urb** = urbanisation 100m, **Col** = risque de colmatage, **Hyd** = instabilité hydrologique et **Ant** = anthropisation bassin versant. Axe des abscisses positionné à l'altération moyenne de la chimie ou de l'habitat.



Indice EPT: 13

Etat de l'élément "macroinvertébrés" (basé sur I2M2 selon arrêté du 27 juillet 2018)

Etat moyen

AV-BO

Diatomées – terrain : données mésologiques

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants44493008500014)

Descriptif échantillon	Remarques :	
Substrat prospecté	Pierres	RAS
Courant (cm/s)	Moyen	
Nb prélèvements élémentaires	7	

Types de substrats : Bryophytes_{D1}, Hydrophytes_{D2}, Pierres-galets_{D5}, Helophytes_{D7}, Roches-dalles-blocs_{D10}, Algues_{D11}. Classes de vitesse de courant (cm/s) : $\langle 5_{N1}, 5-25_{N3}, 25-75_{N5}, 75-150_{N4}, \rangle = 150_{N2}$



- Macroinvertébrés (rivières)
- Diatomées (cours d'eau, canaux)

Client payeur:

Césame Environnement, ZA du Parc, Secteur Gampille, 42 490 FRAISSES

Client demandeur (mandataire): Sans objet

Diatomées - laboratoire : liste floristique

AV-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants_{Sandre 44493008500014})

Nom	Code	Nb	%
Mayamaea atomus var. permitis (Hustedt) Lange-Bertalot	MAPE	166	41,5
Reimeria sinuata (Gregory) Kociolek & Stoermer	RSIN	44	- 11
Fistulifera saprophila (Lange-Bertalot & Bonik) Lange-Bertalot	FSAP	37	9,25
Navicula gregaria Donkin	NGRE	28	7
Cocconeis euglypta Ehrenberg	CEUG	23	5,75
Nitzschia soratensis Morales & Vis	NSTS	19	4,75
Gomphonema parvulum (Kützing) Kützing var. parvulum f. parvulum	GPAR	14	3,5
Achnanthidium minutissimum (Kützing) Czarnecki	ADMI	13	3,25
Navicula lanceolata (Agardh) Ehrenberg	NLAN	9	2,25
Nitzschia amphibia Grunow f.amphibia	NAMP	6	1,5
Planothidium frequentissimum(Lange-Bertalot)Lange-Bertalot	PLFR	5	1,25
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith var. palea	NPAL	4	1
Pinnularia obscura Krasske	POBS	4	1
Aulacoseira granulata (Ehr.) Simonsen	AUGR	3	0,75
Cyclotella meneghiniana Kützing	CMEN	3	0,75
Nitzschia liebetruthii Rabenhorst var.liebetruthii	NLBT	3	0,75
Cocconeis placentula Ehrenberg var.lineata (Ehr.)Van Heurck	CPLI	2	0,5
Mayamaea atomus var. permitis (Hustedt) Lange-Bertalot abnormal fo.	MAPT	2	0,5
Navicula ignota Krasske var.acceptata (Hustedt) Lange-Bertalot	NIAC	2	0,5
Nitzschia microcephala Grunow in Cleve & Moller	NMIC	2	0,5
Planothidium frequentissimum(Lange-Bertalot)Lange-Bertalot abnormal form	PLFT	2	0,5
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB	2	0,5
Reimeria uniseriata Sala Guerrero & Ferrario	RUNI	2	0,5
Diatomées non identifiées vue connectives	VUCO	2	0,5
Fragilaria pararumpens Lange-Bertalot, Hofmann & Werum in Hofmann & al.	FPRU	1	0,25
Navicula cryptotenella Lange-Bertalot	NCTE	1	0,25
Planothidium lanceolatum(Brebisson ex Kützing) Lange-Bertalot	PTLA	1	0,25
Rmq: taxons dominants (> 10%) on gras			

Diatomées - indicateurs et état

AV-BO

Opérateur(s): C. Chambert (Iris consultants₄₄₄₉₃₀₀₈₅₀₀₀₁₄)

Données IBD (SEEE v1.1.2)

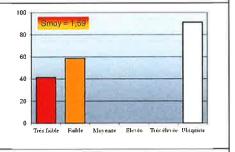
Indice IBD₅₈₅₆: 8,9

Nb taxons contributifs₈₀₆₀: 26

Nb unités diatomiques₈₀₅₉: 398

Données "Sensibilité à la charge trophique" (IRIS v5)

5 niveaux de sensibilité (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé) variant de 0 à 100% dans le sens d'une abondance croissante. Stro variant de 1 à 5 dans le sens d'une sensibilité croissante à la charge trophique, égale à la moyenne pondérée par l'abondance des différents niveaux de sensibilité



Anomalies morphologiques (% effectifs): 1%

Etat de l'élément "diatomées" (basé sur IBD selon arrêté du 27 juillet 2018)

Etat mauvais

Signé électroniquement par Christine Chambert, Directrice du laboratoire, signataire autorisée

ANNEXE 3: RAPPORT ANNUEL 2019 DE L'EXPLOITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES LIXIVIATS DE L'ISDND DE BORDE-MATIN

RAPPORT ANNUEL Exploitation de la station de traitement des lixiviats du ISNDN Borde Matin



Suez RV Borde Matin

ZA La chana Bd Puits Charles 42230 ROCHE LA MOLIERE

Rapport annuel 2019

Validé le 31 /01/2020



SYNTHESE DE L'ANNEE	4
LES CHIFFRES CLES	4
BILAN ET PERSPECTIVES	5
LE CONTRAT	7
- Florent CAMUS : Electromécanicien	7
L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE	8
LES BIENS DE RETOUR	8
LE BILAN D'EXPLOITATION	9
EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT	9
LA CONSOMMATION ELECTRIQUE	17
LES CONTROLES REGLEMENTAIRES	17
LES INTERVENTIONS EN ASTREINTE	17
LISTE DES EVENEMENTS AYANT ENTRAINE UN ARRET OZONEUR_	19
LA QUALITE DU TRAITEMENT DES LIXIVIATS	20
LA CONFORMITE DES REJETS DU SYSTEME DE TRAITEMENT	20
LES VARIATIONS DU PATRIMOINE	23
ANNEXE 2:	24
RESULTATS D'ANALYSES 2019	24

SYNTHESE DE L'ANNEE

LES CHIFFRES CLES

95%

rendement épuratoire élimination de la DCO

178 772m³ de lixiviats traités

190 t de DCO reçues

96 t de NH4 reçues



BILAN ET PERSPECTIVES

La station de traitement des lixiviats du Centre d'Enfouissement de Roche la Molière date de 1996. Les procédés biologiques et physico-chimiques sont adaptés au traitement du lixiviat mais certaines étapes sont vieillissantes et ne peuvent pas être optimisées en raison d'équipements insuffisants. Pour autant la station permet actuellement d'être conforme sur la plupart des paramètres.

Le site a obtenu en 2018 une prolongation d'exploitation jusqu'à 2050 par arrêté préfectoral. Ce dernier impose des valeurs de normes de rejet draconienne d'où la demande de SRV de soit repenser la station actuelle soit proposer une nouvelle installation permettant de répondre aux obligations réglementaires.

L'année 2019 est donc une année d'état des lieux de l'existant et de réflexion. Suez Eau Industrielle a présenté un projet de réhabilitation de la station pour répondre aux enjeux 2021 fixer par l'arrêté préfectoral.

Bilan:

- Mise à jour le document unique du site avec les critères SEI
- Mise en place le suivi de la maintenance avec la GMAO Suez Eau Industrielle
- Elaboration du nouveau tableau de bord avec des paramètres permettant à l'équipe projet d'étudier toutes les pistes.
- Poursuivre le plan de renouvellement du site pour maintenir la station à son niveau
- Tableau de suivi sur l'ensemble des points de pompage du site avec fiche de capacités des équipements point par point (format papier stocké sur la station)
- Mise en place d'un classeur HSE rassemblant sur le site comprenant les procédures d'urgences/plan de prévention/ les habilitations des intervenants SEI / Fiches de données sécurité des réactifs du site et laboratoire
- Avancée du plan d'action sur à l'audit sécurité de 2018
- Mise en place d'un algeco pour améliorer la base de vie de la station et permettre aux équipes projet 2020 de travailler sur site

Perspectives:

Projet 2020

- Préparer l'arrêt de la fourniture d'oxygène et de l'ozoneur prévu fin mars 2020
- Préparer le projet de station 2021 ainsi que l'étude sur le maintien de qualité de service pendant la phase travaux

Exploitation 2020

- Poursuivre le plan de renouvellement du site pour maintenir la station à son niveau avec un accent fait sur la liste des pièces critiques
- Mettre en place un Tableau de suivi sur l'ensemble des points de pompage du site avec fiche de capacités des équipements point par point : ce tableau est intégré au Tableau de suivi de la station sous format informatique

L'ensemble des équipes exploitations et projet SEI se mobilise pour répondre aux attentes du nouvel arrêté préfectoral et répondre aux demandes SRV.



LE CONTRAT

L'exploitation de la station de traitement des effluents bruts est confiée à Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'un contrat de prestation de service. En 2018, dans le cadre d'une réorganisation des activités du groupe SUEZ, les activités traitement des eaux industrielles sont transférées de Suez Eau France à Suez Eau Industrielle. Le contrat est transféré à sa date anniversaire, le 01/04/2018 ainsi que l'ensemble du personnel.

Le contrat, d'une durée de 10 ans arrivera à échéance le 31/03/2020.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants						
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet			
Contrat	01/04/2010	31/03/2020	Exploitation			
Avenant n°01	01/12/2013	31/03/2020	Mise en place de nouveaux équipements / traçabilité et suivi des effluents bruts – traités / Mesures analytiques environnementales / analyse des boues / Régime et répartition des travaux / indexation de PV3			
Avenant n°2	01/04/2018	31/03/2020	Transfert du contrat de Suez Eau France à Suez Eau Industrielle			

Les interlocuteurs du contrat sont :

- Stéphane LEBAS : Directeur des Opérations Région Sud Est Europe
- Fabrice GERBIER: Territory Manager Loire Auvergne
- Adeline BOURSIER : Responsable d'Exploitation Loire, basé sur le site

L'équipe en charge de l'exploitation est composé de technicien de traitement et de maintenance :

- Denis ALLANET : Technicien de traitement Référent Métrologie
- Elise GARACHE: Technicien de traitement Référent Process / suivi analytique
- Bruno RAFFIER : Technicien de traitement
- Dan FAIVRE : Référent maintenance
- Florent CAMUS : Electromécanicien

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

LES BIENS DE RETOUR

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour au client au terme du contrat.

Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété du client dès l'origine, même s'ils ont été financés ou réalisés par l'exploitant.

LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Inventaire des usines de traitement des eaux et des boues					
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de traitement (Eq. hab)		
Roche la Molière	SITA BM	1996	24 000 EH		

Le traitement est de type biologique et physico chimique.

En 2018, les équipements de <u>la station</u> sont répertoriés dans le logiciel de gestion du patrimoine de Suez Eau Industrielle pour constituer la base de la GMAO.

LA VARIATION DU PATRIMOINE

Le suivi du plan de renouvellement contractuel, arrêté à la date du 31/12/2019 se trouve en annexe 1.



LE BILAN D'EXPLOITATION

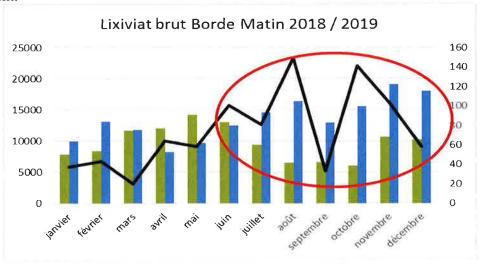
Cette partie détaille des aspects tels que les interventions les ouvrages de traitement, les charges et concentrations entrantes au niveau des stations de traitement, les apports extérieurs, les consommations de réactifs et d'énergie, ...

EXPLOITATION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT

	Volume entrant (m³)	Volume lixiviat jeune (m3)	Volume traité (m³)
Janvier	9946	932	11223
Février	13114	1236	16293
Mars	11815	1371	15841
Avril	8198	808	9833
Mai	9716	1300	13107
Juin	12462	1498	13236
Juillet	14621	908	12511
Août	16403	1551	19186
Septembre	12974	828	12412
Octobre	15623	1889	14256
Novembre	19168	2692	18801
Décembre	17997	2326	22073
	162037	17339	178772

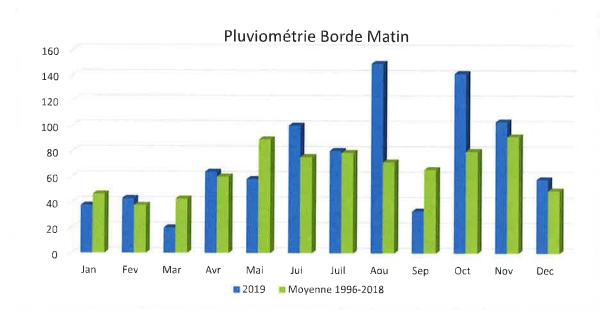
LES VOLUMES TRAITES PAR LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes collectés et traités par le système de traitement.



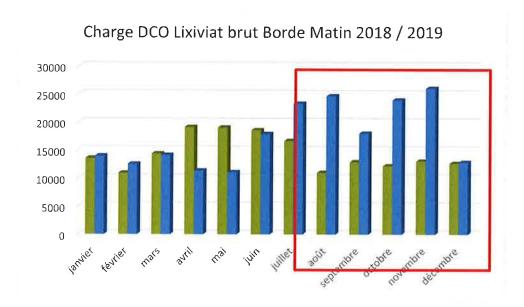
Page | 9 Suez RV Borde Matin – Rapport Annuel exploitation Suez Eau Industrielle 2019





L'augmentation du volume reçue sur le second semestre 2019 s'explique par l'impact de la pluviométrie et les surfaces exploitées ou en travaux sur les différents casiers

Le volume de lixiviat brut reçu par la station d'épuration en 2019 est de 162 037 m³, soit une moyenne de 444 m³ par jour (pour rappel en 2018 la moyenne était 320m3/j) soit +38%. Cette augmentation de volume entre 2018 et 2019 est franche sur le 2ème semestre de l'année 2019 : +47 224 m3 entre juillet et décembre 2019 comparé à 2018. Cette hausse importante de volume s'est accompagnée d'une hausse de charges en DCO sur la même période.



L'ensemble de ces données expliquent les difficultés à vider les stockages sur la fin d'année 2019. Nous verrons que les conséquences sont importantes sur des périodes de tempête comme nous l'avons connu le 20 décembre 2019 avec une longue coupure électrique.



Le débit minimum enregistré est de 95 m³/j (stockage en lagune intermédiaire avant comptage) et le débit maximum est de 947 m³/J.

Le lixiviat brut est constitué du « lixiviat vieux » des casiers les plus anciens et de « lixiviat jeune » plus chargé en carbone et azote que le « lixiviat vieux ». Le tableau ci-dessous montre l'évolution de cette proportion entre 2018 et 2019.

	2018	2019	Evolution 20182019
V lixiviat Brut	116867	162037	+ 38%
V lixiviat jeune	12772	17339	+ 36%

Les travaux sur la zone du barrage, l'évolution des techniques d'enfouissement l'augmentation de la pluviométrie explique l'augmentation de la quantité de lixiviat brut et des charges polluantes traitées entre 2018 et 2019 comme l'indique le tableau ci-dessous.

	2018	2019	Évolution 2018/2019	Rdt (%)
kg DCO LB	174358	210157	21%	94.1%
kg NH4 LB	98939	104542	6%	99.8%

Les lixiviats traités sont rejetés au milieu naturel le Borde Matin.

Le tableau ci-dessous explique l'écart entre le volume de lixiviat brut et le lixiviat traité :

	2017	2018	2019
V lixiviat Brut (m3)	112466	116867	162037
V pluie lagune (m3)	687	882	1208
Volume injection réactif (m3)	5451	5965	5384
Volume vidé de la lagune principale / lagune d'orage (m3)	2 000	3000	300
Volume infiltration eau sur ouvrages stockages boue liquide	4 380	4745	4745
V LB + V infil + Vconsommable (m3)	122 983	131 459	173374
V lixiviat Traité (m3)	128193	138445	178772
Ecart LB/LT (m3)	15727	21578	16735
Ecart LB + V2/LT (m3)	5 210	6 986	5398
Ecart LB + V2/LT (%)	4%	5.0%	3%

L'écart calculé entre le volume entrée station et sortie station est de 3%. Le débitmètre de sortie est comparé sur un débitmètre de référence en février 2019 et celui d'entrée de lagune est contrôlé au mois de novembre 2018. Les deux débitmètres sont jugés conformes.



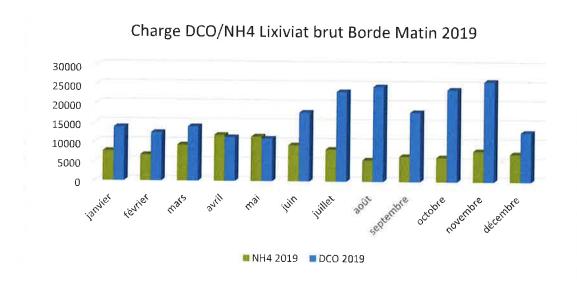
CHARGES ENTRANTES

Le tableau suivant récapitule la proportion de charges hydrauliques et organiques reçues par rapport à la capacité de la station.

2019	Volume traité	DCO	NH4
2019	m3/j	kg/j	kg/j
Capacité STEP	480	1044	480
Charges moy traitées	490	576	286
Charges max reçues	947	3732	928
Taux charges (%)	102%	55%	60%
Taux charges max (%)	197%	357%	193%
Charges moyenne 2018	378	478	271
Evolution 2018/2019	23%	17%	5%

La partie la plus chargée est l'hydraulique. Les paramètres mesurés en particulier sur le lixiviat « vieux » montrent qu'une proportion d'eaux claires impacte la qualité du lixiviat, ce qui se traduit dans ce cas par un lixiviat moins concentré.

Les graphiques suivants représentent les charges polluantes reçues par la station :



Les mois où la charge est la moins élevée en azote sont ceux où le lixiviat jeune a été en majorité stocké dans la lagune intermédiaire, d'où une proportion de lixiviats vieux moins riches en azote.

La pluviométrie du second semestre a visiblement atteint une zone de déchets âgés entrainant une augmentation de la charge en DCO plus importante que l'augmentation de la charge en azote.



CONFORMITE LIXIVIAT BRUT

Sur la base du contrat, le lixiviat brut doit répondre aux critères suivants :

Paramètres	Valeur limite lixiviat brut (annexe 10)		
Volume (m3/j)	960		
Débit (m3/h)			
Température °C	15°C < <38°C		
Conductivité (µS/cm)	< 15 000		
pH	5.5 < < 8.5		
ratio NH4+/NGL	> 1.17		
ratio Pt/DCO	>0.2%		
Ratio DCO/DBO5	<6		

Paramètres Unité	Concentration max. mg/L	Flux max. journalie Kg/J
Carbone Organique Total (COT)		
Indice phénol	7	3
DBO5	2000	1000
DCO	6000	2800
Hydrocarbures totaux	10	5
Matières en Suspension (MES)	200	100
Fluorures	15	7.5
Chrome hexavalent	0.4	0.2
Cyanures libres	0.1	0.05
Halogènes Organiques Absorbables (AOX)	1.5	0.75
Azote global (NGL)	1800	700
NH4+	1800	700
NTK	1800	700
Phosphore total	15	10
Mercure	0.05	0.025
Arsenic	1	0.5
Cadmium	0.04	0.02
Chrome total	0.8	0.4
Cuivre	0.1	0.05
Nickel	0.2	0.1
Plomb	0.07	0.035
Zinc	0.5	0.25
Magnésium	2.5	1.25
Sn	1	0.5
Fe	5	2.5
Al	0.4	0.2
Chlorure	2000	1000
Somme métaux	10	10



Ci-dessous le nombre de non-conformité des lixiviats brut :

	Fe	NH4+/NGL	DCO/DBO5
	mg/L	Ratio	Ratio
KPI CONTRAT	5	1.17	6
Janvier	0		0
Février	1	0	1
Mars	0	1	1
Avril	0	1	0
Mai	0	1	0
Juin	0	1	0
Juillet	0	1	1
Août	1	0	0
Septembre	0	0	1
Octobre	0	1	0
Novembre	0	0	0
Décembre	0	0	0

dépassements	2	6	4

Les caractéristiques du lixiviat brut dépassent certains critères de l'annexe 10 du contrat. Les écarts constatés entrainent :

- > NH4/NGL : le taux de traitement sur l'azote plus drastique car la part azote dur non traitable est plus importante
- > DCO/DBO5 : la part de carbone biodégradable est dégradée ce qui impact la dose de méthanol à injecter



CONSOMMATIONS DE REACTIFS

Le tableau suivant permet de mesurer l'évolution quantitative de la consommation des réactifs utilisés dans le cadre de l'exploitation de la station de traitement. Les chiffres suivants sont les quantités de réactifs livrés.

	2016	2017	2018	2019
ENERGIE (KW)	3235190	3738825	3064278	2856224
METHANOL (T)	243	172	215	173
ACIDE PHOSPHORIQUE (kg)	2844	2844	1570	2520
OXYGENE (Nm3)	1095	914	974	929
CHLORURE FERRIQUE (T)	95	125	119	72
CHAUX (T)	188.86	184	197	194
POLYMERE DENSADEG	250	225	375	300
POLYMERE BOUE	2000	1850	3000	3000

Evolution des consommations

		ratio énergétique			ratio réactif		
		kW/m3 traité	kw/kg DCOé	kw/kg NH4é	kg Méthanol/ kgN-NH4 é		kg chaux/m3
i	2017	27	29	38	1.75	400	1.44
	2018	22	19	31	2.8	353	1.42
	2019	16	14	35	2.4	224	1.09

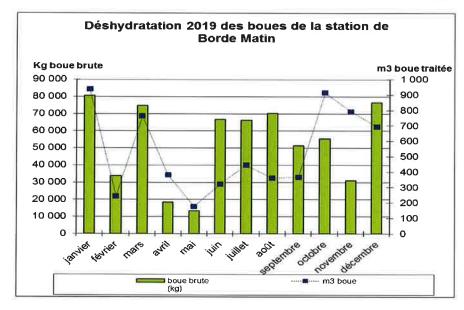
- Méthanol: Les injections de méthanol sont rationalisées en 2019. Les modalités d'injections de ce réactif ATEX sont retravaillées lors d'un sujet d'étude de dernière année master chimie des procédés.
- Oxygène: Les injections d'oxygène ont diminué depuis 2016, les procédures d'astreintes notamment la mise en mode survie sont moins fréquentes et les quantités d'ozone produits sont ajustés quotidiennement avec des ratios indicateurs. Air Liquide a également accentué sa maintenance préventive en instaurant chaque année un lavage à chaud de l'ozoneur et ainsi permet un meilleur rendement.
- Chlorure ferrique: L'indicateur d'injection du Chlorure ferrique a évolué suite à l'étude de traitement de l'arsenic. De ce fait le ratio au m3 a augmenté afin de limiter un maximum les dépassements du paramètres arsenic. Les résultats d'analyses du rejet démontrent l'efficacité de la méthode.
- Chaux : La consommation de chaux est en diminution en 2019 du fait de l'évolution d'injection en Chlorure ferrique. En effet ce dernier diminue le pH qui doit ensuite être compensé par la chaux.



PRODUCTION DE BOUES

Le tableau suivant détaille l'évolution des quantités de boues produites :

			20	19		1
	nbre H centr	m3 boue	[boue] gMS/L	t MS en boue	% siccité	boue brute (kg)
janvier	313	938	41	36 386	45.2	80 500
février	178	245	68	15 978	47.3	33 780
mars	307	763	50	36 080	48.3	74 700
avril	190	380	23	8 334	45	18 520
mai	142	177	36	6 047	45.4	13 320
juin	234	321	87	26 597	39.9	66 660
juillet	325	445	67	28 408	42.9	66 220
août	277	360	84	28 769	40.9	70 340
septembre	274	368	70	24 402	47.4	51 480
octobre	388	914	29	25 355	45.8	55 360
novembre	379	793	18	13 240	42.6	31080
décembre	340	695	52	34 173	44.6	76620
TOTAL	3 347	6 399	44	283 769	44.4	638 580



La centrifugeuse fonctionne en moyenne à une charge de 89 kgMS/h soit 59% de sa capacité nominale. Les fortes variations de concentrations dans la lagune à boue, notamment sur le second semestre explique la difficulté à utiliser de façon optimum cet atelier.

En 2020, la mise en place d'un indicateur de suivi et d'analyses de MS journalière permettra d'optimiser le fonctionnement de cet atelier.

EVACUATION DE BOUES

Les boues sont évacuées par le client dans les casiers en cours d'exploitation. Les boues doivent répondre à une siccité supérieure à 30 %.

La siccité mesurée cette année est en moyenne de 44%.

Le volume de boues déshydratées est de 6399 m³ avec une concentration moyenne de 44gMS/1.



LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

La consommation électrique du site exploité dans le cadre du contrat est :

	2016	2017	2018	2019	2018/2019
ENERGIE (KW)	3235190	3738825	3064278	2856224	-7%

La consommation en énergie a baissé de 7% entre 2019 et 2018. Les principales explications sont :

- Entretien des diélectriques de l'ozoneur plus régulier
- Concentration de l'ozone possible avec l'ozoneur suite à l'entretien régulier

LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

STEP_ SITA BORDE MATIN	Date
Contrôles électriques	12/2019
Contrôles système de levages	12/2019
Contrôle détecteur fixe Ozone et O2	Juin 2019

Le rapport des contrôles électriques et mécaniques est en cours d'analyses, une fiche synthétique sera rendue courant février sur les quelques mises en conformité évoquées lors des contrôles.



Parmi les nombreuses interventions réalisées au cours de l'exercice, certaines sont effectuées en dehors des heures ouvrées habituelles. Le tableau ci-après reprend les interventions réalisées en astreinte :

Les alarmes les plus fréquemment rencontrées :

Alarmes	nbre sortie	Commentaires	Solutions
Ozoneur arrêté	17	lié à des fuites ponctuelles d'ozone ou des microcoupures	Remplacement par charbon actif
Défaut préparante lait de chaux	12	Défaut capteur eau	Mise ne stock de pièce de secours
pompe lait de chaux	9	morceau de chaux bloquant la pompe	Augmentation de la fréquence de nettoyage
NTH fosse B8	6	bouchage vanne masoneilan	Remplacement des vannes par des variateurs de fréquence

Le site de SUEZ R&V BORDE MATIN a nécessité 66 sorties d'astreinte en 2019 dont :

Alarmes	nbre sortie
Ozoneur arrêté	17
Défaut préparante lait de chaux	12
pompe lait de chaux	9
NTH fosse B8	6
Défaut PLB 1/ PLB 2	4
Seuil bas pH densadeg	4
AU agitateur	3
Débit de sortie faible	2
Défaut cycle Densadeg	2
Pompe P4 arrêtées	2
Défaut pompe doseuse FeCl3	1
Etat racleur PR1	1
AU Clarificateur	1
AU Ozoneur	1
Coupure EDF	1
TOTAL SORTIE	66

Toutes les interventions liées à une détection d'ozone nécessitent **OBLIGATOIREMENT une intervention à deux agents formés et équipés d'ARI** (Appareil Respiratoire Isolant).

Les interventions d'astreintes sont assurées par Florent CAMUS, Dan FAIVRE et Adeline BOURSIER. L'équipe d'exploitation traite avec les équipements disponibles le maximum d'information pour réduire ces interventions et <u>donc les arrêts de l'installation.</u>



LISTE DES EVENEMENTS AYANT ENTRAINE UN ARRET DE LA STATION

Le tableau ci-dessous représente les temps d'arrêt de la station.

date arrêt STEP	origine arrêt supérieur à quelques heures
19/03/2019	
20/03/2019	Lavage à chaud
01/04/2019	entretien ozoneur
06/04/2019	
07/04/2019	
08/04/2019	Défaut fuite ozone : recherche origine fuite ou de la microcoupure
09/04/2019	électrique qui engendre le défaut du détecteur ozone
10/04/2019	
11/04/2019	
13/05/2019	panne compresseur
17/06/2019	recherche panne PLB1
16/07/2019	
17/07/2019	
18/07/2019	
19/07/2019	Intervention sur la turbine : montée du niveau de la lagune principale
18/09/2019	
19/09/2019	Nottovaga de l'ateliar lait de chaux et Dencades
20/09/2019	Nettoyage de l'atelier lait de chaux et Densadeg
21/09/2019	

La station a été arrêtée 19 jours soit un taux de disponibilité de l'installation de 95 % en 2019.



LA QUALITE DU TRAITEMENT DES LIXIVIATS

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité du traitement des lixiviats.

LA CONFORMITE DES REJETS DU SYSTEME DE TRAITEMENT

L'ARRETE PREFECTORAL

La norme de rejet est la suivante (données SITA d'après l'Arrêté ministériel de 1997, l'arrêté préfectoral de 2001 et l'arrêté préfectoral complémentaire de 2005) :

LIXIVIATS TRAITES	UNITE	Norme	
Analyses physicochimiques de base			
Carbone organique total (COT)	mg/l C	70	
Indice phénol	mg/l	0.1	
рН	-	6.5 à 8.5	
DBO5	mg/l O2	30	
DCO	mg/I O2	125	
Indice hydrocarbures (C10-C40)	mg/l	10	
Matières en suspension totales	mg/l	35	
Fluorures	mg/l F-	15	
Cyanures libres (aisément libérables)	mg/l CN-	0.1	
A.O.X dissous après filtration	mg/l Cl	1	
Formes de l'azote			
Azote global	mg/l N	30	
Formes du phosphore			
Phosphore total	mg/l P	10	
Métaux			
Mercure total	μg/l Hg	0.05	
Arsenic total	mg/l As	0.1	
Cadmium total	mg/l Cd	0.2	
Plomb total	mg/l Pb	0.5	
Chrome hexavalent (Cr VI)	mg/l Cr VI	0.1	
Sommes : Pb,Cu,Cr,Ni,Zn,Mn,Sn,Cd,Hg,Fe,Al	mg/l	15	



CONFORMITE PAR PARAMETRE

Les analyses ont été confiées au Laboratoire Carso qui réalise ces analyses conformément aux normes en vigueur. Les résultats et performances épuratoires de votre ouvrage sont présentés ci-après.

	Débit	Ť	pН		MES		DCO	D805	NGL		Phénois	Métaux totaux	CrVI	Cd	Pb	Hg	as	F-& Composés	CN-Horas	Hydrocarbures	AOX
	m3	"C	70/732	22011	mg/L	100000	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	mg O2/L		mg/L	mg/L	mg/L	2000	mg/L	mg/L	A145	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
KPI CONTRAT	960	30	6.5	8.5	100 35	70	300 125	30	30	2	0.1	15	0.1	0.2	0.5	50	0.1	15	0.1	10	1
Janvier	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Févrler	.0	0	0		0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mars	0	0	0		0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avril	0	О	0		0	0	0	0	1	0.	D	.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mai	0	0	0		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juin	0	0	0		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juillet	0	О	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Août	0	0	0		0	0	0	0	1	0	0	.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Septembre	0	О	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Octobre	0	0	0		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	1	0	0

Les paramètres sont jugés en concentration et en flux. En prenant ces deux critères, le rejet est non conforme sur 2 bilans :

- ➤ Bilan du 9 juillet 2019 : 0.11mg Ar/l. analyse conforme le 10/07/2019 à 0.08mg/L (augmentation du dosage FeCl3)
- ▶ Bilan du 24/09/2019 : 0.13mg CN/l. Analyse conforme le 03/10/2019 à 0.02mg/L

Le nombre de jour de dépassement est calculé en prenant le jour de dépassement et le jour de retour du résultat à la norme donc le nombre de jour de dépassement est de 10 jours soit 2.5% du temps sur 2 paramètres.



ANNEXE 1: LES VARIATIONS DU PATRIMOINE

Liste des opérations de maintenance comprenant un renouvellement de pièce ou d'équipement réalisées :

Matériel renouvelé partiellement ou complètement en 2019	
Sonde ph et pont électrolyte pour rejet et Densadeg	
Remplacement de pièce électrique : disjoncteur + contacteur additif	
Remplacement du circuit PVC de lait de chaux	
Remplacement du circuit PVC du circuit eau de rinçage centrifugeuse	
Carte sofrel	
Afficheur de température du réchauffeur	
Carte entrée automate automate ozoneur	
Carte sortie automate automate clarificateur	
Remplacement des ampoules et néons éclairages extérieurs et intérieurs	
Remplacement des cordes et outils de serrage de la turbine 1	
Remplacement des 2 roues du clarificateur	
Remplacement du motoréducteur du clarificateur	_
Remplacement du transformateur du barrage	
Remplacement du capteur eau du bac lait de chaux	
Mise en stock des filtres et capteur préparation lait de chaux	
Remplacement Stator pompe lait de chaux	
Remplacement Stator pompe Polymère Densadeg	
Mise en stock des pièces d'usure du détendeur basse pression entre tour ozone A et B	
Maintenance Compresseur air	
Remplacement pompe côte Gravelle	
Remplacement des capteurs de niveau station polymère centrifugeuse	
Remplacement du moteur de la P4.3	
Remplacement du préleveur d'entrée lagune	
Maintenance du préleveur de sortie station	
Remplacement de pompe SX5 sur dallot et lagune d'orage	
Mise en stock d'un exemplaire de l'ensemble des cartes automates de la station	

Le programme prévisionnel de renouvellement de matériel pour 2020 est (sous réserve des travaux de phase transitoire) :

RENOUVELLEMENT ET REVISION PRIORITAIRE
Moteur turbine n°2 + crochet de manutention
Sonde pH pour le densadeg
Réfrigérateur pour le laboratoire
Agitateur pâles rapides
Disjoncteur principal
Compresseur air
Maintenance centrifugeuse 24000h

Ce programme sera adapté en fonction des potentiels défaut matériel rencontrés.

ANNEXE 2: RESULTATS D'ANALYSES 2019



ANNEXE 4 : RAPPORT AMIANTE

Ekos Ingénierie AFF 2020 094 Page 56 sur 58

Rapport d'essais

N° 11068054/1902 - 1/ 1 M00

Référence client

C16326



Mesure d'amiante dans les immeubles bâtis

SITA SATROD Entreprise

Surveillance contractuelle

Adresse facturation 25 rue Claudius RACODON 42230 Roche la Molière

Lieu de réalisation des essais/ mesures/contrôles SUEZ RV Borde Matin Charles Chana 42230 - Roche la Molière

Périodicité

Contractuelle

Représentant de

l'entreprise

M COLIN

Dates de vérification

25/11/2019 au 26/11/2019

Pièces jointes

Fiches terrain et résultats d'analyses

Intervenant(s) DEKRA Industrial

M PEYSSONNEL

Destinataires du rapport

M COLIN M CERDAN

Rédacteur du rapport

M PEYSSONNEL

Date du rapport

Ce rapport a été validé et transmis par mail le 02/12/2019

Nom. fonction, visa du signataire **M PEYSSONNEL**

Ce rapport a été validé électroniquement selon les procédures internes DEKRA en vigueur et est valable sans signature.



DEKRA Industrial S.A.S.

Siège Social : Parc d'Activité de Limoges Sud Orange - 19 rue Stuart Mill - CS 70308 87008 LIMOGES CEDEX

www.dekra-industrial.fr - N°TVA FR 44 433 250 834

S.A.S. au capital de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES - NAF 7120B

Reproduction partielle interdite sans accord écrit de **DEKRA** Industrial.

> ACTIVITÉ MESURES Auvergne Rhône-Alpes 36 avenue Jean Mermoz

CS 58812

69355 LYON CEDEX 08

Page 1/14

Tél:: 04.72.78.44.11 Fax. 04.72.78.92.72

(Version réf. : Ol8641_2019-03)

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

SOMMAIRE

SO	MMAIRE	2
1.	OBJET DES MESURES	3
2.	STRATEGIE DE PRELEVEMENT	
	2.1) DESCRIPTION DES BIENS ET DES LIEUX	4
	2.2) OBJECTIF DE MESURAGE (EN REFERENCE AU TABLEAU 3 DU GUIDE D'APPLICATION GA X 46-033 – AOUT 2012 – MODIFIE Q/R DGT – 09/2015)	4
	2.3) ZONES HOMOGENES – PIECES UNITAIRES – NOMBRE DE PRELEVEMENTS ET LOCALISATION	4
	2.4) CONDITIONS ET PRINCIPAUX PARAMETRES DE PRELEVEMENTS	6
3.	SYNTHESE DES RESULTATS	7
	3.1. INCERTITUDES DE MESURAGES	7
	3.2. SYNTHESE DES RESULTATS ET DIAGNOSTICS	7
	3.3. CONCLUSIONS	7
	3.4. COMMENTAIRES	8
	3.5. AVIS ET INTERPRETATION	8
4.	ANNEXES	9
AN	NEXE 1 - DEFINITIONS	. 10
AN	NEXE 2 - REFERENTIELS REGLEMENTAIRES ET NORMATIFS	. 12
AN	NEXE 3 - SCHEMA D'IMPLANTATION DES ZONES HOMOGENES ET DU MATERI DE MESURE	
AN	NEXE 4 - FICHE TERRAIN	. 13

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

1	0	bi	et	des	m	es	ur	es
-	_							

ent en fibres d'amiante dans les immeuble	es bâtis dans le cas de :
i res rveillance contractuelle	
sont annexées au décret 2011-629 du 3 jui	n 2011 (JO du 05/06/2011).
méthodes et les résultats des prélève lent (concentration) en fibres d'amiante d l'une exposition professionnelle.	ments et des analyses effectués pour ans l'air. En aucun cas, ces résultats ne
t réalisée en dehors de toute demande spe endre apporter une réponse à des exigenc plement et dont la traçabilité ne serait pas apport. rapport aux textes normatifs:	es particulières dont DEKRA n'aurait pas
Ecart	Impact possible sur le résultat
Ecart Aucun	Impact possible sur le résultat
	Impact possible sur le résultat Résultats rendu non COFRAC
Aucun	
	rveillance contractuelle cont annexées au décret 2011-629 du 3 jui méthodes et les résultats des prélève ent (concentration) en fibres d'amiante de l'une exposition professionnelle. It réalisée en dehors de toute demande spe endre apporter une réponse à des exigence plement et dont la traçabilité ne serait pas apport.

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

2. Stratégie de prélèvement

Date de réalisation de la stratégie : 12/04/2018

Visite sur site : ⊠ OUI ☐ NON

2.1) Description des biens et des lieux

NOTA : La description des biens et des lieux est déterminée à partir de la prise en compte du périmètre d'investigation, celui-ci comprenant :

- les locaux contenant ou ayant contenu des matériaux ou produits amianté ;
- les locaux pouvant être affectés par l'émission de fibres.

N°	Local et usage	Matériau concerné	Surface	Observations (état de dégradation, moyen de protection mis en place, etc.)
1	Alvéole amiante	1	1	Enfouissement de matériaux amiantés
2	Puit Saint Charles	1	1	Enfouissement de matériaux amiantés
3	Limite de propriété amont	1	1	Enfouissement de matériaux amiantés

2.2) Objectif de mesurage (en référence au tableau 3 du guide d'application GA X 46-033 – Août 2012 – Modifié Q/R DGT – 09/2015)

Réf.	Question posée	Objectif	Réf. Réglementaire	
D	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air lors d'une utilisation normale des locaux?	Déterminer la concentration en fibres d'amiante dans les locaux.	Hors cadre réglementaire	

2.3) Zones homogènes – Pièces unitaires – Nombre de prélèvements et localisation

Le nombre de points de mesures est établi

 De façon contractuelle, sur indication du client. Dans ce dernier cas, la stratégie d'échantillonnage ne sera pas rendue sous couvert de l'accréditation COFRAC Essais de DEKRA Industrial et la prestation ne sera réalisée en application de la réglementation.

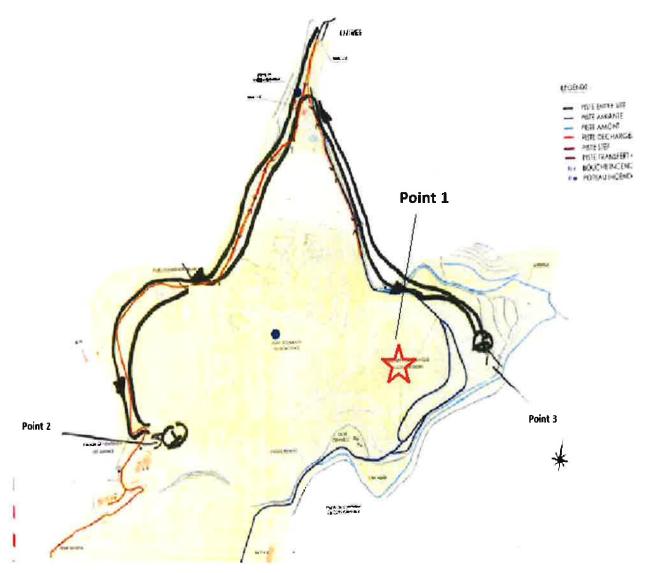
Zone homogène	Regroupement des locaux	Nombre pièces	Nombre
	(N° du tableau précédent)	unitaires	prélèvements
ZH 1	1 à 3	1	3

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

La localisation est effectuée en 2 étapes complémentaires :

- 1) Privilégier d'abord les pièces à fort risque d'empoussièrement ou à fort taux d'occupation ainsi que la proximité des emplacements occupés par des personnes (celles dont les matériaux sont les plus visibles ou les plus dégradés, celles étant occupées par de nombreuses personnes).
- 2) Effectuer une répartition aléatoire pour les prélèvements restants. Toutefois, on évitera les courants d'air (ex. sous le flux d'une ventilation) et la proximité des ouvertures telles que portes et fenêtres.



SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

2.4) Conditions et principaux paramètres de prélèvements

		Conditions des prélèvements							
Zone homogène	Période / Durées prél.		e en ension		lation tivité	Occupation			
		Oui	Non	Oui	Non				
ZH 1	24h en continu		Х		Х				

Nom et qualité du signataire de la stratégie d'échantillonnage : D. PEYSSONNEL Chargé de clientèle
Signature:
Validation sur site de la Stratégie d'Echantillonnage :
☐ Oui
Non

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

3. Synthèse des résultats

3.1. Incertitudes de mesurages

Toute mesure est affectée par un certain nombre d'incertitudes. Les incertitudes sur le mesurage du volume sont de 10%. Cette valeur est communiquée à notre partenaire responsable du comptage des filtres et est intégrée au calcul d'incertitude globale permettant de définir les bornes inférieures et supérieures du comptage.

Toutefois et sauf demande contraire ou dispositions réglementaires spécifiques, il n'est pas tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification.

3.2. Synthèse des résultats et diagnostics

Les caractéristiques générales et particulières, les conditions de prélèvements détaillées pour chaque Zone Homogène sont reprises dans les fiches de prélèvements figurant en annexes.

Le résultat et le diagnostic final sont prononcés par DEKRA sous réserve de l'exactitude des résultats

fournis par le laboratoire à qui ont été confiés les échantillons prélevés par DEKRA.

ZH 1			laboratoir	fournis par le e d'analyses rédité	Résultat rendu par DEKRA		Diag- nostic	Référentiel réglementaire
Réf. du prélèvement	Volume Prélevé (m³)	Emplacement du prélèvement	Nombre de fibres comptées (Fb)	Concentration calculée (Fb / I)	Concentration final	e en Fb/l	C / NC	
Filtre 2	10,083	Alvéole amiante	0	0	Limite inférieure Résultat Limite supérieure	< 0,9 0,9	so	Hors cadre réglementaire
Filtre 1	10,074	Puits Saint Charles	0	0	Limite inférieure Résultat Limite supérieure	< 0,9 0,9	so	
Filtre 3	10,081	Limite de propriété	0	0	Limite inférieure Résultat Limite supérieure	< 0,9 0,9	so	
Si le nombre	de fibres	comptées est		_	Valeur limite rég	lementair	e : 5 fb/ l	

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : "inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance" (< Ls ic)

- Voir définitions en annexe 1 -

C : Conforme NC : Non conforme

3.3. Conclusions

Les mesures ont été effectuées hors cadre réglementaire.

A titre indicatif, les niveaux d'empoussièrement mesurés dans l'air sont inférieurs ou égaux à la valeur de cinq fibres par litre.

DEKRA		
	Rapport n° 11068054/1902-1/1- M00	Page 7/14

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

2 4	A -		4-	
3.4.	LO	\mathbf{m}	enta	aires i

Aucune fibre d'amiante n'a été comptée.

3.5. Avis et interprétation

Sans objet

¹ Les informations et commentaires contenus dans ce paragraphe sont donnés en dehors de toute accréditation COFRAC.



Rapport n° 11068054/1902-1/1- M00_____

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

4. Annexes

Annexe n°	Objet	Origine	Nombre de page(s)
1	Définitions	DEKRA	2
2	Référentiels réglementaires et normatifs	DEKRA	1
3	Schéma global d'implantation	CLIENT / DEKRA (facultatif)	1
4	Fiche terrain	DEKRA	6
5	Résultats laboratoire	LABORATOIRE	6

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

ANNEXE 1 - Définitions

Limite de détection

Concentration de structures en suspension dans l'air calculée en fibres par litre, équivalent au comptage de 2,99 fibres d'amiante dans l'analyse.

La limite de détection est définie comme étant la limite supérieure de l'intervalle de confiance à 95 % selon la loi de poisson pour un comptage de zéro fibre. En l'absence de bruit de fond, cette limite est égale à 2,99 fois la sensibilité analytique.

Nombre de fibres comptées (N)

Dénombrement des fibres ou des structures fibreuses vues à travers le microscope. Ce dénombrement est fonction de la sensibilité analytique.

Sensibilité analytique (SA)

Concentration calculée de fibres d'amiante en suspension par litre d'air, équivalent à l'observation d'une fibre d'amiante dans l'analyse.

La sensibilité analytique SA est calculée à partir de la formule $SA = \frac{S}{n \cdot s \cdot V}$ (fb/l)

- S: Surface effective de filtration (mm²), sur le filtre en polycarbonate (préparation des grilles de microscopie)
- n: Nombre d'ouvertures de grilles examinées
- s: Surface moyenne des ouvertures de grilles (mm²)
- V: Volume d'air prélevé, en litre, sur la fraction analysée de la surface du filtre de prélèvement

Concentration calculée (Cc)

C'est le nombre de fibres d'amiante comptées, multiplié par la sensibilité analytique : $C_c = N \cdot SA$

Intervalle de confiance à 95%

Selon une distribution statistique suivant une loi de poisson, correspond à l'intervalle, encadrant la valeur mesurée, dans lequel on peut être assuré d'un résultat fiable à 95%.

Cet intervalle est délimité par ses bornes inférieures et supérieures.



SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

Borne limite inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance

Elles correspondent aux incertitudes sur la concentration finale.

Résultat ou Concentration finale (Cf)

Lorsque le nombre total de fibres comptées est inférieur à 4 (N < 4)

La borne inférieure de l'intervalle de confiance correspond à moins d'une fibre dénombrée et n'a donc aucune signification. Le résultat est rendu sous la forme « *inférieur à »* la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

Pour 0, 1, 2 ou 3 fibres dénombrées, les bornes supérieures du nombre de fibres à utiliser pour calculer la limite supérieure de la concentration, sont respectivement 2,99 - 4,74 - 6,20 - 7,75.

Le résultat sera équivalent aux termes suivants :

N	Borne Sup.	Résultat
0	2,99	< 2,99 x SA
1	4,74	< 4,74 x SA
2	6,20	< 6,20 x SA
3	7,75	< 7,75 x SA

Lorsque le nombre total de fibres comptées est supérieur à 4 (N > 4)

Dans ce cas les bornes inférieures et supérieures de l'intervalle de confiance à 95% de la concentration sont calculées à partir de l'intervalle de confiance du nombre de fibres dénombrées.

La norme NF X 43-050 présente au § 10, un tableau de valeurs de ces bornes selon des valeurs de N.

Dans tous les cas, le résultat est rendu en fibres / litre d'air.

Témoin

Filtre qui a été emporté sur le site de prélèvement et dont la cassette a été ouverte et refermée. Un tel filtre s'utilise pour déterminer si une contamination a pu apparaître au cours de la manipulation des cassettes sur le terrain.

ANNEXE 2 - REFERENTIELS REGLEMENTAIRES ET NORMATIFS

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

ANNEXE 2 - Référentiels réglementaires et normatifs

REGLEMENTATION:

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE, MODIFIE PAR LE DECRET 2011-629 DU 3 JUIN 2011

- Articles R.1334-24 et R.1334-27 relatifs à la vérification périodique suite à un DTA avec une note 2.
- Articles R.1334-29 relatifs à la vérification des moyens de conservation suite à un DTA avec une note 3
- Articles R.1334-29-3 relatifs à la vérification après travaux et avant restitution aux utilisateurs.

ARRETE DU 19 AOUT 2011 relatif aux modalités de réalisation des mesures d'empoussièrement dans l'air des immeubles bâtis.

ARRETE DU 19 AOUT 2011 relatif aux conditions d'accréditation des organismes procédant aux mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis.

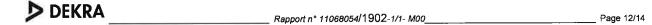
NORMALISATION:

NF EN ISO 16000-7 (SEPTEMBRE 2007), relative à la stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air.

GA X 46-033 (AOUT 2012), Guide d'application de la norme NF EN ISO 16000-7.

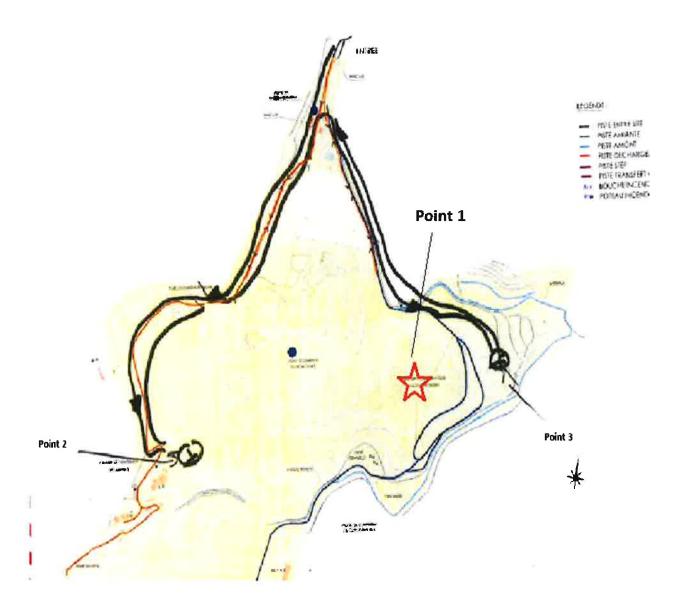
NF X 43-050 (JANVIER 1996), Qualité de l'air – Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission.

LAB REF 26 (AVRIL 2012), Exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis.



DU 25/11/2019 AU 26/11/2019

ANNEXE 3 - Schéma d'implantation des zones homogènes et du matériel de mesure



ANNEXE 4 - Fiche terrain

SURVEILLANCE CONTRACTUELLE SUEZ RV BORDE MATIN DE ROCHE LA MOLIERE

DU 25/11/2019 AU 26/11/2019



MESURE D'EMPOUSSIÈREMENT AMIANTE

Intervention n° 11068054/1902

Fiche n°

1

Grille de prélèvement

Intervenant D. PEYSSONNEL

Voir schéma d'implantation du point de mesure ci-derrière.

FT8631 A Version 2015-03

Bâtiment			nt et lieu de Suez RV	Borde matin			
Adresse 1	Boule	evard Puits Charle	es	CP 42 2	230 Ville	Roche la l	/lolière
dentification du lo	ocal contrôlé	Alvéole	amiante				
Occupation du loc Période d'occupat		local de vi	e normalement	occupé 🔄	local occasi	onnellement	occupé
Ventilation [OUI 🗸	NON E	En service	OUI 🗌 N	ON 🗌 Sa	ns objet ou no	n renseigné
	E	léments d	e stratégie d	échantillonn	age		
Objectif du prélève					D		
dentification de la	Zone Homogène	9					
Validation de la str	atégie de prélève	ement	OUI NO	ON Si non :	voir nouvelle st	ratégie	
			Etalonnaç	je			
nitial							
Relevé volume	volume		T ()			Débit (I/mn)	
(m3) Initial Final	prélevé (l)	Début	Temps (mn)		-	7,0	
1695,21 1695,25	35	Boodi	5	5	6.3 < 0	Q < 7,7	OUI
Final			temps au chronomè				-
Relevé volume	volume						
(m3)	prélevé (l)		Temps (mn)			Débit (I/mn)	
Initial Final		Début	Fin			7,0	
1705,09 1705,13	35		5	5,0			
			Mesure		,		
Vise en suspensio	n des fibres avar	nt le prélèven	nent		」 □ oui	✓ NON	
Type de mise en su	ıspension (si oui):					
Simulation de la pr	ésence humaine	pendant le p	rélèvement] □ oui	✓ NON	
Type de simulation	(si oui) :						
10 Constitution and the same	1	-			·		
l° prélèvement	Filtre 2		Réf. pompe	58094			c CARSO
Date prélèvement	25 au 26/11/2	2019	Réf. tête Réf. chronomètre	75778 78762	Re	f témoin Fift	e temoin
ate protoroment	20 44 20/11//				-		
Jour	Lowell	Mareli	Programma	ition			
Date (jj/mm/aa)	Lundi 25/11/2019	Mardi 26/11/2019					
Heure Début	08:45	20/11/2019		-			
Heure Fin	55.15	08:45					
		Tomas	s au compteur de la				
Débit (l/r	nn)	remp	Temps (h,000)		1	/olume (m³)	
		Relevé	s compteur	Durée du		compteur	Volume
Contrôle débit	Ecart	Début	Fin	prélèvement	Début	Fin	préleve
		4033,66	4047,66	14,0 h	1695,044	1705,127	10,1 m
Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0	0,0%	4000,00					_
Contrôle débit Initial Final	0,0% OUI	4000,00	soit	840 min		soi	t 10 083
Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0 Ecart < 10 %					du prélève		t 10 083

DEKRA

MESURE D'EMPOUSSIÈREMENT AMIANTE

Intervention n° 11068054/1902

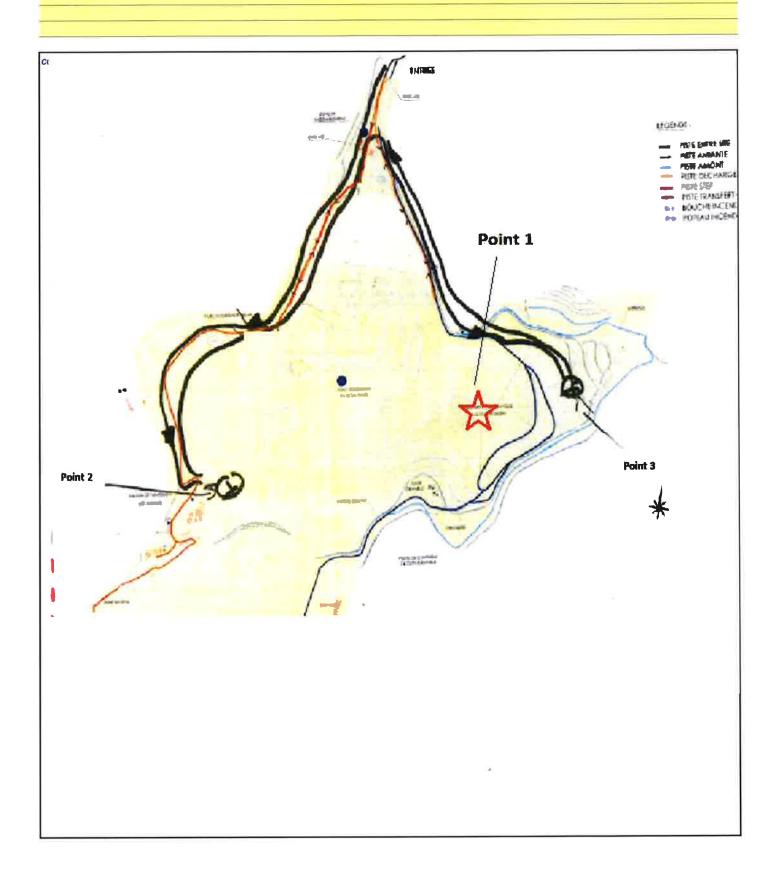
Fiche n°

e n°

1

Schéma (ou photo) d'implantation du point de mesure
Intervenant D. PEYSSONNEL FT8631 A Version 2015-03

Commentaires



MESURE D'EMPOUSSIÈREMENT AMIANTE

Intervention no

									11068054/1		
DEKR	Δ			le de pré	èvement					Fiche n°	2
DEIXI	Int	ervenant D. PEY	SSONNEL		FT8631	Α \	ersion 2015	-03		<u> </u>	
			Bâtimen	t et lieu	de prélèv	eme	ent				
Bâtiment		Suez RV Borde matin									
Adresse 1		Bou	levard Puits Charles			CP	42230	Ville	Roo	he la Moliè	re
Identifica	tion du lo	cal contrôlé	Puits Sai	nt Charle	S						
	on du loca l'occupation	on du local	local de vie	normalen	nent occup	é	✓ loca Exterieur	al occa	asionnelle	ement occ	upé
Ventilatio	n 🗌	OUI 🗸	NON En	service			NON		Sans objet	t ou non ren	seigné
			Eléments de	stratég	ie d'échar	ntillo	nnage				
Objectif o	lu prélève		X 46 033 - août			-	D				
Identifica	tion de la	Zone Homogèr	ne 📒								
Val <mark>idatio</mark> r	n de la stra	ntégie de prélè	vement 🔽	OUI [NON	Si no	on : voir no	uvelle	stratégie		
				Etalor	nage						
Initial											
	volume	volume							Débit (l	l/mn)	
(n Initial	n3) Final	prélevé (l)	Début	Temps (mn)		-				
1875,88	1875,92	35	Debut	5		5	-	6.3	7,0 < Q < 7,7		OUI
Final			te	mps au chro				0,0	- Q(- 1 j1		001
	volume n3)	volume prélevé (I)		Temps (mn)				Débit (l/mn)			
Initial	Final		Début	Fin			1 -		7,0)	
1885,77	1885,8	35		5	5	,0					
							<u> </u>				
				Mes	ure						
Mise en s	uspension	des fibres ava	ant le prélèveme	nt] [□ ou	ı 🗸	NON	
Type de n	nise en su	spension (si ou	ıi) :								
Simulatio	n de la pré	sence humain	e pendant le pré	lèvemen	t			J ou	ı	NON	
Type de s	imulation	(si oui) :									

		Mesure			
Mise en suspension	☐ OUI	✓ NON			
Type de mise en sus	spension (si oui) :				
Simulation de la pré	sence humaine pendant	le prélèvement		☐ OUI	✓ NON
Type de simulation ((si oui) :				
N° prélèvement	Filtre 1	Réf. pompe	74882	Ré	ef. blanc CARSO
		Réf. tête	67856	Réf.	témoin Filtre témoin
Date prélèvement	25 au 26/11/2019	Réf. chronomètre	78762		
		Programmatic	on .		

Programmation						
Jour	Lundi	Mardi				
Date (jj/mm/aa)	25/11/2019	26/11/2019				
Heure Début	08:40					
Heure Fin		08:40				

Temps au compteur de la pompe

Contrô	le débit	
nitial	Final	Ecart
7,0	7,0	
Ecart ·	OUI	

	Temps (h,000)	
Relevés	compteur	Durée du
Début	Fin	prélèvement
4629,65	4653,65	24,0 h
	soit	1 440 min

Volume (m³)					
Relevés	Volume				
Début	Fin	prélevé			
1875,729	1885,803	10,1 m³			
	soit	10 074			

Commentaires sur les conditions particulières lors du prélèvement

Voir schéma d'implantation du point de mesure ci-derrière.

MESURE D'EMPOUSSIÈREMENT AMIANTE

Intervention n° 11068054/1902

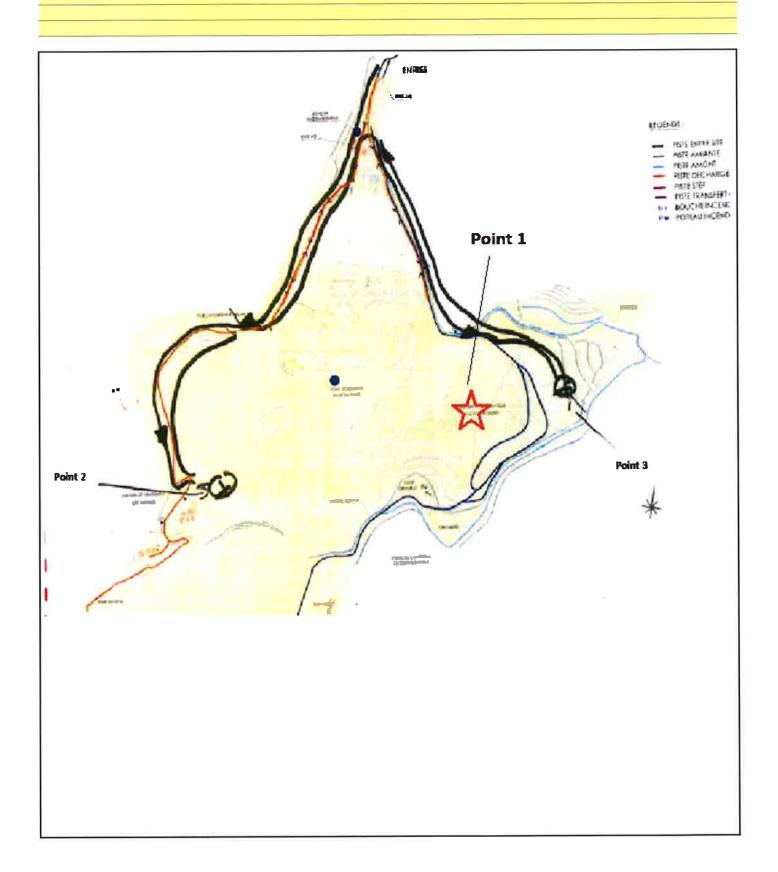
Fiche n°

2

Schéma (ou photo) d'implantation du point de mesure Intervenant D. PEYSSONNEL FT8631 A Version 201

Version 2015-03

Commentaires



MESURE D'EMPOUSSIÈREMENT AMIANTE

Intervention n° 11068054/1902

Fiche n°

Grille de prélèvement Intervenant D. PEYSSONNEL

FT8631 A Version 2015-03

3

Bâtiment			Suez RV	Borde matin			
Adresse 1		evard Puits Cha	rles	CP 42	230 Ville	Roche la M	lolière
dentification du loc	al contrôlé	Limite	de propriété am	ont			
Occupation du local Période d'occupatio		local de v	rie normalement	occupé [local occasi	onnellement	occupé
	OUI 🗸	NON	En service	OUI 🗆 N	ION 🗌 Sa	ns objet ou nor	ı renseign
	E	léments d	de stratégie d'	échantillonn	age		
Objectif du prélèven	nent, selon GA	X 46 033 - a	oût 2012 (lettre) :		D		
dentification de la Z	one Homogène	9					
/alidation de la strat	tégie de prélève	ement	☑ OUI ☐ NO	N Si non :	voir nouvelle str	atégie	
			Etalonnag	е			
nitial							
Relevé volume (m3)	voľume prélevé (I)		Temps (mn)			Débit (I/mn)	
Initial Final		Début	Fin			7,0	
2368,7 2368,74	35		5	5	6,3 < 0	Q < 7,7	OUI
inal			temps au chronomèt	re			
Relevé volume	volume					Dábit (I/mm)	
(m3)	prélevé (I)		Temps (mn)			Débit (I/mn)	
Initial Final		Début	Fin			7,0	
2378,61 2378,65	35		5	5,0			
lise en suspension ype de mise en sus imulation de la prés	pension (si oui):				☑ NON ☑ NON	
ype de simulation (s	si oui) :						
l° prélèvement							
preseventent	Filtre 3		Réf. pompe	63858	R	éf. blanc Blan	c CARS
	Filtre 3		Réf. pompe Réf. tête	63858 75777	_		
	Filtre 3 25 au 26/11/2	2019			_		
		2019	Réf. tête Réf. chronomètre	75777 78762	_		
		2019 Mardi	Réf. tête	75777 78762	_		
Jour Date (jj/mm/aa)	25 au 26/11/2		Réf. tête Réf. chronomètre Programma	75777 78762	_		
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début	25 au 26/11/2	Mardi 26/11/201	Réf. tête Réf. chronomètre Programma	75777 78762	_		
Jour Date (jj/mm/aa)	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019	Mardi	Réf. tête Réf. chronomètre Programma	75777 78762	_		
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019	Mardi 26/11/201 08:52	Réf. tête Réf. chronomètre Programma	75777 78762 tion	_		
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52	Mardi 26/11/201 08:52	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9	75777 78762 tion	Ré		
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52	Mardi 26/11/201 08:52 Tem	Programma Programma Programma Programma Programma Programma Temps (h,000) Programma	75777 78762 tion	Ré	remoin Filtr /olume (m³) compteur	e témoin
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52	Mardi 26/11/201 08:52 Tem Releve	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 Inps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement	Ré Ré Relevés	/olume (m³) compteur Fin	Volum-
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52	Mardi 26/11/201 08:52 Tem	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 pps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin 3030,04	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement 24,0 h	Ré	remoin Filtr /olume (m³) compteur	Volum préleve
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52	Mardi 26/11/201 08:52 Tem Releve	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 Inps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement	Ré Ré Relevés	/olume (m³) compteur Fin	Volum préleve
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0 Ecart < 10 %	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52 0) Ecart 0,0% OUI	Mardi 26/11/201 08:52 Tem Releve Début 3006,04	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 Inps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin 3030,04 soit	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement 24,0 h 1 440 min	Relevés Début 2368,574	Volume (m³) compteur Fin 2378,655 soi	Volume préleve
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0 Ecart < 10 %	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52 0) Ecart 0,0% OUI	Mardi 26/11/201 08:52 Tem Releve Début 3006,04	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 pps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin 3030,04	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement 24,0 h 1 440 min	Relevés Début 2368,574	Volume (m³) compteur Fin 2378,655 soi	Volume préleve
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0 Ecart < 10 %	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52 0) Ecart 0,0% OUI	Mardi 26/11/201 08:52 Tem Releve Début 3006,04	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 Inps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin 3030,04 soit	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement 24,0 h 1 440 min	Relevés Début 2368,574	Volume (m³) compteur Fin 2378,655 soi	Volum préleve
Jour Date (jj/mm/aa) Heure Début Heure Fin Débit (l/mn Contrôle débit Initial Final 7,0 7,0 Ecart < 10 %	25 au 26/11/2 Lundi 25/11/2019 08:52 0) Ecart 0,0% OUI	Mardi 26/11/201 08:52 Tem Releve Début 3006,04	Réf. tête Réf. chronomètre Programma 9 Inps au compteur de la Temps (h,000) és compteur Fin 3030,04 soit	75777 78762 tion pompe Durée du prélèvement 24,0 h 1 440 min	Relevés Début 2368,574	Volume (m³) compteur Fin 2378,655 soi	Volum prélev

DEKRA

MESURE D'EMPOUSSIÈREMENT AMIANTE

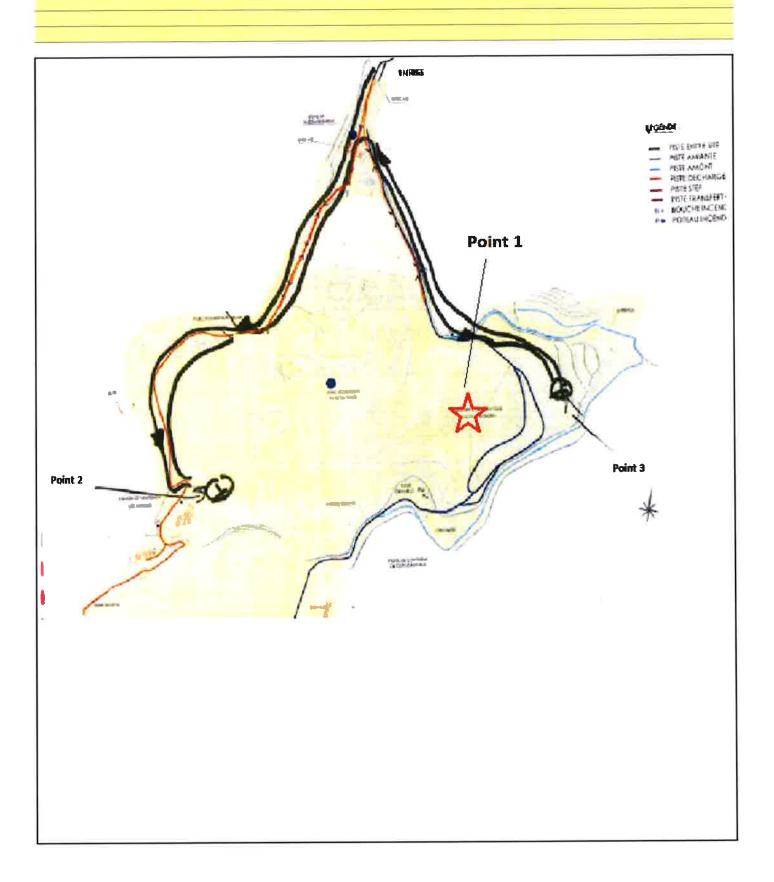
Intervention n° 11068054/1902

Fiche n°

3

Schéma (ou photo) d'implantation du point de mesure
Intervenant D. PEYSSONNEL FT8631 A Version 2015-03

Commentaires



Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Département Amiante

4, avenue Jean Moulin - CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX Tél.: (33) 04 72 76 16 39

Fax: (33) 04 78 72 00 67

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Edité le : 28/11/2019



DEKRA INSPECTION Monsieur PEYSSONNEL Pôle Mesures 36 Avenue Jean Mermoz - BP 8212

LYON Cedex 08

Identification dossier: AMI19-15083 Réference contrat : AMIC12-48

Identification échantillon : AMI1911-15781 -1 Enregistré le : 27/11/2019

Doc Adm Client: Commande n°0613/19/822

Référence client : Intervention n° 11068054/1902 - Ech 1 - 1/3

Site:

ROCHE LA MOLIERE

69355

Localisation: Non communiqué

Nature de l'échantillon : MESURE D'EMPOUSSIEREMENT - OBJECTIF : D -

Date de début d'analyse : 27/11/2019

Paramètres	Données	Unités	Normes	COFRAC
Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Résultat final en densité	IETA selon NF X43-050			T
Limite inférieure	0.00	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Concentration d'amiante (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	Inférieur à 11 739,98	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Limite supérieure	11 739.98	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Résultat final				- 1
Limite inférieure	0.00	Fibres/L	NF X43-050	
Concentration d'amiante (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	Inférieur à 1.18	Fibres/L	NF X43-050	-1
Limite supérieure	1,18	Fibres/L	NF X43-050	
Variété d'amiante	Pas d'amiante détecté	·	NF X43-050	#
Nombre de fibres de chrysotile observées (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	0	Fibres	NF X43-050	#
Nombre de fibres d'amphibole observées (L>5μm, d<3μm, L/d>3)	0	Fibres	NF X43-050	#
Référence Témoin	filtre témoin	88	NF X43-050	#
Paramètres analytiques				
N° d'inventaire de l'évaporateur de carbone	INV AUT 7465	387	NF X43-050	#
Sensibilité analytique	0.29	Fibres/L	NF X43-050	
Sensibilité analytique	3 020.32	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Nombre d'ouvertures de grille lues	14		NF X43-050	#
Nombre de grilles observées	2	(70)	NF X43-050	#
Surface de l'ouverture	0.010453	mm2	NF X43-050	"
Fraction filtrée	0,500	-	NF X43-050	"
Surface de la membrane	221	mm2	NF X43-050	"#
Taux d'obscurcissement	< 10	%	NF X43-050	"#
Traitement à l'acide	non		NF X43-050	"#
Incertitude liée à la préparation	15	%	NF X43-050	#
Prélèvement client selon NF X43-050 Données client relatives au pompage				
Volume d'air prélevé	10,07400	m3	NF X43-050	
Date de début prélèvement 1	26/11/2019 00:00		NF X43-050	
Incertitude sur le volume	10	%	NF X43-050	

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Département Amiante

4, avenue Jean Moulin - CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX Tél. : (33) 04 72 76 16 39

Fax: (33) 04 78 72 00 67

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Identification échantillon: AMI1911-15781-1

METCL3 PRELEVEMENT CLIENT + INCERT. ET ANALYSE PAR MET (NF X43-050)

Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance bilatérale à 95% de la concentration sont obtenues à partir de la loi de Poisson et correspondent à l'incertitude sur le comptage.

Le calcul des limites inférieures et supérieures prend en compte l'incertitude sur le comptage et sur la préparation

La concentration calculée est égale au nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique. Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance,

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages,

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les données concernant la réception, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous précisons que des informations concernant le prélèvement sont gérées informatiquement par les Ministères de la Santé et du Travail pour des finalités statistiques. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce sur demande effectuée par courrier auprès de notre Chef de Département.

Mickael CARREIRA Responsable adjoint de Laboratoire

July 1

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Département Amiante 4, avenue Jean Moulin - CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX

Tél.: (33) 04 72 76 16 39 Fax: (33) 04 78 72 00 67

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Edité le : 28/11/2019



DEKRA INSPECTION Monsieur PEYSSONNEL Pôle Mesures 36 Avenue Jean Mermoz - BP 8212 69355 LYON Cedex 08

Identification dossier:

AMI19-15083

Réference contrat : AMIC12-48

Identification échantillon :

AMI1911-15782 -1

Enregistré le :

27/11/2019

Doc Adm Client :

Commande n°0613/19/822

Référence client :

Intervention n° 11068054/1902 - Ech 2 - 2/3

Site:

ROCHE LA MOLIERE

Localisation:

Non communiqué

Nature de l'échantillon :

MESURE D'EMPOUSSIEREMENT - OBJECTIF : D =

Date de début d'analyse : 27/11/2019

Paramètres	Données	Unités	Normes	COFRAC
Détermination de la concentration en fibres d'amiante par M Résultat final en densité	IETA selon NF X43-050			T
Limite inférieure	0.00	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Concentration d'amiante (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	Inférieur à 11 739,98	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Limite supérieure	11 739 98	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Résultat final				
Limite inférieure	0.00	Fibres/L	NF X43-050	
Concentration d'amiante (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	Inférieur à 1.18	Fibres/L	NF X43-050	- 1
Limite supérieure	1,18	Fibres/L	NF X43-050	
Variété d'amiante	Pas d'amiante détecté	*	NF X43-050	#
Nombre de fibres de chrysotile observées (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	0	Fibres	NF: X43-050	#
Nombre de fibres d'amphibole observées (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	0	Fibres	NF X43-050	#
Référence Témoin	filtre témoin	×	NF X43-050	#
Paramètres analytiques				
N° d'inventaire de l'évaporateur de carbone	INV AUT 7465	190	NF X43-050	#
Sensibilité analytique	0,29	Fibres/L	NF X43-050	
Sensibilité analytique	3 020.32	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Nombre d'ouvertures de grille lues	14	85	NF X43-050	#
Nombre de grilles observées	2	\$.	NF X43-050	#
Surface de l'ouverture	0.010453	mm2	NF X43-050	#
Fraction filtrée	0.500	-	NF X43-050	#
Surface de la membrane	221	mm2	NI- X43-050	"
Taux d'obscurcissement	< 10	%	NF X43-050	"
Traitement à l'acide	non	-	NF X43-050	"#
Incertitude liée à la préparation	15	%	NF X43-050	#
Prélèvement client selon NF X43-050 Données client relatives au pompage				
Volume d'air prélevé	10,08300	m3	NF X43-050	
Date de début prélèvement 1	26/11/2019 00:00	-	NIF X43-050	
Incertitude sur le volume	10	%	NF: X43-050	

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Département Amiante

4, avenue Jean Moulin - CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX Tél.: (33) 04 72 76 16 39

Fax: (33) 04 72 76 16 39

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Identification échantillon: AMI1911-15782-1

METCL3 PRELEVEMENT CLIENT + INCERT, ET ANALYSE PAR MET (NF X43-050)

Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance bilatérale à 95% de la concentration sont obtenues à partir de la loi de Poisson et correspondent à l'incertitude sur le comptage.

Le calcul des limites inférieures et supérieures prend en compte l'incertitude sur le comptage et sur la préparation.

La concentration calculée est égale au nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages,

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les données concernant la réception, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*)

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous précisons que des informations concernant le prélèvement sont gérées informatiquement par les Ministères de la Santé et du Travail pour des finalités statistiques. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce sur demande effectuée par courrier auprès de notre Chef de Département.

Mickael CARREIRA
Responsable adjoint de Laboratoire

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Département Amiante

4, avenue Jean Moulin - CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX Tél.: (33) 04 72 76 16 39

Tél.: (33) 04 72 76 16 39 Fax: (33) 04 78 72 00 67

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Edité le : 28/11/2019



DEKRA INSPECTION Monsieur PEYSSONNEL Pôle Mesures 36 Avenue Jean Mermoz - BP 8212

69355 LYON Cedex 08

Identification dossier: AMI19-15083 Réference contrat: AMIC12-48

Identification échantillon : AMI1911-15783 -1

Enregistré le : 27/11/2019

Doc Adm Client : Commande n°0613/19/822

Référence client : Intervention n° 11068054/1902 - Ech 3 - 3/3

Site:

ROCHE LA MOLIERE

Localisation: Non communiqué

Nature de l'échantillon : MESURE D'EMPOUSSIEREMENT - OBJECTIF : D -

Date de début d'analyse : 27/11/2019

Paramètres	Données	Unités	Normes	COFRAC
Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Résultat final en densité	TA selon NF X43-050			
Limite inférieure	0.00	Fibres/membrane	NIF X43-050	#
Concentration d'amiante (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	Inférieur à 11 739,98	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Limite supérieure	11 739 98	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Résultat final				
Limite inférieure	0.00	Fibres/L	NF X43-050	
Concentration d'amiante (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	Inférieur à 1,18	Fibres/L	NF X43-050	- 1
Limite supérieure	1.18	Fibres/L	NF X43-050	
Variété d'amiante	Pas d'amiante détecté	×	NF X43-050	#
Nombre de fibres de chrysotile observées (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	0	Fibres	NF X43-050	#
Nombre de fibres d'amphibole observées (L>5µm, d<3µm, L/d>3)	0	Fibres	NF X43-050	#
Référence Témoin	filtre témoin	8	NF X43-050	#
Paramètres analytiques				- 1
N° d'inventaire de l'évaporateur de carbone	INV AUT 7465	*	NF X43-050	#
Sensibilité analytique	0.29	Fibres/L	NF X43-050	
Sensibilité analytique	3 020.32	Fibres/membrane	NF X43-050	#
Nombre d'ouvertures de grille lues	14	*	NF X43-050	#
Nombre de grilles observées	2	*	NF X43-050	#
Surface de l'ouverture	0.010453	mm2	NF: X43-050	#
Fraction filtrée	0.500	-	NI: X43-050	#
Surface de la membrane	221	mm2	NF X43-050	#
Taux d'obscurcissement	< 10	%	NF X43-050	#
Traitement à l'acide	non	-	NI ⁻ X43-050	#
Incertitude liée à la préparation	15	%	NF X43-050	#
Prélèvement client selon NF X43-050 Données client relatives au pompage				
Volume d'air prélevé	10.08100	m3	NF X43-050	
Date de début prélèvement 1	26/11/2019 00:00		NF: X43-050	
Incertitude sur le volume	10	%	NF X43-050	

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Département Amiante

4, avenue Jean Moulin - CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX Tél.: (33) 04 72 76 16 39

Tél : (33) 04 72 76 16 39 Fax : (33) 04 78 72 00 67

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Identification échantillon: AMI1911-15783-1

METCL3 PRELEVEMENT CLIENT + INCERT, ET ANALYSE PAR MET (NF X43-050)

Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance bilatérale à 95% de la concentration sont obtenues à partir de la loi de Poisson et correspondent à l'incertitude sur le comptage

Le calcul des limites inférieures et supérieures prend en compte l'incertitude sur le comptage et sur la préparation, La concentration calculée est écale au nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité analytique

Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #,

Les données concernant la réception, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*)

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous précisons que des informations concernant le prélèvement sont gérées informatiquement par les Ministères de la Santé et du Travail pour des finalités statistiques. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce sur demande effectuée par couπier auprès de notre Chef de Département.

Mickael CARREIRA Responsable adjoint de Laboratoire ANNEXE 5 : MESURES DE CONCENTRATIONS EN POLLUANTS DANS LES REJETS ATMOSPHERIQUE

Ekos Ingénierie AFF 2020 094

Rapport de mesure



SUEZ BORDE MATIN A l'attention de M.CERDAN

Boulevard puit Charles 42230 ROCHE LA MOLIERE

MESURES DE CONCENTRATIONS EN POLLUANTS DANS LES **REJETS ATMOSPHERIQUES**

Version	Nature de la révision	Validation de SOCOTEC Environnement (signature du chargé de mission)
	,	Fabien BATTUT - Chargé d'affaires
1	l	

INTERVENTION

SUEZ BORDE MATIN - France

SOCOTEC ENVIRONNEMENT est agréé par le ministre chargé des installations classées par arrêté du JO du 21 juillet 2019.

La liste des prélèvements pour lesquels l'agrément a été délivré est disponible dans l'annexe 1

Nº D'AFFAIRE: 1902EL7P0000103V04 DATES D'INTERVENTION: 29/10/2019 DATE D'EDITION DU RAPPORT : 15/11/2019 **NUMERO DE RAPPORT / CHRONO : EL7P0/19/1016 INTERVENANTS: Fabien BATTUT / Enes ASLAN**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Version 27 du 03/09/2019

Pôle Sud Est Agence de Lyon 11 rue Saint Maximin 69416 LYON CEDEX 03 **2**:04 72 11 46 07

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros - 834 096 497 RCS Versailles Siège social: 5, place des Frères Montgolfier - CS 20732 - Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Rédacteur : Fabien BATTUT

Nombre de page : 51 pages (annexes comprises)

Accréditation n°1-6539

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole * au paragraphe 1

Portée disponible sur www.cofrac.fr



SOMMAIRE

1. Presentation de la mission	3
2. TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE MESURES	4
2.1 MOTEUR 1	6
3. DECLARATION DE CONFORMITE	10
4. ANNEXES	11
4.1 ANNEXE 1 : AGREMENTS DE SOCOTEC ENVIRONNEMENT	11
4.2 ANNEXE 2 : DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET DE LEURS CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT 4.3 ANNEXE 3 : METHODES DE REFERENCE	
4.4 ANNEXE 4 : LABORATOIRE D'ANALYSES SOUS-TRAITANT 4.5 ANNEXE 5 : MATERIEL DE MESURE	13
4.6 ANNEXE 6 : CONFORMITE DE LA SECTION DE MESURAGE ANNEXE 7 : EVALUATION DE L'HOMOGENEITE DE L'EFFLUENT GAZEUX	14
4.7 ANNEXE 8 : IMPACTS ET ECARTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES DE REFERENCE	17
4.9 ANNEXE 10: RESULTATS DETAILLES DES ESSAIS 4.10 ANNEXE 11: DUREES MINIMALES DE PRELEVEMENT EN FONCTION DES LQ	24



1. Presentation de la mission

Objectif

Ce rapport présente les résultats :

- des mesures de concentrations en polluants réalisées sur les rejets atmosphériques suivants :
 - o Moteur 1
 - o Moteur 2
 - o Moteur 3,

Selon le contrat référencé 1902EL7P0000103V04. Les torchères n'ont pas pu être contrôlées puisque lors de nos venues elles ne fonctionnaient pas.

Demandeur

SUEZ BORDE MATIN Boulevard puit Charles 42230 ROCHE LA MOLIERE France

Site d'intervention

SUEZ BORDE MATIN Boulevard puit Charles 42230 ROCHE LA MOLIERE France

Référentiel

	Texte de référence	Commentaire
Agréments	arrêté du 11 mars 2010 (modalités d'agrément des laboratoires)	Sachant que les résultats du précédent contrôle pour les paramètres SO2, Poussières (cf. rapport référencé F13T1_17_1244) sont inférieurs à 20 % de la valeur limite d'émission, un seul essai a été réalisé pour ces paramètres (dérogation autorisée par l'arrêté du 11/03/10)
Normes de référence	arrêté du 7 juillet 2009	Les éventuels écarts par rapport aux méthodes de référence sont listés dans l'annexe 8.
Accréditations	LAB REF 22	Les paramètres mesurés sous accréditation apparaissent avec le symbole (*) dans le tableau ci-après.
Valeurs Limites à l'Emission (VLE)	Arrété préfectoral du 6 Octobre 2015	-

Paramètres contrôlés

Le tableau ci-dessous indique les paramètres contrôlés pour chaque rejet.

Rejet	Paramètres à contrôler
Moteur 1 Moteur 2 Moteur 3	Vitesse et débit*,H2O*,O2*,CO*,NOx*,COVT*,COVNM*,CH4*,poussières*,SO2*,Formaldé hydes

^{*} sous accréditation (prélèvement et analyse)

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 3/51



2. TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DE MESURES

Les règles de traitement des résultats sont celles définies par le LAB REF 22 :

- pour une valeur comprise entre la limite de détection (LQ/3 pour les mesures manuelles et LQ/2 pour les mesures automatiques) et la limite de quantification le résultat retenu est égal à la limite de quantification divisée par deux (indication « LQ/2 » dans l'annexe 10 « détail des résultats »), cette règle s'applique à chaque composé ou à chaque compartiment (ex : gazeux, particulaire...) dans le cadre d'une somme,
- pour une valeur inférieure à la limite de détection (LQ/3 pour les mesures manuelles et LQ/2 pour les mesures automatiques) le résultat retenu est égal à zéro (indication « ND » dans l'annexe 10 « détail des résultats »), cette règle s'applique à chaque composé ou à chaque compartiment (ex : gazeux, particulaire...) dans le cadre d'une somme,
- lorsque la valeur du blanc est supérieure à la mesure, le résultat est égal à la valeur du blanc (indication dans le tableau par le signe « < »).

2.1 Moteur 1

Conditions de fonctionnement de l'insta	Illation et mesurages	périphériques		
Teneur en oxygène de référence (O ₂ ref) de l'installation (% vol)	11			
Température moyenne des gaz (°C)		2	92	
Débit des gaz humides aux conditions réelles de T, P (m³/h)		12	593	
Débit de gaz sec aux conditions normales (m _o ³ /h)	5 327			
Conditions de fonctionnement de l'installation	cf. annexe 2 du rapport			
	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne
Teneur volumique en vapeur d'eau (% volume)	11,1	11,1	11,0	11,1
Concentration en O ₂ (% volume)	7,9	7,2	6,6	7,2
Concentration en CO₂ (% volume)	9,7	10,2	10,8	10,2
Vitesse au débouché (m/s)	27,5	28,0	28,0	27,8
Durée des essais	0:30	0:30	0:30	:67
Date des essais	29/10/19			

Conformité de la section de mesurage :

Les prescriptions normatives liées à la section de mesurage sont satisfaisantes dans leur totalité.

Conformité des méthodes de mesurage :

La mise en œuvre des méthodes de mesurage est non-conforme aux normes de référence. Voir annexe 8.

Tableau récapitulatif des résultats de mesures

Les concentrations sont exprimées sur gaz sec et rapportées à la teneur en oxygène de référence, soit 11%.

Les résultats détaillés des mesures sont disponibles dans l'annexe 10 (détail des résultats par composés, incertitudes de mesure....).

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 4/51



Paramètres		Valeurs mesurées	Valeurs mesurees			
raiailleties		essai 1	essai 2	essai 3	Moyenne	journalièr
со	concentration (mg/Nm3)	633	447	464	514,6	750
	flux (g/h)	4284	3325	3586	3732	-
Durée des essa	ais (h:min)	0:30	0:30	0:30		•
Date des essais	3	29/10/19	29/10/19	29/10/19		-
COVT	équivalent C (mg/Nm3)	71,7	58,6	57,9	62,7	
	flux (g/h)	445	452	449	449	
Durée des essa	ais (h:min)	0:30	0:30	0:30		2
Date des essais	3	29/10/19	29/10/19	29/10/19	:≆:	*
CH₄	concentration (mg/Nm3)	72,1	58,7	57,9	62,9	
	flux (g/h)	447	454	449	450	2
COV non	équivalent C (mg/Nm3)	8,73	7,24	7,32	7,8	50
méthaniques	flux (g/h)	54,2	56,0	56,8	56	£
NOx exprimés en NO ₂	concentration (mg/Nm3)	285	300	280	288,3	315
	flux (g/h)	1953	2218	2167	2113	-
Durée des essa	ais (h:min)	0:30	0:30	0:30		1
Date des essais	3	29/10/19	29/10/19	29/10/19	323	-
Poussières	concentration (mg/Nm3)	0,50	*	2	0,50	30
roussieres	flux (g/h)	3,48	×	ĝ.	3,48	ĝ
Durée des essa	ais (h:min)	1:00			(*	-
Date des essais	3	29/10/19	•		V#1	-
SO2	concentration (mg/Nm3)	0,96	÷		0,96	300
502	flux (g/h)	6,63	ă I	3	6,63	-
Durée des essa	ais (h:min)	1:00			:i e :	
Date des essais	3	29/10/19	-	-	786	
Formaldéhydes	concentration (mg/Nm3)	1,28		-	1,28	40
. Smaldenydes	flux (g/h)	9,40	9		9,40	-
Durée des essa	ais (h:min)	1:00	-	•		
Date des essais	8	29/10/19	2	-	163	- 14

Conformité des blancs de prélèvement :

Rejet : Moteur 1					
Paramétres		Concentration dans le blanc	Concentration dans le blanc (final) si plusieurs essais	C / NC du blanc	
Poussières	(mg/m ₀ ³)	0		С	
SO2	(mg/m ₀ ³)	0		С	

C/NC du blanc = Conformité/Non-Conformité du blanc

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 5/51



2.2 Moteur 2

Conditions de fonctionnement de l'insta	llation et mesurages	périphériques		
Teneur en oxygène de référence (O ₂ ref) de l'installation (% vol)	11			
Température moyenne des gaz (°C)		1	87	
Débit des gaz humides aux conditions réelles de T, P (m³/h)		13	358	
Débit de gaz sec aux conditions normales (m _o ³ /h)	6 973			
Conditions de fonctionnement de l'installation	cf. annexe 2 du rapport			42
	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne
Teneur volumique en vapeur d'eau (% volume)	10,8	10,6	10,5	10,6
Concentration en O ₂ (% volume)	7,3	7,2	9,0	7,8
Concentration en CO ₂ (% volume)	10,3	10,4	8,5	9,7
Vitesse au débouché (m/s)	29,5	29,5	29,6	29,5
Durée des essais	0:30	0:30	0:30	12
Date des essais	29/10/19			

Conformité de la section de mesurage :

Les prescriptions normatives liées à la section de mesurage sont satisfaisantes dans leur totalité.

Conformité des méthodes de mesurage :

La mise en œuvre des méthodes de mesurage est non-conforme aux normes de référence. Voir annexe 8.

Tableau récapitulatif des résultats de mesures

Les concentrations sont exprimées sur gaz sec et rapportées à la teneur en oxygène de référence, soit 11%.

Les résultats détaillés des mesures sont disponibles dans l'annexe 10 (détail des résultats par composés, incertitudes de mesure,...).

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 6/51



Paramètres		Valeurs mesurées			Moyenne	VLE
raiameties		essai 1	essai 2	essai 3	Moyenne	journaliė
со	concentration (mg/Nm3)	468	470	573	503,7	750
	flux (g/h)	4469	4517	4652	4546	-
Durée des essa	is (h:min)	0:30	0:30	0:30		
Date des essais	3	29/10/19	29/10/19	29/10/19		-
COVT	équivalent C (mg/Nm3)	58,5	62,0	61,9	60,8	
	flux (g/h)	576	571	570	572	
Durée des essa	is (h:min)	0:30	0:30	0:30	-	*
Date des essais	3	29/10/19	29/10/19	29/10/19		
CH₄	concentration (mg/Nm3)	65,7	69,7	69,7	68,4	
	flux (g/h)	647	642	642	644	×
COV non	équivalent C (mg/Nm3)	1,08	1,12	1,01	1,1	50
méthaniques	flux (g/h)	10,6	10,4	9,33	10	
NOx exprimés en NO ₂	concentration (mg/Nm3)	284	279	333	298,4	315
	flux (g/h)	2700	2669	2708	2692	9
Durée des essa	uis (h:min)	0:30	0:30	0:30		
Date des essais	3	29/10/19	29/10/19	29/10/19	-	=
Poussières	concentration (mg/Nm3)	0,73	· ·	#1	0,73	30
roussieres	flux (g/h)	6,90	ž	3	6,90	2
Ourée des essa	nis (h:min)	1:00		:=:		-
Date des essais	3	29/10/19	¥	31		
SO2	concentration (mg/Nm3)	1,31	÷	qui	1,31	300
002	flux (g/h)	12,5	2	277	12,5	=
Durée des essais (h:min)		1:00	-	3 9 .0		
Date des essais	3	29/10/19	-	348		
Formaldéhydes	concentration (mg/Nm3)	5,04	•	*	5,04	40
. omiciony des	flux (g/h)	46,0	ž	- 20	46,0	
Durée des essa	nis (h:min)	1:00		180		
Date des essais	3	29/10/19	-	(*)		-

Conformité des blancs de prélèvement :

Rejet : Moteur 2				
Paramètres		Concentration dans le blanc	Concentration dans le blanc (final) si plusieurs essais	C / NC du blanc
Poussières	(mg/m ₀ ³)	0	:#:	С
SO2	(mg/m ₀ ³)	0		(5)

C/NC du blanc = Conformité/Non-Conformité du blanc

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 7/51



2.3 **Moteur 3**

Conditions de fonctionnement de l'insta	Illation et mesurages	périphériques		
Teneur en oxygène de référence (O ₂ ref) de l'installation (% vol)	11			
Température moyenne des gaz (°C)		1	89	
Débit des gaz humides aux conditions réelles de T, P (m³/h)		13	407	
Débit de gaz sec aux conditions normales (m _o ³ /h)	6 913			
Conditions de fonctionnement de l'installation	cf. annexe 2 du rapport			
	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Moyenne
Teneur volumique en vapeur d'eau (% volume)	11,3	11,3	11,4	11,3
Concentration en O ₂ (% volume)	6,9	6,5	11,2	8,2
Concentration en CO ₂ (% volume)	10,6	10,6	6,1	9,1
Vitesse au débouché (m/s)	29,6	29,6	29,7	29,6
Durée des essais	0:30	0:30	0:30	-:
Date des essais	29/10/19			

Conformité de la section de mesurage :

Les prescriptions normatives liées à la section de mesurage sont satisfaisantes dans leur totalité.

Conformité des méthodes de mesurage :

La mise en œuvre des méthodes de mesurage est conforme aux normes de référence.

Tableau récapitulatif des résultats de mesures

Les concentrations sont exprimées sur gaz sec et rapportées à la teneur en oxygène de référence, soit 11%.

Les résultats détaillés des mesures sont disponibles dans l'annexe 10 (détail des résultats par composés, incertitudes de mesure,...).

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 8/51



Paramètres -		Valeurs mesurées			Moyenne	VLE
rarametres		essai 1	essai 2	essai 3	Moyerme	journalière
	vitesse (m/s)	29,6	29,6	29,7	29,6	
déb	it de fumées (Nm³/h)	6910	6900	6930	6913	
со	concentration (mg/Nm3)	472	453	701	542,1	750
	flux (g/h)	4608	4526	4708	4614	-
Durée des essa	ais (h:min)	0:30	0:30	0:30		
Date des essais	S	29/10/19	29/10/19	29/10/19		8
COVT	équivalent C (mg/Nm3)	60,4	58,5	87,3	68,7	
	flux (g/h)	587	584	587	586	2
Durée des essa	ais (h:min)	0:30	0:30	0:30		
Date des essais	S	29/10/19	29/10/19	29/10/19		-
CH₄	concentration (mg/Nm3)	66,3	64,1	95,5	75,3	
	flux (g/h)	645	640	642	642	
COV non	équivalent C (mg/Nm3)	2,46	2,50	3,92	3,0	50
	flux (g/h)	23,9	24,9	26,3	25	2
NOx exprimés	concentration (mg/Nm3)	244	248	380	290,8	315
en NO ₂	flux (g/h)	2383	2473	2556	2471	5
Durée des essa	ais (h:min)	0:30	0:30	0:30		
Date des essais	S	29/10/19	29/10/19	29/10/19	2	14
Poussières	concentration (mg/Nm3)	0,54	ē		0,54	30
1 Guadici Ca	flux (g/h)	5,24	:	8	5,24	5
Durée des essa	ais (h:min)	1:00				
Date des essais	S	29/10/19	2	@	÷	-
SO2	concentration (mg/Nm3)	1,24	3		1,24	300
G02	flux (g/h)	12,1	,		12,1	-
Durée des essa	ais (h:min)	1:00			*	_ =2
Date des essais	s	29/10/19	24	•	*	(4)
Formaldéhydes	concentration (mg/Nm3)	0,024			0,024	40
. ominadenydes	flux (g/h)	0,20			0,20	(%)
Durée des essa	ais (h:min)	1:00				(*)
Date des essais	S	29/10/19		92		180

Conformité des blancs de prélèvement :

Rejet : Moteur 3					
Paramètres		Concentration dans le blanc	Concentration dans le blanc (final) si plusieurs essais	C / NC du blanc	
Poussières	(mg/m _o ³)	0	1	С	
SO2	(mg/m ₀ ³)	0	•	С	

C/NC du blanc = Conformité/Non-Conformité du blanc

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 9/51



3. DECLARATION DE CONFORMITE

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs limites réglementaires sans tenir compte de l'incertitude.

Rejet	Cas	Paramètres	Déclaration de conformité
Moteur 1 Moteur 2 Moteur 3	VM < VL valeur mesurée inférieure à la valeur limite réglementaire	CO (concentration), COV non méthaniques (concentration), NOx (concentration), Poussières (concentration), SO2 (concentration), Formaldéhydes (concentration),	conforme

VM = valeur mesurée

VL = valeur limite réglementaire

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 10/51



4. ANNEXES

4.1 Annexe 1 : Agréments de Socotec Environnement

N°	Liste des agréments définis dans l'arrêté du 11/03/10	Agréments de Socotec Environnement
1	prélèvement (1a) et quantification (1b) des poussières dans une veine gazeuse	1a et 1b
2	prélèvement et analyse des composés organiques volatils totaux	2
3	prélèvement (3a) et analyse (3b) de mercure (Hg)	3a
4	prélèvement (4a) et analyse (4b) d'acide chlorhydrique (HCl)	4a
5a	prélèvement (5a) et analyse (5b) d'acide fluorhydrique (HF)	5a
6a	prélèvement (6a) et analyse (6b) de métaux lourds autres que le mercure	6a
7	prélèvement de dioxines et furannes dans une veine gazeuse (PCDD et PCDF)	7
8	analyse de la concentration en dioxines et furannes (PCDD et PCDF)	
9	prélèvement (9a) et analyse (9b) d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	9a
10	prélèvement (10a) et analyse (10b) du dioxyde de soufre (SO ₂)	10a
11	prélèvement et analyse des oxydes d'azote (NO _x et/ou NO)	11
12	prélèvement et analyse du monoxyde de carbone (CO)	12
13	prélèvement et analyse de l'oxygène (O ₂)	13
14	détermination de la vitesse et du débit-volume	14
15	prélèvement et détermination de la teneur en vapeur d'eau	15
16	prélèvement (16a) et analyse (16b) de l'ammoniac (NH₃)	16a

4.2 Annexe 2 : Description des installations et de leurs conditions de fonctionnement

4.2.1 Description de l'installation contrôlée et conditions de fonctionnement de l'installation Sans Objet

4.2.2 Paramètres pouvant influer sur les résultats de mesure

Aucun problème de fonctionnement ne nous a été signalé pendant notre intervention sur site.

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 11/51



4.3 Annexe 3 : Méthodes de référence

Les méthodes de référence sont celles définies dans l'arrêté du 7 juillet 2009.

4.3.1 Mesures avec résultat immédiat

Ces méthodes consistent à prélever un échantillon de l'effluent gazeux, à le traiter et à l'acheminer vers un analyseur de gaz à l'aide d'une ligne d'échantillonnage.

La ligne d'échantillonnage comporte :

- une prise de gaz (sonde réfractaire chauffée en acier inox) équipée d'un dispositif de filtration,

Pour les gaz autres que les COV:

- une ligne de transfert thermo régulée jusqu'au système de conditionnement,
- un système de conditionnement pour éliminer la vapeur d'eau par condensation à l'aide d'un système de refroidissement,
- une ligne froide de transfert vers l'analyseur.

Pour les COV:

 une ligne en PTFE chauffée à une température de 20°C au-dessus de la température de l'effluent gazeux afin d'éviter la condensation de certains composés dans la ligne et inférieure à 200°C.

Les mesures sont enregistrées en continu à l'aide d'une centrale d'acquisition et stockées sur PC.

Les méthodes de référence utilisées pour les mesures avec résultat immédiat sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Paramètre	Méthode de référence		
O ₂	analyseur en continu à paramagnétisme	NF EN 14789	
CO/CO₂	analyseur en continu à absorption infrarouge	NF EN 15058	
NO _x	analyseur en continu à chimiluminescence	NF EN 14792	
COV (Composés Organiques Volatils)	analyseur en continu à ionisation de flammes	NF EN 12619	
COV non méthaniques	analyseur en continu à ionisation de flammes	XP X 43-554	

Conformément aux exigences des normes, les analyseurs ont fait l'objet des vérifications suivantes sur site :

Avant échantillonnage :

- préchauffage de l'équipement,
- injection du gaz de zéro en entrée d'analyseur et ajustage du zéro,
- injection du gaz étalon en entrée d'analyseur et ajustage de la sensibilité,
- contrôle du zéro en entrée d'analyseur,
- contrôle du zéro en tête de ligne,
- contrôle de la sensibilité en tête de ligne.

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 12/51



Après échantillonnage:

- contrôle du zéro en tête de ligne,
- contrôle de la sensibilité en tête de ligne.

L'éventuelle dérive des analyseurs au cours de la mesure est prise en compte dans le calcul des concentrations en polluant.

4.3.2 Mesures avec résultat différé

Mesures par filtration et absorption dans une solution de barbotage

Un échantillon représentatif de l'effluent gazeux est extrait du conduit par l'intermédiaire d'une sonde de prélèvement iso cinétique. La phase particulaire est recueillie par filtration et la phase gazeuse est piégée par absorption dans une solution de barbotage spécifique à chaque polluant contenue dans des barboteurs avec fritté.

La ligne de prélèvement se divise en aval du filtre en une ligne principale et une ligne secondaire, chaque ligne possédant son propre système d'aspiration et de mesure du débit (compteur à gaz sec).

Une fois conditionnés, les échantillons prélevés sont envoyés pour analyse à un laboratoire.

Les méthodes de référence, les solutions de barbotage et les analyses réalisées pour les mesures avec résultat différé sont détaillées dans le tableau ci-après.

Paramètre	Méthode de référence	Solution de barbotage	Analyse
poussières	NF EN 13284-1 (faibles concentrations)	; - :	pesée
SOx	NF EN 14791	eau oxygénée	chromatographie ionique

Pour les prélèvements simultanés de plusieurs polluants, les recommandations du guide X43-551 ont été mises en œuvre.

4.3.3 Mesures complémentaires

Vitesse de l'effluent gazeux :

La vitesse et le débit volumique de l'effluent gazeux sont déterminés conformément à la norme ISO 10780 par mesure de la pression statique de l'effluent gazeux et de la pression différentielle à chaque point de la section de mesure à l'aide d'un tube de Pitot de type L.

Teneur en eau de l'effluent gazeux :

La teneur volumique en eau de l'effluent gazeux est déterminée conformément à la norme NF EN 14790. Cette méthode consiste à extraire du conduit un échantillon de l'effluent gazeux à l'aide d'une ligne chauffée et à piéger l'eau contenue dans l'effluent gazeux par adsorption sur des colonnes contenant un agent desséchant. La masse d'eau recueillie est ensuite déterminée par pesée. Toutefois cette méthode est définie pour des teneurs volumiques en eau comprises entre 4 % et 40 %. Dans le cas où la teneur volumique en eau est inférieure 4 %, une méthode hors accréditation de détermination à l'aide d'une sonde capacitive pourrait être mise en œuvre.

4.4 Annexe 4 : Laboratoire d'analyses sous-traitant

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire EUROFINS, excepté la pesée qui a été réalisée en interne. Le rapport d'analyse référencé 19E166475 est disponible sur demande.

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 13/51



4.5 Annexe 5 : Matériel de mesure

Le matériel et les consommables utilisés pour chaque mesure sont mentionnés dans les résultats détaillés des essais.

4.6 Annexe 6 : Conformité de la section de mesurage

	Moteur 1 : Ca	aractéristiq	ues du condเ	ıit	
Forme		O circulaire	O rectangulaire		
Orientation		O verticale	O horizontale		
Dimensions	Ø =	0,4			
internes (m)	Ø _{débouché} =	0,4			
	l=		× L=		
Hauteur par rappor	t au sol (m)	5			
	Moteur 1 : Co	nformité de	la plate-forn	ne	
Hauteur par rappor	t au sol (m)	5		Satisfaisant	Non satisfaisant
Longueurs droites	amont sans accident	● > 5 DH	○ < 5 DH	Х	
Longueurs droites	aval sans accident	● > 5 DH	○ < 5 DH	X	
Nombre d'axes exp	lorables	2		X	
Nombre d'orifices /	axe	1		X	
Zone de dégageme	ent (m)	ok		X	
Surface de travail		suffisante	insuffisante	Х	
Mains courantes		oui	○ non	X	
Plinthes		oui	○ non	Х	
Moyen de transport ascenseur,)	pour le matériel (potence,	oui	O non	х	
Accessibilité		o échelle à	escalierascenseur	nacellemesure au sol	
Trappes normalisée		oui oui	O non	Х	
Hauteur entre la pla prélèvement (m)	ate-forme et l'orifice de	entre 1,2 et 1,5		Х	
	Moteur 1 : Caractérist	tiques d'éc	oulement des	effluents	
Pression dynamiqu	e > 5 Pa	oui oui	O non	Х	
Absence de giration		oui oui	O non	Х	
Rapport entre vites la plus basse < 3	se locale la plus élevée et	oui oui	O non	х	
		Observation	ıs		
l'écoulement des ef homogène au regal respectées: - Pression dynamiq - Absence de giratio	distances en amont et/ou en fluents dans le plan d'échan rd des normes NF EN 15259 ue > 5 Pa on (angle d'écoulement < 15 itesse locale la plus élevée e	tillonnage peu et NF EN 132 ° par rapport	t toutefois être co 284-1 si les exige à l'axe du conduit	nsidéré comme nces suivantes s	satisfaisant et ont

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 14/51



175-1-2	Moteur 2 : Ca	ıractéristiq	ues du condu	it	
Forme		circulaire	O rectangulaire		
Orientation		verticale	O horizontale		
Dimensions	Ø=	0,4			
internes (m)	Ø _{débouché} =	0,4			
	l=		x L=		
Hauteur par rappo	rt au sol (m)	5			
	Moteur 2 : Co	nformité de	e la plate-forn	ne	
Hauteur par rappo	rt au sol (m)	5		Satisfaisant	Non satisfaisant
Longueurs droites	amont sans accident		○ < 5 DH	Х	
Longueurs droites	aval sans accident	● > 5 DH	○ < 5 DH	Х	
Nombre d'axes exp	olorables	2		Х	
Nombre d'orifices	axe	1		Х	
Zone de dégagem	ent (m)	ok		Х	
Surface de travail		suffisante	○ insuffisante	Х	
Mains courantes		oui	O non	Х	
Plinthes		Oui	O non	Х	
Moyen de transpor ascenseur,)	t pour le matériel (potence,	oui	O non	Х	
Accessibilité		o échelle à	escalierascenseur	nacellemesure au sol	
Trappes normalisé	es	oui oui	○ non	Х	
Hauteur entre la pl prélèvement (m)	ate-forme et l'orifice de	entre 1,2 et 1,5		х	
	Moteur 2 : Caractéris	tiques d'éc	oulement des	effluents	
Pression dynamiqu	ue > 5 Pa	oui 🕥	O non	Х	
Absence de giratio		oui oui	○ non	Х	
Rapport entre vites la plus basse < 3	sse locale la plus élevée et	oui	O non	х	
		Observation	าร		
l'écoulement des e homogène au rega respectées: - Pression dynamic - Absence de girat	distances en amont et/ou er offluents dans le plan d'échar ard des normes NF EN 1525 que > 5 Pa ion (angle d'écoulement < 15 vitesse locale la plus élevée	ntillonnage peu 9 et NF EN 132 5 ° par rapport	t toutefois être co 284-1 si les exige à l'axe du conduit	nsidéré comme nces suivantes s	satisfaisant et ont

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 15/51



	Moteur 3 : Ca	aractéristiq	ues du condu	uit	
Forme		circulaire	O rectangulaire		
Orientation		verticale	O horizontale		
Dimensions	Ø=	0,4			
internes (m)	Ø _{débouché} =	0,4			
	Ĩ=		× L=		
Hauteur par rappo	rt au sol (m)	5			
	Moteur 3 : Co	nformité d	e la plate-forr	ne	
Hauteur par rappo	rt au sol (m)	5		Satisfaisant	Non satisfaisant
Longueurs droites	amont sans accident	● > 5 DH	○ < 5 DH	X	
Longueurs droites	aval sans accident		○ < 5 DH	X	
Nombre d'axes exp	olorables	2		Х	
Nombre d'orifices /	axe	1		X	
Zone de dégageme	ent (m)			X	
Surface de travail		suffisante	○ insuffisante	Х	
Mains courantes		oui oui	O non	Х	
Plinthes		oui •	O non	Х	
Moyen de transpor ascenseur,)	t pour le matériel (potence,	oui	○ non	х	
Accessibilité		o échelle à	○ escalier○ ascenseur	nacellemesure au sol	
Trappes normalisé	es	oui	O non	Х	
Hauteur entre la pla prélèvement (m)	ate-forme et l'orifice de	entre 1,2 et 1,5		x	
	Moteur 3 : Caractéris	tiques d'éc	oulement des	effluents	
Pression dynamiqu	e > 5 Pa	oui	O non	X	
Absence de giration		oui	O non	Х	
Rapport entre vites la plus basse < 3	se locale la plus élevée et	oui	O non	х	
		Observation	าร		
l'écoulement des et	distances en amont et/ou er ffluents dans le plan d'échan rd des normes NF EN 15259 ue > 5 Pa	tillonnage peu	t toutefois être co	nsidéré comme	satisfaisant et
 Absence de giratie 	on (angle d'écoulement < 15			t et pas d'écoulei	ment négatif)

Avec:

$$D_h = 4 \times \frac{S}{P}$$

D_h = diamètre hydraulique du conduit (m)

S = surface de la section du conduit (m²)

P = périmètre de la section du conduit (m)



Annexe 7 : Evaluation de l'homogénéité de l'effluent gazeux

Dans le cas des composés gazeux, la stratégie d'échantillonnage dépend de l'homogénéité des effluents gazeux sur la section de mesurage. L'homogénéité doit être évaluée conformément au paragraphe 8.3 de la norme NF EN 15259. Toutefois, conformément aux prescriptions du guide d'application GA X 43-551, il est admis que l'écoulement est homogène au sens de la norme NF EN 15259 dans les cas suivants :

- les effluents sont issus d'un seul émetteur et il n'y a pas d'entrée d'air (il est supposé qu'il n'y a pas d'entrée d'air pour les conduits en pression),
- les effluents sont issus de plusieurs émetteurs et la section de mesurage est située en aval d'un système d'homogénéisation tel qu'un ventilateur d'extraction et il n'y a pas d'entrée d'air en aval.

4.6.1 Moteur 1

Les effluents sont issus d'un seul émetteur et il n'y a pas d'entrée d'air. Ainsi, la section de mesure est considérée comme homogène selon le guide d'application X43-551.

4.6.2 Moteur 2

Les effluents sont issus d'un seul émetteur et il n'y a pas d'entrée d'air. Ainsi, la section de mesure est considérée comme homogène selon le guide d'application X43-551.

4.6.3 Moteur 3

Les effluents sont issus d'un seul émetteur et il n'y a pas d'entrée d'air. Ainsi, la section de mesure est considérée comme homogène selon le guide d'application X43-551.

4.7 Annexe 8 : Impacts et écarts sur la mise en œuvre des normes de référence

Rejet	Norme	Ecart relatif à la mise en œuvre des normes de références	Impact sur le résultat transmis
Moteur 1 Moteur 2 Moteur 3	NF EN 14792	L'efficacité de conversion du convertisseur de NO ₂ est inférieure à 95%. Elle reste cependant supérieure à 80 % lorsqu'elle est déterminée sur la voie « mesurage ».	Si le rendement est déterminé sur la voie « mesurage », le LAB REF 22 autorise l'utilisation d'analyseur dont le rendement, est inférieur à 95 % mais supérieur à 80 %. Dans le cas présent, il n'y a pas d'impact sur le resultat des NOx car la présence de NO2 est négligeable

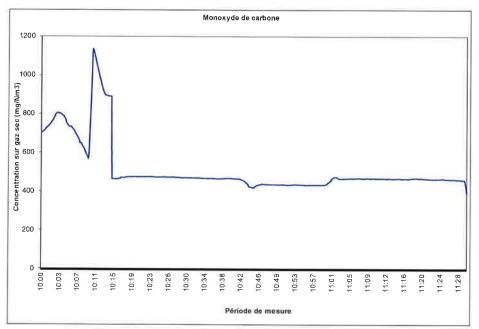
N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 17/51



4.8 Annexe 9 : Courbes d'enregistrement

Les graphiques ci-dessous présentent les résultats des analyses de gaz en continu.

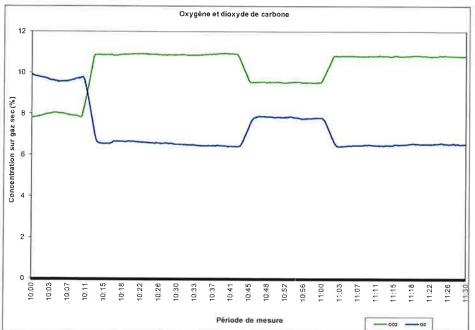
Moteur 1



Rejet : Moteur 1

Concentrations corrigées en O2

	CO (mg/Nm ³)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
moyenne	521,0

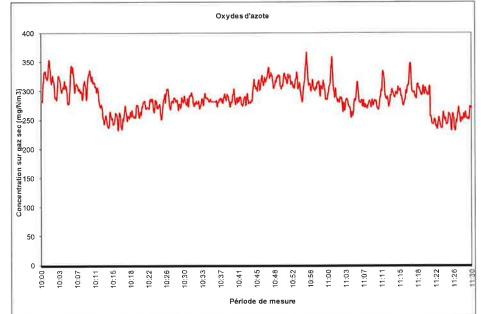


Rejet : Moteur 1

	CO ₂ (%)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
moyenne	10,2

	O ₂ (%)	
minimum	#N/A	
maximum	#N/A	
moyenne	7,3	

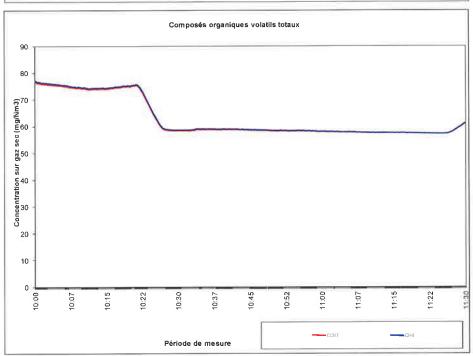






Concentrations corrigées en O2

	NO _x (mg/Nm ³)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
moyenne	289,3



Rejet : Moteur 1

Concentrations corrigées en O2

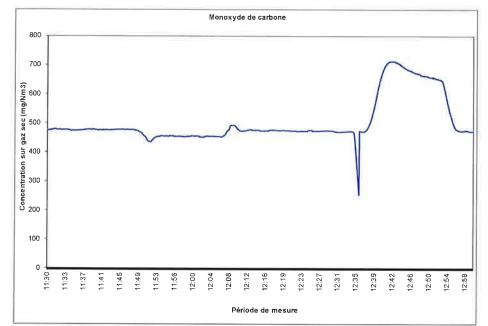
	COV totaux (mg équivalent C/Nm3)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
тоуеппе	62,7

	CH ₄ (mg équivalent CH ₄ /Nm3)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
moyenne	62,9

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 19/51



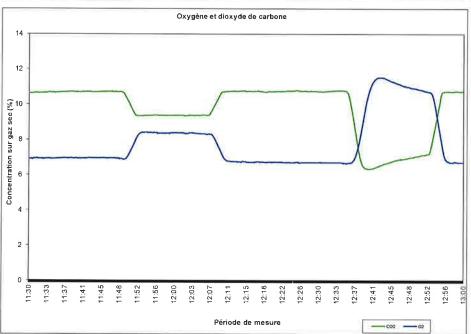
Moteur 2



Rejet : Moteur 2

Concentrations corrigées en O2

	CO (mg/Nm ³)
minimum	#N/A
naximum	#N/A
noyenne	495,0

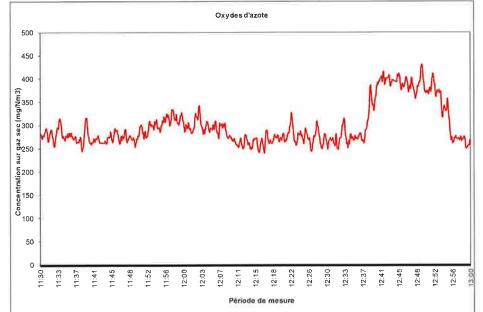


Rejet : Moteur 2

	CO ₂ (%)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
moyenne	9,9

	O ₂ (%)	
minimum	#N/A	
maximum	#N/A	
movenne	7.7	

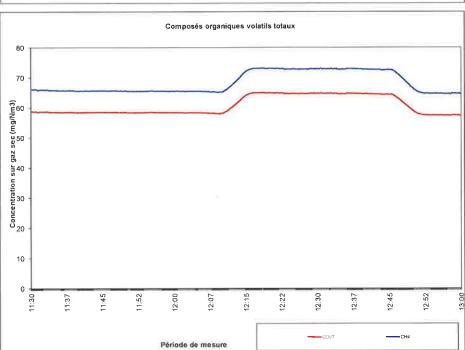






Concentrations corrigées en O2

	NO _x (mg/Nm³)
minimum	#N/A
maximum	#N/A
moyenne	294,1



Rejet : Moteur 2

Concentrations corrigées en O2

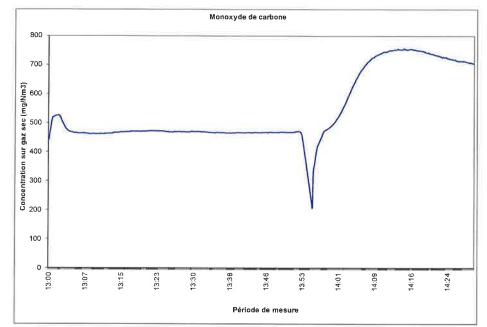
	COV totaux (mg équivalent C/Nm3)	
minimum	#N/A	
maximum	#N/A	
moyenne	60,8	

	CH ₄ (mg équivalent CH ₄ /Nm3)	
minimum	#N/A	
maximum	#N/A	
moyenne	68,4	

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 21/51



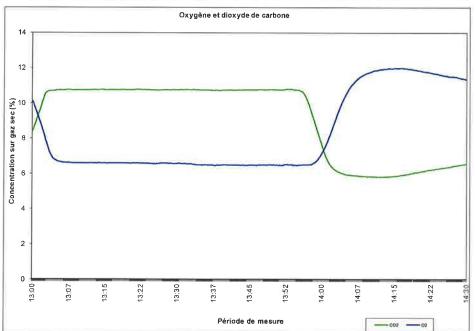
Moteur 3



Rejet : Moteur 3

Concentrations corrigées en O2

	CO (mg/Nm ³)
minimum	208,0
maximum	755,8
moyenne	542,1

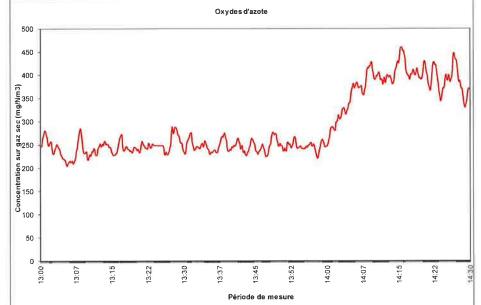


Rejet : Moteur 3

	CO ₂ (%)
minimum	5,8
maximum	10,8
moyenne	9,5

	O ₂ (%)
minimum	6,5
maximum	12,0
moyenne	7,8

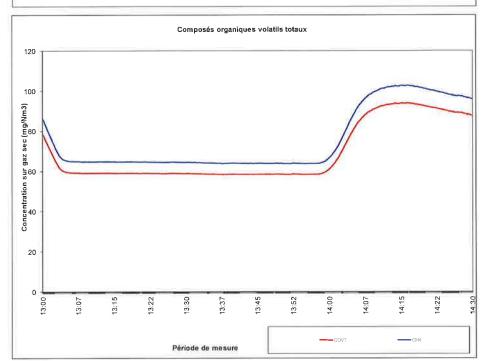




Rejet : Moteur 3

Concentrations corrigées en O2

	NO _s (mg/Nm ³)
minimum	204,8
maximum	459,4
moyenne	290,8



Rejet : Moteur 3

Concentrations corrigées en O2

	COV totaux (mg équivalent C/Nm3)	
minimum	58,3	
maximum	94,0	
moyenne	68,7	

	CH ₄ (mg équivalent CH ₄ /Nm3)
minimum	63,8
maximum	102,8
moyenne	75,3



4.9 Annexe 10 : Résultats détaillés des essais

Les incertitudes présentées sont déterminées pour des conditions de mesure « normalisées » et ne tiennent pas compte des éventuels écarts par rapport aux normes listés dans l'annexe 8. Ces incertitudes peuvent par conséquent être sous-estimées.

Moteur 1

50C0186	ANALYSES DE GAZ EN CONTINU					
Date	29/10/19 N* d'intervention		N* de dossier	1902EL7P0000103V04 Rejet	Moteur 1	
	والمراكب والسابي		Débit de gaz et teneur	en oxygène de référence	4 4.	
correctio	n	02				
	n O2 de référence (%)					

Identification du matériel					
NOx (ppm)	NO (ppm)	CO (ppm)	CO ₂ (%)	O ₂ (%)	SO ₂ (ppm)
NO dans N2	NO dans N2	CO dans N2	CO2 dans N2	O2 dans N2	63
MESSER	MESSER	MESSER	MESSER	AIR LIQUIDE	27
mélange SCS	mélange SCS	mélange SCS	COFRAC	COFRAC	
80,3	80,3	80,4	15,13	5,0	
N°20174414	N°20174414	N°20190768	19-0105	N°0155/19A	
13/11/19	13/11/19	12/02/21	22/02/22	23/01/21	
	NO dans N2 MESSER mélange SCS 80,3 N°20174414	NOx (ppm) NO (ppm) NO dans N2 NO dans N2 MESSER MESSER mélange SCS mélange SCS 80,3 80,3 N°20174414 N°20174414	NOx (ppm) NO (ppm) CO (ppm) NO dans N2 NO dans N2 CO dans N2 MESSER MESSER MESSER mélange SCS mélange SCS mélange SCS 80,3 80,4 N°20174414 N°20174414 N°20190768	NOx (ppm) NO (ppm) CO (ppm) CO₂ (%) NO dans N2 NO dans N2 CO dans N2 CO2 dans N2 MESSER MESSER MESSER MESSER mélange SCS mélange SCS COFRAC 80,3 80,4 15,13 N°20174414 N°20190768 19-0105	NOx (ppm) NO (ppm) CO (ppm) CO _z (%) O _z (%) NO dans N2 NO dans N2 CO dans N2 O2 dans N2 MESSER MESSER MESSER AIR LIQUIDE mélange SCS mélange SCS COFRAC COFRAC 80,3 80,4 15,13 5,0 N°20174414 N°20190768 19-0105 N°0155/19A

Bouteilles de gaz étalon	C₃H ₈ (ppm éq C)	CH₄ (ppm)
contenu/gaz de complément	C3H8 dans air	CH4 dans air
marque	MESSER	MESSER
n° d'identification	scs	scs
concentration	91,1	80,1
teneur en O ₂ (%)	air	air
n° du certificat d'étalonnage	N°18-0223-1	N°19-1248
date limite de garantie fournisseur	14/03/21	14/06/22

Analyseurs	NO/NOx	co	CO2	02	SO2	cov
marque/type	HORIBA PG 250	HORIBA	A PG 250	HORIBA PG 250		JUM 109L
n° d'identification	6899	6	899	6899		19735
date du dernier étalonnage	08/08/19	08/	08/19	08/08/19		27/05/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-06024	N° 19-06024	N° 19-06024	N° 19-06024	19	N° 19-04146
rendement convertisseur (%)	83,8	9			9	16)

Acquisition de données					
marque/type	GRAPHTEC GL800 :	acquisition et enregistrement des valeurs toutes les X s sur PC			
n° d'idenlification	8555				
date du dernier élalonnage	09/09/19				
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-06880				

Résultats des mesures

	gamme (% ou ppm)	essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6	essai 7	essai 8
heure début de mesure	53%	10:00	10:30	11:00	10:00	0:00	0:00	0:00	0:00
heure fin de mesure	>+ (10:30	11:00	11:30	11:00	0:00	0:00	0:00	0:00
O ₂	25								
leneur mesurée sur sec (% volume)	3.5.1	7,86	7,16	6,57	7,51				
incertitude (% volume)	741	1,8E-01	1,7E-01	1,6E-01	1,8E-01				
CO2	20								
teneur mesurée sur sec (% volume)	820	9,73	10,2	10,8	9,95				
Incertitude (% volume)	561	2,3E-01	2,4E-01	2,5E-01	2,3E-01				
со	100								
concentration sur gaz sec (ppm)	- 29	652	496	535	574				
concentration sur gaz sec (mg/Nm³)	_ Q	814	620	669	717				
incertitude (mg/Nm³)		1,6E+01	1,2E+01	1,3E+01	1,4E+01				
concentration sur sec à O2 ref (mg/Nm3)	-	633	447	464	540				
incertilude (mg/Nm³)		1,5E+01	1,1E+01	1,1E+01	1,3E+01				
flux horaire (g/h)	12	4284	3325	3586	#VALEUR!				
incertitude (g/h)		2,8E+02	2,2E+02	2,4E+02	#VALEUR!				

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 24/51



NOx	100								
concentration sur gaz sec (ppm)	30.1	181	201	197	191				
concentration sur gaz sec (mg/Nm³)	(*)	371	414	404	392				
Incertitude (mg/Nm³)	12	7,7E+00	8,6E+00	8,4E+00	8,1E+00				
concentration sur sec a O2 ref (mg/Nm3)	921	285	300	280	292				
Incertitude (mg/Nrn³)	3:	7,1E+00	7,2E+00	6,6E+00	7,2E+00				
flux horaire (g/h)	14.	1953	2218	2167	#VALEUR!				, ,
incertitude (g/h)	251	1,3E+02	1,4E+02	1,4E+02	#VALEUR!				
NO	100								
concentration sur gaz sec (ppm)	91								
COVT équivalent C	1000								
heure début de mesure	- Q1	10:00	10:30	11:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
heure fin de mesure	590	10:30	11:00	11:30	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
concentration sur gaz humide (ppm)		140	140	139					
concentration sur gaz humide en équivalent C (mg/Nm3)		75,2	75,0	74,6					1,111
concentration sur gaz sec en équivalent C (mg/Nm3)	61	84,6	84,4	83,8					
ncertitude (mg/Nm³)	- 81	1,1E+01	1,1E+01	1,1E+01					
concentration sur sec en équivalent C à O2 ref. (mg/Nm3)	25	71,7	58,6	57,9					
incertilude (mg/Nm³)		9,2E+00	7,5E+00	7,4E+00					
flux horaire (g/h)	4	445	452	449					
incertitude (g/h)	- ec	6,4E+01	6,5E+01	6,5E+01					
CH₄	1000								
concentration sur gaz humide (ppm)	4	106	105	104					
concentration sur gaz humide en équivalent CH₄ (mg/Nm3)	.	75,6	75,2	74,6					
concentration sur gaz sec en équivalent CH ₄ (mg/Nm3)	ЖI	85,1	84,7	83,8					
incertitude (mg/Nm³)	540	1,1E+01	1,1E+01	1,1E+01					
concentration sur sec à O2 ref. (mg/Nm3)		72,1	58,7	57,9					
incertitude (mg/Nm³)		9,4E+00	7,7E+00	7,6E+00					
flux horaire (g/h)		447	454	449					
incertilude (g/h)	-	6,5E+01	6,6E+01	6,5E+01					
COVNM		7.5	51		-				
concentration sur gaz humide (ppm)	- 2	17,1	17,3	17,6					
concentration sur gaz humide en êquivalent C (mg/Nm3)	4	9,16	9,28	9,44					
concentration sur gaz sec en équivalent C (mg/Nm3)	191	10,3	10,4	10,6					
incertitude (mg/Nm³)		13,10	13,04	12,92					
concentration sur sec en équivalent C à O2 ref. (mg/Nm3)		8,73	7,24	7,32					
incertitude (mg/Nm³)		11,10	9,05	8,93					
flux horaire (g/h)	-55	54,2	56,0	56,8					
incertitude (g/h)	540	6,9E+01	7,0E+01	6,9E+01					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 25/51



		NO _x	co	CO2	O ₂	NO	SO₂	C ₃ H ₈	CH₄
	entre l'ajustage de début et le n de mesure (min)	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00
Valeurs at	tendues pour les gaz él	alons							
zēro		0	0	0	0	0	0	0	0
sensibilité		80,3	80,4	15,1	5,0	80,3		91,1	80,1
Contrôles	avant échantillonnage	en tête de l	igne après	ajustage an	alyseur				
ajustage de	e la sensibilité	80,1	80,3	15,09	5,07	80,1		90,9	80
contrôle du zéro		0,3	0,4	0,04	0	0,3		0,02	0,04
Contrôles	après échantillonnage	en tête de l	igne						
contrôle du	zéro	0,5	0,6	0,09	0,03	0,5		1,3	1,1
contrôle de	la sensibilité	80,8	80,6	15,11	5,09	80,8		91,2	80,2
Coefficien	ts								
Ajustage	A (gain)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0	1.0
Ajustage	B (zéro corrigé du gain)	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3		0.0	0.0
Contrôle	A (gain)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0	1.0
Controle	B (zéro corrigé du gain)	0,5	0,6	0,1	0,0	0,5		1.3	1.1
Ecart	A (gain)	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0		0.0	0.0
ECAIL	B (zéro corrigé du gain)	0,2	0,2	0,1	0,0	0,2		1,3	1.1
D4-i (i-	A (gain)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Dérive /min B (zéro non corrigé)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Dérive au :	zero (%) (<5%)	0,2%	0,2%	0,3%	0,6%	0,2%		1,4%	1,3%
Dérive en sensibilité (%) (<5%)		0.6%	0.1%	-0.2%	-0.2%	0,6%		-1,1%	-1.1%

Dérive des analyseurs

Facteur de réponse au CH ₄		
Concentration en CH₄ lue sur la voie COVT après ajustage (ppm)	93,3	
Concentration de la bouteille de CH ₄ (ppm)	80,1	
Facteur de réponse	1,16	

Efficacité du four d'ox	ydation
Concentration en C ₃ H ₈ lue sur la voie CH ₄ après ajustage (ppm)	1,30
Rendement du four d'oxydation au C ₃ H ₈ (> 95 %)	98,3%

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 26/51



G)

TENEUR VOLUMIQUE EN EAU, VITESSE ET DEBIT DE L'EFFLUENT GAZEUX

N° d'intervention	N" de dossier	1902EL7F0000103V04 Date	29/10/19 Rejet	Moteur 1

Teneur volumique en eau de l'effluent gazeux

Matériel	balance / sonde H₂O		
marque/type	SARTORIUS 0 à 210		
n° d'identification	15426		
date du demier étalonnage	17/09/19		
n° du cerlifical d'étalonnage	N° 19-07125		

Mesure	Essai 1	Essai 2	Essai 3	200		=)÷:	39
marque/type compteur	19318	19318	COTEC TH/MA 8856	(2)	2		le:	J.Z.
n° d'identification	19318	19318	8856_C2	200	N.	Ţ.	V.E.	14
date du dernier étalonnage	10/07/19	10/07/19	25/06/19			*) * :	50
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-05242	N° 19-05242	N° 19-04862		- 2	_ 2		- 5
lempérature au compteur (°C)	37,0	37,0	38,6			•	7.6	94
pression almosphérique locale / compteur (hPa)	1001,0	1001,0	1001,0		8		SF	- 4
volume initial relevé au compteur (m3)	152,061	152,061	664,861	(4)		*	(8)	34
volume final relevé au compteur (m³)	153,389	153,389	664,887	S-20	3.	5:	18:).7
volume de gaz sec prélevé (m³)	1,328	1,328	0,026	185	4	2	(4)	- 4
heure début de mesure	10:00	10:00	10:00	083				
heure fin de mesure	11:00	11:00	11:00	(e)	6			- (2
débit de prélèvement (L/min)	22,1	22,1	0,4	260	*	*	16.	19
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	1,156	1,156	0,023		*	2	2/	18
volume normal de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	1,148	1,148	0,022		32		į.	-
pesée initiale (g)	0,0	1115,0	698,3	395		•	•:	12
pesée finale (g)	115,3	1230,6	700,5	•	- X	- ×		-
masse totale d'eau recueillie (g)	115,3	115,6	2,2	T+1	- 3	*	*:	
volume de vapeur d'eau correspondant (L)	143,5	143,9	2,7	050	8		9	3/
Température des fumées ° C	292,3	291,5	291,6	(¥:	5	-		(4)
teneur vol. eau (% vol.) d'un effluent saturé	100,0	100,0	100,0	688			25	31
Effluent saturé en eau	non	non	non	763	- 4	vi vi		30
Température condensats ° C (si sur Diox/HAP)	384		*	181	- 8	*	*:	*
teneur volumique en eau (% vol.)	11,11	11,14	11	3.20	87		*	•
incertitude (% vol.)	0,72	0,72	1,5	(%)	54	*	¥5	90

Masse volumique de l'effluent gazeux

Matériel	sonde de température
marque/lype	sonde de lempéralure ClM 1 m
n° d'identification	21899
date du dernier étalonnage	14/06/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04457

Caractéristiques de l'effluent gazeux	Essai 1	Essai 2	Essai 3
pression atmosphérique locale (hPa)	1001		
pression statique moy dans le conduit (Pa)	-396	-397	-398
température du gaz dans le conduit (°C)	292,3	291,5	291,6
Masse volumique de l'effluent gazeux	•		,
dans les conditions normales (kg/Nm³)	1,280		
dans les conditions réelles (kg/m³)	0,609		

Teneurs volumiques sur sec	
teneur en O ₂ sur gaz sec (%)	7,3
teneur en CO ₂ sur gaz sec (%)	10,2
Teneurs volumiques sur humide	
teneur en O ₂ sur gaz humide (%)	6,5
teneur en CO₂ sur gaz humide (%)	9,0
leneur en H ₂ O sur gaz humide (%)	11,1
teneur en CH₄ sur gaz humide (%)	1,1E-02
sous-total	73,4
teneur en N ₂ sur gaz humide (%)	72,7
teneur en Ar sur gaz humide (%)	0,7
total	100,0
Point de rosée (°C)	47,8

Nombre et emplacement des points de mesure (NF EN 15259)

Conduit circulaire			nombre de points de prélèvement par diamètre (méthode tangentielle)			2			
diamètre du conduit (m)	0,4	CHOIX DE LA METHODE METHODE TANGE			ODE TANGEN	TIELLE			
surface de la section (m²)	0,13			n					
N° du point de prélévèvement	1	2	3	4	5	6	7	8	9
distance point / paroi (cm)	5,8	34,2							

Conduit rectangulaire	
largeur du conduit (m)	
longueur du conduit (m)	

0 0

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 27/51



surface de la section (m²)		1							
N° du point de prélèvèvement	1	2	3	4	5	6	7	8	9
distance point / paroi li (cm)									
distance point / paroi Li (cm)									

Vitesse et débit de l'effluent gazeux

Matériel	tube de Pitot en L	manomètre		
marque/type	tube de Pitat en L (1m)	TESTO 445		
n° d'idenlification	22282	9679		
date du dernier étalonnage	15/10/19	05/03/19		
n° du certificat d'étalonnage	N° A19-112794	N° P19-27505		

		Essai 1				Essai 2		Essai 3			
Mesure	N° point de prélèvement	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vilesse (m/s)	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vitesse (m/s)	lempéralure (°C)	pression dynamique (Pa)	vilesse (m/s)	
	11	292,3	222	27,0	290,6	221	26,9	291,6	226	27,2	
	2	292,3	218	26,7	290,6	229	27,4	291,6	246	28,4	
	3										
	4										
1er diamètre	5										
	6								LILLO - IUCA DILICO		
	7								**********		
	8										
	9										
	10	292,3	245	28,3	292,3	255	28,9	291,6	246	28,4	
	11	292,3	241	28,1	292,3	254	28,8	291,6	239	28,0	
	12										
2ème	13										
diamètre	14										
	15										
	16										
	17										

	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Essai 4	Essai 5	Essai 6	Essai 7	Essai 8	
coefficient d'élalonnage du tube de Pitot (-)	0,9986								
vitesse moyenne du gaz (m/s)	27,5	28,0	28,0						
diamètre au débouché (si différent) (m)	0,40								
vitesse au débouché (m/s)	27,5	28	28						
incertitude (m/s)	1,1	1,1	1,1						
débit de gaz humide aux conditions réelles (m³/h)	12 451	12 668	12 660						
débit de gaz humide aux conditions normales (m _o ³ /h)	5 918	6 031	6 025						
débit de gaz sec aux conditions normales (m _o ³ /h)	5 260	5 360	5 360						
incertitude (Nm³/h)	330	340	350						

Validation de la mesure

absence de giralion	oui
pressions dynamiques > 5 Pa	ouī
rapport v _{max} /v _{min} < 3	oui

ecart entre température absolue en chaque point et température moyenne sur la section < 5%	ош
écart entre vitesse moyenne sur chaque diamètre et vitesse	57
moyenne sur la section < 5%	

(en cas prélèvement de poussières uniquement)



PRELEVEMENTS INDEPENDANTS

Rejet	Moteur 1
N° d'intervention	
N° de dossier	1902EL7P0000103V04

Corrections et débit de gaz sec	
correction	O2
teneur en O2 de référence (%)	11,0

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 28/51



Poussières

Matériel	Compteur	Thermocouple	Tube de Pitot en S
marque/type	DADO LAB QB1 V3	sonde de température CIM 1 m	tube de Pitot en S (1,5m) DADOLAB
n° d'identification	19318	21899	21929
date du dernier étalonnage	10/07/19	14/06/19	04/07/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-05242	N° 19-04457	N° A19-111957

		essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6
Conditions de prélèvement							
date de la mesure	2	29/10/19					
neure de début de mesure		10:00					
neure de fin de mesure		11:00					
matériau du tube d'aspiration		titane					
empérature de filtration (°C)		160					
diamètre de buse (mm)		5					
rapport d'isocinétisme (entre -5% et +15%)		7,6					
nombre de points explorés		4					
empérature au compteur (°C)		37,0					
pression au compteur (hPa)		1001,00	1001,00	1001,00	1001,00	1001,00	1001,00
volume initial relevé au compteur (m³)		152,061					
volume avant test de fuite (m³)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
volume après test de fuite (m³)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
volume final relevé au compteur (m³)		153,389					
volume de gaz sec prélevé (m³)		1,328					
débit de prélèvement (L/min)		22,1					
volume de gaz sec prélevé (Nm³)		1,156					
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)		1,148					
ncertitudes élargies fournies par le labo	ratoi	re d'analys	es	11.			
filtre (mg)		1,6E-01					
rinçage (mg)		0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00
Résultats	Mole	ur1_PF_E_1					
masse particulaire sur filtre (mg)		0,76					
	Mote	ur1_PR_E_1		***			
masse particulaire dans le rinçage (plusieurs essais) (mg)	ND	0	-	-	-		
masse particulaire dans le rinçage (mg)	ND	0					
concentration sur sec (mg/Nm³)		0,66					
ncertitude (mg/Nm³)		1,4E-01					
ncertitude relative (%)		21,3					
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)		0,50					
incertitude (mg/Nm³)		1,1E-01					
flux horaire (g/h)	\Box	3,48					
incertitude (g/h)	П	7,7E-01					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 29/51



Validité des mesures

[blanc] < 5 mg/m³ si [poussières] > 50 mg/m³ (NF X44-052) (1)

[blanc] < 0,1xVLEj si [poussières] < 50 mg/m³ (NF EN13284-1)

incertitude de pesée < 2,5 mg/m³ (NF X44-052)

Incertitude élargie de la concentration < 20 % de la VLE (critère 2)

Blanc de Prélèvement initial				Blar	nc de Prélé	vement final (si nomb	re d'essai > 1)
masse dans le blanc de sonde (mg)	ND	0	Moteur1_PR_B_1	8	: = :	(30)	
masse dans le blanc de filtre (mg)	ND	0	Moleur1_PF_B_1	9	(連	3	
valeur limite journalière (mg/Nm³)		30			•	•	
concentration dans le blanc (mg/Nm³)		0					
conformité du blanc C/NC (critère 1)		С			*		
incertitude élargie (mg/Nm³)		0,11			*		
conformité incertitude élargie (critère 2)		С			¥		
Poussières - pesées (NF X44-052 pour	poussi	ères > 50) mg/m³)				
conformité des pesées C/NC		•			3		

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 30/51



SO₂

Matériel	Compteur
marque/type	SOCOTEC TH/MA 8856_C1
n° d'identification	8856_C1
date du demier étalonnage	25/06/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04862

		essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6
Conditions de prélèvement						-	
date de la mesure		29/10/19					
heure début de mesure	T	10:00					
heure fin de mesure		11:00					
matériau du tube d'aspiration		titane					
température de filtration (°C)		120					
diamètre de buse (mm)		0					
rapport d'isocinétisme (entre -5% et +15%)		0,0					
nombre de points explorés		4					
température au compteur (°C)		39,1					
pression au compteur (hPa)		1001,00					
volume initial relevé au compteur (m3)		149,609					
volume final relevé au compteur (m³)		149,720					
volume de gaz sec prélevé (m³)		0,111					
débit de prélèvement (L/min)		1,8					
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	T	0,096					
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm3)		0,093					
Incertitudes élargies fournies par le labor	rato	ire d'analys	es				
barbotage (%)		8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
barbotage (mg)		9,4E-03					
Résultats	cf.re	ndement					
masse gazeuse (mg)	Π	0,12					
concentration sur sec (mg/Nm³)		1,26					
incertitude (mg/Nm³)		1,1E-01					
incertitude relative (%)		8,8					
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)		0,96					
incertitude (mg/Nm³)		8,5E-02					
flux horaire (g/h)	П	6,63					
incertitude (g/h)		7,2E-01					
Validité des mesures ([blanc] < 0,1 x VLE	Mot	our1_SO2_B_1					
masse dans le blanc de solution (mg)	ND	0					
valeur limite à l'émission (mg/Nm³)	Г	300					
concentration dans le blanc (mg/Nm³)		0					
conformité du blanc C/NC		С					
Rendement des barboteurs	Mot	eur1_SO2_E_1	14				
masse gazeuse dans le barboteur n°1 (µg)		117,00	Critère de	validité			
	Mot	our1_SO2_E_2	rendement	> 95% ou quan	tité dans le seco	ond barboteur <	LQ
masse gazeuse dans le barboteur n°2 (μg)	ND	0	3/				
rendement (%)	Γ	valide					
validité du rendement		valide					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 31/51



Autres paramètres			
Matériel	Formaldéhydes	0,0	0,0
marque/type du compteur	SOCOTEC TH/MA 8856_C2	#N/A	#N/A
n° d'identification du compteur	8856_C2	#N/A	#N/A
date du dernier étalonnage	25/06/19	#N/A	#N/A
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04862	#N/A	#N/A
Conditions de prélèvement	,		
date de la mesure	29/10/19		
heure de début de mesure	10:00		
heure de fin de mesure	11:00		
matériau du tube d'aspiration	titane		
température de filtration (°C)	150		
température au compteur (°C)	38,6		
pression au compteur (hPa)	1001,00		
volume initial relevé au compteur (m³)	664,861		
volume final relevé au compteur (m³)	664,887		
volume de gaz sec prélevé (m³)	0,026		
débit de prélèvement (L/min)	0,4		
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	0,023		
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	0,022		
ncertitudes élargies fournies par le labor	atoire d'analyses		
barbotage (%)	5,0		
barbotage (mg)	2,0E-03		
Résultats			
masse recueillie (mg)	0,039		
concentration sur sec (mg/Nm³)	1,76		
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)	1,28		
ncertitude (mg/Nm³)	1,4E-01		- 1.
flux horaire (g/h)	9,40		
incertitude (g/h)	1,2E+00		-

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 32/51



Moteur 2

SOCOTEC	ANALYSES DE GAZ EN CONTINU										
Date	29/10/19 N° d'intervention		N° de dossier	1902EL7P0000103V04	Rejet	Moteur 2					
			Débit de gaz et teneur	en oxygène de référence							
correction		02	Débit de gaz et teneur	en oxygène de référence							

Identification du matériel

Bouteilles de gaz étalon	NOx (ppm)	NO (ppm)	CO (ppm)	CO ₂ (%)	O ₂ (%)	SO ₂ (ppm)
contenu/gaz de complément	NO dans N2	NO dans N2	CO dans N2	CO2 dans N2	O2 dans N2	5.50
marque	MESSER	MESSER	MESSER	MESSER	AIR LIQUIDE	1911
n° d'identification	mélange SCS	mélange SCS	mélange SCS	COFRAC	COFRAC	9.40
concentration	80,3	80,3	80,4	15,13	5,0	
n° du certificat d'étalonnage	N°20174414	N°20174414	N°20190768	19-0105	N°0155/19A	360
date fimite de garantie fournisseur	13/11/19	13/11/19	12/02/21	22/02/22	23/01/21	5.53

Bouteilles de gaz étalon	C ₃ H ₈ (ppm éq C)	CH ₄ (ppm)	
contenu/gaz de complément	C3H8 dans air	CH4 dans air	
marque	MESSER	MESSER	
n° d'identification	scs	scs	
concentration	91,1	80,1	
teneur en O ₂ (%)	air	air	
n° du certificat d'étalonnage	N°18-0223-1	N°19-1248	
date limite de garantie fournisseur	14/03/21	14/06/22	

Analyseurs	NO/NOx	co	CO ₂	O2	SO2	cov
marque/type	HORIBA PG 250	HORIBA PG 250		HORIBA PG 250	14	JUM 109L
n° d'identification	6899	6899		6899		19735
date du dernier étalonnage	08/08/19	08/08/19		08/08/19	A.	27/05/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-06024	N° 19-06024	N° 19-06024	N° 19-06024	*	N° 19-04146
rendement convertisseur (%)	83,8	ie.			12	8.53

Acquisition de données		
marque/type	GRAPHTEC GL800 : a	acquisition et enregistrement des valeurs toutes les X s sur PC
n° d'identification	8555	
date du dernier étalonnage	09/09/19	
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-06880	

Résultats des mesures

Les résultats ci-dessous sont systèmatiquement corrigés de la dérive des analyseurs même si elle est inférieure à 2 %.

	gamme (% ou ppm)	essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6	essai 7	essai 8
heure début de mesure	9	11:30	12:00	12:30	11:30	0:00	0:00	0:00	0:00
heure fin de mesure		12:00	12:30	13:00	12:30	0:00	0:00	0:00	
O ₂	25								
teneur mesurée sur sec (% volume)		7,34	7,22	8,99	7,28				
Incertitude (% volume)		1,7E-01	1,7E-01	2,0E-01	1,7E-01				
CO ₂	20								
teneur mesurée sur sec (% volume)		10,3	10,4	8,55	10,3				
incertitude (% volume)		2,4E-01	2,4E-01	2,1E-01	2,4E-01				
co	100								
concentration sur gaz sec (ppm)		512	518	534	515				
concentration sur gaz sec (mg/Nm³)	2	640	648	667	644				
Incertitude (mg/Nm³)		1,3E+01	1,3E+01	1,3E+01	1,3E+01				
concentration sur sec à O2 ref. (mg/Nm3)	- 1	468	470	573	469				
incertitude (mg/Nm³)	2.5	1,1E+01	1,1E+01	1,5E+01	1,1E+01				
flux horaire (g/h)		4469	4517	4652	#VALEUR!			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
incertitude (g/h)		3,0E+02	3,0E+02	3,2E+02	#VALEUR!				

N° chrono : EL7P0/19/1016 33/51 N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04



NOx	100								
concentration sur gaz sec (ppm)	141	188	186	189	187				
concentration sur gaz sec (mg/Nm³)	*	387	383	389	365				
Incertitude (mg/Nm³)	2	8,0E+00	8,0E+00	8,1E+00	8,0E+00				
concentration sur sec à O2 ref. (mg/Nm3)	98	284	279	333	281			i til re	
incertitude (mg/Nm³)		6,9E+00	6,7E+00	8,9E+00	6,8E+00				
flux horaire (g/h)	-	2700	2669	2708	#VALEUR!				
incertitude (g/h)	*	1,8E+02	1,8E+02	1,8E+02	#VALEUR!				
NO	100								
concentration sur gaz sec (ppm)									
COVT équivalent C	1000								
heure début de mesure	20	11:30	12:00	12:30	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
heure fin de mesure		12:00	12:30	13:00	0:00	0:00	0:00	0:00	
concentration sur gaz humide (ppm)	+:	137	137	137					
concentration sur gaz humide en équivalent C (mg/Nm3)	+2	73,6	73,3	73,2					
concentration sur gaz sec en équivalent C (mg/Nm3)	1	82,5	81,9	81,8					
incertitude (mg/Nm³)	*:	1,0E+01	1,0E+01	1,0E+01					
concentration sur sec en équivalent C à O2 ref. (mg/Nm3)	*	58,5	62,0	61,9					
incertitude (mg/Nm³)	*(7,2E+00	7,7E+00	7,7E+00					7
flux horaire (g/h)	7)	576	571	570					
Incertitude (g/h)	**	8,0E+01	8,0E+01	8,0E+01					
CH₄	1000								
concentration sur gaz humide (ppm)	- 5	116	115	115					
concentration sur gaz humide en équivalent CH4 (mg/Nm3)	- 10	82,7	82,4	82,4					
concentration sur gaz sec en équivalent CH ₄ (mg/Nm3)	1.0	92,7	92,1	92,1					
incertilude (mg/Nm³)	K	1,1E+01	1,1E+01	1,1E+01					
concentration sur sec à O2 ref (mg/Nm3)	263	65,7	69,7	69,7					
incertitude (mg/Nm³)		8,2E+00	8,7E+00	8,7E+00					
flux horaire (g/h)	3	647	642	642					
incertitude (g/h)	2.83	9,0E+01	9,0E+01	9,0E+01					
COVNM									
concentration sur gaz humide (ppm)		2,53	2,48	2,24					
concentration sur gaz humide en équivalent C (mg/Nm3)	9	1,35	1,33	1,20					
concentration sur gaz sec en équivalent C (mg/Nm3)	781	1,52	1,49	1,34					
ncertitude (mg/Nm³)		13,89	13,80	13,80					
concentration sur sec en équivalent C à O2 ref. (mg/Nm3)	/a\	1,08	1,12	1,01					
ncertitude (mg/Nm³)	· ·	9,85	10,43	10,46					
flux horaire (g/h)	100	10,6	10,4	9,33					
ncertitude (g/h)	151	9,7E+01	9,6E+01	9,6E+01					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 34/51



					De	nve des an	alyseurs		
	Ĩ	NO _x	со	CO ₂	O ₂	NO	SO ₂	C ₃ H ₈	CH ₄
	ntre l'ajustage de début et le de mesure (min)	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00
Valeurs at	tendues pour les gaz ét	alons							
zéro		0	0	0	0	0	0	0	0
sensibililé		80,3	80,4	15,1	5,0	80,3		91,1	80,1
Contrôles	avant échantillonnage e	en tête de	ligne après	ajustage an	alyseur				
ajustage de	la sensibilité	80,1	80,3	15,09	5,07	80,1		90,9	80
contrôle du	zéro	0,3	0,4	0,04	0	0,3		0,02	0,04
Contrôles	après échantillonnage e	en tête de	ligne	-					
contrôle du	zéro	0,5	0,6	0,09	0,03	0,5		1,3	1,1
contrôle de	la sensibilité	80,8	80,6	15,11	5,09	80,8		91,2	80,2
Coefficien	ts		-		•				
With Labor	A (gain)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0	1,0
Ajustage	B (zéro corrigé du gain)	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3		0,0	0,0
0-1-11-	A (gain)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0	1,0
Contrôle	B (zéro corrigé du gain)	0,5	0,6	0,1	0,0	0,5		1,3	1,1
William I	A (gain)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Ecart	B (zéro corrigé du gain)	0,2	0,2	0,1	0,0	0,2		1,3	1,1
Dérive /min	A (gain)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Denve /min	B (zéro non corrigé)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Dérive au :	zero (%) (<5%)	0,2%	0,2%	0,3%	0,6%	0,2%		1,4%	1,3%
Dérive en	sensibilité (%) (<5%)	0.6%	0.1%	-0.2%	-0.2%	0.6%		-1.1%	-1.1%

Facteur de réponse au CH ₄			
Concentration en CH ₄ lue sur la voie COVT après ajustage (ppm)	93,3		
Concentration de la bouteille de CH ₄ (ppm)	80,1		
Facteur de réponse	1,16		

Efficacité du four d'ox	ydation
Concentration en C ₃ H ₈ lue sur la voie CH ₄ après ajustage (ppm)	1,30
Rendement du four d'oxydation au C ₃ H ₈ (> 95 %)	98,3%

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 35/51



G

TENEUR VOLUMIQUE EN EAU, VITESSE ET DEBIT DE L'EFFLUENT GAZEUX

With the Land of the control of the	PDD 1			
N* d'intervention	N* de dossier	1902E.7F0000103V04 Date	29/10/19 Rejet	Moteur 2
			1.10301	In ototal z

Teneur volumique en eau de l'effluent gazeux

Matériel	balance / sonde H₂O
marque/type	SARTORIUS 0 à 2100g
n° d'identification	15426
dale du dernier élalonnage	17/09/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-07125

Mesure	Essai 1	Essai 2	Essai 3		177		•:	
marque/type compteur	19318	COTEC TH/MA 8856	COTEC TH/MA 8856	E			*	(a)
n° d'identification	19318	8856_C1	8856_C2	260		-		
date du demier étalonnage	10/07/19	25/06/19	25/06/19	14.5	- V	- 1		
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-05242	N° 19-04862	N° 19-04862		-			
température au compteur (°C)	44,5	43,6	43,4		- 4	2	7.6	-
pression almosphérique locale / compteur (hPa)	1001,0	1001,0	1001,0	(35)		8	(6:	3.
volume initial relevé au compteur (m3)	153,389	649,720	664,887					
volume final relevé au compleur (m³)	154,634	649,826	664,925	74.5		- 2		-
volume de gaz sec prélevé (m³)	1,245	0,106	0,038	250			(6)	
heure début de mesure	11:30	11:30	11:30	- 41		1		
heure fin de mesure	12:30	12:30	12:30					
débit de prélèvement (L/min)	20,7	1,8	0,6		9	-	-	
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	1,058	0,090	0,032				200	-
volume normal de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	1,051	0,087	0,032			-	(20)	
pesée initiale (g)	0,0	1256,3	698,3			7.5	- 6	
pesée finale (g)	102,3	1264,6	701,3		4	160	(a);	
masse totale d'eau recueillie (g)	102,3	8,3	3		- 8	7.0	14.	
volume de vapeur d'eau correspondant (L)	127,3	10,3	3,7			70	- 1	-
Température des fumées ° C	185,6	187,6	188,3	-		3.00		-
eneur vol. eau (% vol.) d'un effluent saturé	100,0	100,0	100,0	2			4.	-
Effluent saturé en eau	non	non	non					
rempérature condensats ° C (si sur Diox/HAP)	2	1.	727					
eneur volumique en eau (% vol.)	10,81	10,57	10,5			2-2	-	-
ncertitude (% vol.)	0,74	0.93	1,3		•	5.00	-	

Masse volumique de l'effluent gazeux

Matériel	sonde de température
marque/type	sonde de température CIM 1 m
n° d'identification	21899
date du demier étalonnage	14/06/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04457

Caractéristiques de l'effluent gazeux	Essai 1	Essai 2	Essai 3
pression atmosphérique locale (hPa)		1001	
pression statique moy, dans le conduit (Pa)	-397	-399	-389
température du gaz dans le conduit (°C)	185,6	187,6	188,3
Masse volumique de l'effluent gazeux			
dans les conditions normales (kg/Nm³)	1,282		
dans les conditions réelles (kg/m³)	0.748		

Teneurs volumiques sur sec	
teneur en O ₂ sur gaz sec (%)	7,7
leneur en CO ₂ sur gaz sec (%)	9,9
Teneurs volumiques sur humide	
teneur en O ₂ sur gaz humide (%)	6,9
teneur en CO ₂ sur gaz humide (%)	8,8
leneur en H ₂ O sur gaz humide (%)	10,6
teneur en CH ₄ sur gaz humide (%)	1,2E-02
sous-total	73,6
leneur en N2 sur gaz humide (%)	72,9
teneur en Ar sur gaz humide (%)	0,7
total	100,0
Point de rosée (°C)	46,9

Nombre et emplacement des points de mesure (NF EN 15259)

Conduit circulaire					nls de prélèvem éthode tangenti	ent par diamètre elle)		2	
diamètre du conduit (m)	0,4		СН	DIX DE LA METH	ODE	METH	IODE TANGEN	TIELLE	1
surface de la section (m²)	0,13					-			1
N° du point de prélèvèvement	1	2	3	4	5	6	7	8	9
distance point / paroi (cm)	5,8	34,2							

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 36/51



Vitesse et débit de l'effluent gazeux

Matériel	tube de Pitot en L	manomètre	
marque/lype	tube de Pitot en L (1m)	TESTO 445	
n° d'identification	7210	9679	
date du dernier étalonnage	13/01/15	05/03/19	
n° du certificat d'étalonnage	N° A15-05548	N° P19-27505	

			Essai 1			Essai 2			Essai 3	
lesure ler diamètre 2ème diamètre	N° point de prélèvement	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vitesse (m/s)	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vitesse (m/s)	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vitesse (m/s)
	1	185,6	318	29,4	187,6	315	29,3	188,3	322	29,6
	2	185,6	322	29,6	187,6	326	29,8	188,3	320	29,5
	3									
	4									
1er diamètre	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
	13									
	14									
	15									
	16									
	17				•					

	Essai 1 Essai 2 Essai 3 Essai 4 Essai 5 Essai 6 Essai 7 Essai 8 1,0090 29,5 29,5 29,6 0,40 29,5 29,5 29,6 0,40 1,3 1,3 1,3 1,3 1,3 1,3 1,3 1,3 1,3 1,3							
	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Essai 4	Essai 5	Essai 6	Essai 7	Essai 8
coefficient d'étalonnage du tube de Pitot (-)				1,0	090			
vitesse moyenne du gaz (m/s)	29,5	29,5	29,6					
diamètre au débouché (si différent) (m)				0,	40			
vitesse au débouché (m/s)	29,5	29,5	29,6					
incertitude (m/s)	1,3	1,3	1,3					
débit de gaz humide aux conditions réelles (m³/h)	13 348	13 358	13 369					
débit de gaz humide aux conditions normales (m,3/h)	7 821	7 792	7 788					
débit de gaz sec aux conditions normales (m, 3/h)	6 980	6 970	6 970					
incertitude (Nm³/h)	450	460	460					

Validation de la mesure

absence de giration	oui
pressions dynamiques > 5 Pa	oui
rapport v _{max} /v _{min} < 3	oui

	écart entre température absolue en chaque point et température moyenne sur la section < 5%	oul
	écart entre vitesse moyenne sur chaque diamètre et vitesse moyenne sur la section < 5%	*
(en cas	prélèvement de poussières uniquement)	



PRELEVEMENTS INDEPENDANTS

Rejet	Moteur 2
N° d'intervention	
N° de dossier	1902EL7P0000103V04

Corrections et débit de gaz sec	
correction	O2
teneur en O2 de référence (%)	11,0

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 37/51



Poussières

Matériel	Compteur	Thermocouple	Tube de Pitot en S
marque/type	DADO LAB QB1 V3	sonde de température STAMI 2 m	tube de Pitot en S (1,5m) DADOLAB
n° d'identification	19318	7407	21929
date du dernier étalonnage	10/07/19	13/06/19	04/07/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-05242	N° 19-04442	N° A19-111957

		essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6
Conditions de prélèvement				***			
date de la mesure		29/10/19					
heure de début de mesure		11:30					
heure de fin de mesure		12:30					
matériau du tube d'aspiration		titane					
température de filtration (°C)		160					
diamètre de buse (mm)		5					
rapport d'isocinétisme (entre -5% et +15%)		-2,4					
nombre de points explorés		2					
température au compteur (°C)		44,5					
pression au compteur (hPa)		1001,00	1001,00	1001,00	1001,00	1001,00	1001,00
volume initial relevé au compteur (m³)		153,389					
volume avant test de fuite (m³)	1	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
volume après test de fuite (m³)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
volume final relevé au compteur (m³)		154,634					
volume de gaz sec prélevé (m³)		1,245					
débit de prélèvement (L/min)		20,7					
volume de gaz sec prélevé (Nm³)		1,058					
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	1	1,051			***************************************		***************************************
ncertitudes élargies fournies par le labo	ratoi	re d'analys	es				!!
filtre (mg)		1,5E-01					
rinçage (mg)		2,0E-01					
Résultats	Mote	ur2_PF_E_1					
masse particulaire sur filtre (mg)	П	0,60					
	Mote	ur2_PR_E_1					
masse particulaire dans le rinçage (plusieurs essais) (mg)	LQZ	0,45	-	-	:•::	:#0	
masse particulaire dans le rinçage (mg)	LQ/Z	0,45					
concentration sur sec (mg/Nm³)		0,99					
ncertitude (mg/Nm³)		2,4E-01					
ncertitude relative (%)		24,1					
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)		0,73					
ncertitude (mg/Nm³)	П	1,8E-01					
lux horaire (g/h)		6,94					
ncertitude (g/h)	П	1,7E+00					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 38/51



Validité des mesures

[blanc] < 5 mg/m³ si [poussières] > 50 mg/m³ (NF X44-052) (1)

[blanc] < 0,1xVLEj si [poussières] < 50 mg/m³ (NF EN13284-1)

incertitude de pesée < 2,5 mg/m³ (NF X44-052)

Incertitude élargie de la concentration < 20 % de la VLE (critère 2)

Blanc de Prélèvement initial					Blanc de Prélèvement final (si nombre d'essai > 1)			
masse dans le blanc de sonde (mg)	ND	0	Moteur2_PR_B_1	-	2.50	121		
masse dans le blanc de filtre (mg)	ND	0	Moteur2_PF_B_1	190	321	1.60		
valeur limite journalière (mg/Nm³)	30							
concentration dans le blanc (mg/Nm³)	0				N# 5			
conformité du blanc C/NC (critère 1)	С							
incertitude élargie (mg/Nm³)		0,18			1 2 7			
conformité incertitude élargie (critère 2)		С			*			
Poussières - pesées (NF X44-052 pour _l	oussiè	res > 5	0 mg/m³)					
conformité des pesées C/NC		+:			90			

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 39/51



SO₂

Matériel	Compteur				
marque/type	SOCOTEC TH/MA 8856_C1				
n° d'identification	8856_C1				
date du dernier étalonnage	25/06/19				
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04862				

		essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6
Conditions de prélèvement							
date de la mesure		29/10/19					
heure début de mesure		11:30					
heure fin de mesure		12:30					
matériau du tube d'aspiration		titane					
température de filtration (°C)		120					
diamètre de buse (mm)		6					
rapport d'isocinétisme (entre -5% et +15%)		0,0					
nombre de points explorés		2					
température au compteur (°C)		43,6					
pression au compteur (hPa)		1001,00					
volume initial relevé au compteur (m3)		649,720					
volume final relevé au compteur (m³)		649,826					
volume de gaz sec prélevé (m3)	1	0,106					
débit de prélèvement (L/min)		1,8		**			
volume de gaz sec prélevé (Nm³)		0,090					
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)		0,087					
Incertitudes élargies fournies par le labo	rato	ire d'analys	es		-		_
barbotage (%)		8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
parbotage (mg)		1,2E-02					
Résultats	cf.re	endement					
masse gazeuse (mg)		0,16					
concentration sur sec (mg/Nm³)		1,78					
ncertitude (mg/Nm³)		1,6E-01					
ncertitude relative (%)		8,8					
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)	1	1,31					
ncertitude (mg/Nm³)	T	1,2E-01					
flux horaire (g/h)		12,45					
ncertitude (g/h)		1,4E+00					
/alidité des mesures ([blanc] < 0,1 x VLE	Mot	eur2_SO2_B_1					
masse dans le blanc de solution (mg)	ND	0					
/aleur limite à l'émission (mg/Nm³)							
concentration dans le blanc (mg/Nm³)		0					
conformité du blanc C/NC		-					
Rendement des barboteurs	Mote	our2_SO2_E_1					
nasse gazeuse dans le barboteur n°1 (µg)		156,00	Critère de v	/alidité			
	Mote	eur2_SO2_E_2			té dans le seco	nd barboteur < I	_O
nasse gazeuse dans le barboteur n°2 (µg)	ND	0	L'ondonion.				
endement (%)	\vdash	valide	l.				
ralidité du rendement		valide					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 40/51



Autres paramètres	W 3 1 3 1 5 1 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
Matériel	Formaldéhydes	0,0	0,0
marque/type du compteur	SOCOTEC TH/MA 8856_C2	#N/A	#N/A
n° d'identification du compteur	8856_C2	#N/A	#N/A
date du demier étalonnage	25/06/19	#N/A	#N/A
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04862	#N/A	#N/A
Conditions de prélèvement			
date de la mesure	29/10/19		
heure de début de mesure	11:30		
heure de fin de mesure	12:30		
matériau du tube d'aspiration	titane		
température de filtration (°C)	150		
température au compteur (°C)	43,4		
pression au compteur (hPa)	1001,00		
volume initial relevé au compteur (m³)	664,887	211 - 12 - 13 - 13 - 13 - 13 - 13 - 13 -	
volume final relevé au compteur (m³)	664,925		
volume de gaz sec prélevé (m³)	0,038		
débit de prélèvement (L/min)	0,6		
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	0,032		
volume de gaz sec prêlevé corrigé (Nm³)	0,032		
Incertitudes élargies fournies par le labor	atoire d'analyses		
barbotage (%)	5,0		
barbotage (mg)	1,1E-02		
Résultats		76	
masse recueillie (mg)	0,21		
concentration sur sec (mg/Nm³)	6,60		
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)	5,04		
incertitude (mg/Nm³)	4,3E-01		
flux horaire (g/h)	46,03		
incertitude (g/h)	4,9E+00		

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 41/51



Moteur 3

SOCOTEC			118 12	ANALYSI	ES DE GAZ EN CONTINU		
Date	29/10/19	N* d'intervention		N* de dossier	1902EL7P0000103V04	Rejet	Moteur 3
				Débit de gaz et teneur	en oxygène de référence		C WILLIAM
lia-	d		O2				
correction							

Identification du matériel										
Bouteilles de gaz étalon	NOx (ppm)	NO (ppm)	CO (ppm)	CO ₂ (%)	O ₂ (%)	SO ₂ (ppm)				
contenu/gaz de complément	NO dans N2	NO dans N2	CO dans N2	CO2 dans N2	O2 dans N2	14				
marque	MESSER	MESSER	MESSER	MESSER	AIR LIQUIDE					
n° d'identification	mélange SCS	mélange SCS	mélange SCS	COFRAC	COFRAC					
concentration	80,3	80,3	80,4	15,13	5,0	28				
n° du certificat d'étalonnage	N°20174414	N°20174414	N°20190768	19-0105	N°0155/19A	ě				
date limite de garantie fournisseur	13/11/19	13/11/19	12/02/21	22/02/22	23/01/21	7				

Bouteilles de gaz étalon	C₃H ₈ (ppm éq C)	CH ₄ (ppm)
contenu/gaz de complément	C3H8 dans air	CH4 dans air
marque	MESSER	MESSER
n° d'identification	scs	scs
concentration	91,1	80,1
leneur en O ₂ (%)	air	air
n° du certificat d'étalonnage	N°18-0223-1	N°19-1248
date limite de garantie fournisseur	14/03/21	14/06/22

Analyseurs	NO/NOx	CO CO ₂		O2	SO2	cov
marque/type	HORIBA PG 250	HORIBA PG 250		HORIBA PG 250		JUM 109L
n" d'identification	6899	6899		6899		19735
date du dernier étalonnage	08/08/19	08/	08/19	08/08/19		27/05/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-06024	N° 19-06024 N° 19-06024		N° 19-06024		N° 19-04146
rendement convertisseur (%)	83,8		- 8		ş -	-

Acquisition de données		
marque/type	GRAPHTEC GL800 : 8	acquisition et enregistrement des valeurs toutes les X s sur PC
n° d'identification	8555	
date du demier étalonnage	09/09/19	
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-06880	

Résultats des mesures

	gamme (% ou ppm)	essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6	essai 7	essai 8
heure début de mesure	37	13:00	13:30	14:00	13:00	0:00	0:00	0:00	0:00
heure fin de mesure	363	13:30	14:00	14:30	14:00	0:00	0:00	0:00	0:00
O ₂	25								
teneur mesurée sur sec (% volume)	76)	6,87	6,52	11,2	6,69				
Incertitude (% volume)	(4)	1,6E-01	1,6E-01	2,4E-01	1,6E-01	11127/1111/1			
CO ₂	20								
teneur mesurée sur sec (% volume)		10,6	10,6	6,13	10,6				
incertitude (% volume)	(4)	2,5E-01	2,4E-01	1,7E-01	2,4E-01				
со	100								
concentration sur gaz sec (ppm)	. s.	533	525	543					
concentration sur gaz sec (mg/Nm³)	3:	667	656	679					
incertitude (mg/Nm³)	-	1,3E+01	1,3E+01	1,4E+01					
concentration sur sec à O2 ref (mg/Nrn3)		472	453	701					
incertitude (mg/Nm³)		1,1E+01	1,0E+01	2,2E+01					
flux horaire (g/h)	- 4	4608	4526	4708					
incertitude (g/h)	- 54	3,1E+02	3,0E+02	3,2E+02					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 42/51



NOx	100						
concentration sur gaz sec (ppm)	3.	168	175	180			
concentration sur gaz sec (mg/Nm³)		345	358	369			
incertitude (mg/Nm³)		7,2E+00	7,5E+00	7,7E+00	III.		
concentration sur sec à O2 ref. (mg/Nm3)	æ	244	248	380			
incertitude (mg/Nm³)		5,9E+00	5,8E+00	1,2E+01			
flux horaire (g/h)		2383	2473	2556			
incertitude (g/h)		1,6E+02	1,6E+02	1,7E+02			
NO	100						
concentration sur gaz sec (ppm)	85						
COVT équivalent C	1000						
heure début de mesure	- 8	13:00	13:30	14:00			
heure fin de mesure	-	13:30	14:00	14:30			
concentration sur gaz humide (ppm)		141	140	140			
concentration sur gaz humide en équivalent C (mg/Nm3)	12	75,4	75,1	75,0			
concentration sur gaz sec en équivalent C (mg/Nm3)	*	85,0	84,7	84,7			
incertitude (mg/Nm³)	S	1,1E+01	1,1E+01	1,1E+01			
concentration sur sec en équivalent C à O2 ref. (mg/Nm3)	2	60,4	58,5	87,3			
incertitude (mg/Nm³)	9	7,9E+00	7,6E+00	1,2E+01			
flux horaire (g/h)		587	584	587			
incertilude (g/h)	2	8,5E+01	8,5E+01	8,5E+01			
CH₄	1000						
concentration sur gaz humide (ppm)		116	115	115			
concentration sur gaz humide en équivalent CH4 (mg/Nm3)	5#	82,7	82,3	82,0			
concentration sur gaz sec en équivalent CH ₄ (mg/Nm3)	:*	93,3	92,8	92,6			
incertitude (mg/Nm³)	8	1,2E+01	1,2E+01	1,2E+01			
concentration sur sec à O2 ref. (mg/Nm3)	S	66,3	64,1	95,5			
incertitude (mg/Nm³)		8,7E+00	8,4E+00	1,3E+01			
flux horaire (g/h)	16	645	640	642			
incertitude (g/h)	đ.,	9,4E+01	9,3E+01	9,4E+01			
COVNM						- C	
concentration sur gaz humide (ppm)		5,73	5,98	6,28			
concentration sur gaz humide en équivalent C (mg/Nm3)		3,07	3,21	3,36			
concentration sur gaz sec en équivalent C (mg/Nm3)	<u> </u>	3,46	3,61	3,80			
incertitude (mg/Nm³)		13,99	13,91	13,89			
concentration sur sec en équivalent C à O2 ref. (mg/Nm3)	32	2,46	2,50	3,92			
incertitude (mg/Nm³)		9,93	9,62	14,33			
flux horaire (g/h)		23,9	24,9	26,3			
incertitude (g/h)	24	9,7E+01	9,6E+01	9,6E+01			

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 43/51



Dérive des analyseurs

		NO _x	CO	CO2	O ₂	NO	SO ₂	C₃H ₈	CH₄
	entre l'ajustage de début et le 1 de mesure (mín)	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00	330,00
Valeurs at	tendues pour les gaz él	alons							
zéro		0	0	0	0	0	0	0	0
sensibilité		80,3	60,4	15,1	5,0	80,3		91,1	80,1
Contrôles	avant échantillonnage	en tête de i	igne après	ajustage an	alyseur				
ajustage de	la sensibilité	80,1	80,3	15,09	5,07	80,1		90,9	80
contrôle du	zéro	0,3	0,4	0,04	0	0,3		0,02	0,04
Contrôles	après échantillonnage e	en tête de l	igne						
contrôle du	zéro	0,5	0,6	0,09	0,03	0,5		1,3	1,1
contrôle de	la sensibilité	80,8	80,6	15,11	5,09	80,8		91,2	80,2
Coefficien	ts								
Ajustage	A (gain)	1.0	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0	1,0
Mjustage	B (zéro corrigé du gain)	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3		0,0	0,0
Contrôle	A (gain)	1,0	1,0	1,0	1,0	1.0		1.0	1.0
Controle	B (zéro corrigé du gain)	0,5	0,6	0,1	0,0	0,5		1,3	1,1
Ecart	A (gain)	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0		0,0	0.0
Ecart	B (zéro corrigé du gain)	0,2	0,2	0,1	0,0	0,2		1.3	1.1
Dérive /min	A (gain)	0,0	0.0	0,0	0,0	0,0		0.0	0,0
Denve /min	B (zéro non corrigé)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Dérive au	zero (%) (<5%)	0,2%	0,2%	0,3%	0,6%	0,2%		1,4%	1,3%
Dérive en	sensibilité (%) (<5%)	0.6%	0.1%	-0.2%	-0.2%	0.6%		-1.1%	-1.1%

Facteur de réponse au CH ₄					
Concentration en CH ₄ lue sur la voie COVT après ajustage (ppm)	93,3				
Concentration de la bouleille de CH ₄ (ppm)	80,1				
Facteur de réponse	1,16				

Efficacité du four d'oxydation					
Concentration en C ₃ H ₈ lue sur la voie CH ₄ après ajustage (ppm)	1,30				
Rendement du four d'oxydation au C ₃ H ₈ (> 95 %)	98,3%				

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 44/51



(3)

TENEUR VOLUMIQUE EN EAU, VITESSE ET DEBIT DE L'EFFLUENT GAZEUX

11.5						
N	" d'intervention	N° de dossier	1902B.7F0000103V04 Date	29/10/19	Rejet	Moteur 3

Teneur volumique en eau de l'effluent gazeux

Matériel	balance / soлde H₂O
marque/type	SARTORIUS 0 à 2100g
n° d'identification	15426
date du dernier élalonnage	17/09/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-07125

Mesure	Essai 1	Essai 2	Essai 3	0€:	÷		. 16	
marque/type compteur	19318	COTEC TH/MA 8856	COTEC TH/MA 8856	- No.	- 5			- 34
n° d'identification	19318	8856_C1	8856_C2			8	160	:31
dale du dernier élalonnage	10/07/19	25/06/19	25/06/19	100	3	£	્કે	
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-05242	N° 19-04862	N° 19-04862		×	8	*	(8)
température au compteur (°C)	45,1	44,0	43,7	- 3	- 8		-	- 67
pression almosphérique locale / compteur (hPa)	1001,0	1001,0	1001,0	160	34	*	E	190
volume initial relevé au compteur (m3)	154,634	649,826	664,887			8	187	1.50
volume final relevé au compleur (m³)	156,043	650,060	664,928	V#	4		16	140
volume de gaz sec prélevé (m³)	1,409	0,234	0,041	16	98		10	
heure début de mesure	13:00	13:00	13:00		38	- 8		(A)
heure fin de mesure	14:00	14:00	14:00	100	34			•
débit de prétèvement (L/min)	23,5	3,9	0,7	1,8:	- 35		1	350
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	1,195	0,199	0,035	16	8			360
volume normal de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	1,187	0,193	0,034		<u>St</u>			552
pesée initiale (g)	0,0	1125,7	635,4				25	74
pesée finale (g)	122,0	1145,3	638,9	(60		*	+:	
masse lolale d'eau recueillie (g)	122	19,65	3,54	E	::		50	
volume de vapeur d'eau correspondant (L)	151,8	24,5	4,4	1 60			¥5	543
Tempéralure des fumées ° C	188,6	189,9	188,6	-31				323
leneur vol. eau (% vol.) d'un effluent saturé	100,0	100,0	100,0		12			
Effluent saluré en eau	non	non	non	341	*		*:	987
Température condensats ° C (si sur Diox/HAP)		7.5		5	5.	8	- 5	· (8)
teneur volumique en eau (% vol.)	11,34	11,26	11,4	3	14:		*	1/80
incertitude (% vol.)	0,71	0,77	1,2	-			22	

Masse volumique de l'effluent gazeux

Matériel	sonde de température
marque/type	sonde de lempérature CIM 1 m
n° d'identification	21899
date du dernier élalonnage	14/06/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04457

Caractéristiques de l'effluent gazeux	Essai 1	Essai 2	Essai 3
pression atmosphérique locale (hPa)		1001	
pression statique moy, dans le conduit (Pa)	-394	-395	-386
température du gaz dans le conduit (°C)	188,6	189,9	188,6
Masse volumique de l'effluent gazeux			
dans les conditions normales (kg/Nm³)	1,276		
dans les conditions réelles (kg/m³)	0,742	1	

Teneurs volumiques sur sec	
teneur en O ₂ sur gaz sec (%)	7,8
teneur en CO ₂ sur gaz sec (%)	9,5
Teneurs volumiques sur humide	
teneur en O ₂ sur gaz humide (%)	6,9
teneur en CO ₂ sur gaz humide (%)	8,4
teneur en H₂O sur gaz humide (%)	11,3
teneur en CH₄ sur gaz humide (%)	1,2E-02
sous-total	73,3
leneur en N₂ sur gaz humide (%)	72,6
teneur en Ar sur gaz humide (%)	0,7
total	100,0
Point de rosée (°C)	48,2

Nombre et emplacement des points de mesure (NF EN 15259)

Conduit circulaire				ils de prélèveme éthode tangentie	prélèvement par diamètre e tangentielle)		2		
diamètre du conduit (m)	0,4		CHC	DIX DE LA METI-	ODE	METH	ODE TANGEN	TIELLE	
surface de la section (m²)	0,13								111
N° du point de prélèvèvement	1	2	3	4	5	6	7	8	9
distance point / paroi (cm)	5,8	34,2							

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 45/51



Vitesse et débit de l'effluent gazeux

Matériel	tube de Pitot en L	manomètre		
marque/lype	tube de Pitot en L (1m)	TESTO 445		
n° d'identification	7210	9679		
date du dernier étalonnage	13/01/15	05/03/19		
n° du certificat d'étalonnage	N° A15-05548	N° P19-27505		

			Essai 1			Essai 2			Essai 3	
Mesure	N° point de prélèvement	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vilesse (m/s)	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vitesse (m/s)	température (°C)	pression dynamique (Pa)	vitesse (m/s)
	1	188,6	317	29,5	189,9	318	29,5	188,6	326	29,9
	2	188,6	321	29,7	189,9	321	29,7	188,6	317	29,5
	3									
	4									
1er diamètre	5									
	6									
	7								71 - 71	
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
2ème	13									
diamètre	14									
	15									
	16									
	17									

	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Essai 4	Essai 5	Essai 6	Essai 7	Essai 8	
coefficient d'étalonnage du tube de Pitot (-)	1,0090								
vitesse moyenne du gaz (m/s)	29,6 29,6 29,7								
diamètre au débouché (si différent) (m)	0,40							-	
vitesse au débouché (m/s)	29,6	29,6	29,7						
incertitude (m/s)	1,3	1,3	1,3						
débit de gaz humide aux conditions réelles (m³/h)	13 386	13 396	13 438						
débit de gaz humide aux conditions normales (m ₆ 3/h)	7 792	7 776	7 823						
débit de gaz sec aux conditions normales (m _o ³/h)	6 910	6 900	6 930						
Incertitude (Nm³/h)	450	450	460						

Validation de la mesure

absence de giration	oui
pressions dynamiques > 5 Pa	oui
rapport v _{max} /v _{min} < 3	oui

écart entre température absolue en chaque point et	477
température moyenne sur la section < 5%	oui
écart entre vitesse moyenne sur chaque diamètre et vitesse moyenne sur la section < 5%	194

(en cas prélèvement de poussières uniquement)



PRELEVEMENTS INDEPENDANTS

Rejet	Moteur 3
N° d'intervention	
N° de dossier	1902EL7P0000103V04

Corrections et débit de gaz sec					
correction	O2				
teneur en O2 de référence (%)	11,0				

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 46/51



Poussières

Matériel	Compteur	Thermocouple	Tube de Pitot en S
marque/type	DADO LAB QB1 V3	sonde de température CIM 1 m	tube de Pitot en S (1,5m) DADOLAB
n° d'identification	19318	21899	21929
date du demier étalonnage	10/07/19	14/06/19	04/07/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-05242	N° 19-04457	N° A19-111957

		essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6
Conditions de prélèvement	-						
date de la mesure	:	29/10/19					
heure de début de mesure		13:00					
heure de fin de mesure	14:00						
matériau du tube d'aspiration		titane					
température de filtration (°C)		160					
diamètre de buse (mm)		5					
rapport d'isocinétisme (entre -5% et +15%)		11,2					
nombre de points explorés		2					
température au compteur (°C)		45,1					
pression au compteur (hPa)		1001,00	1001,00	1001,00	1001,00	1001,00	1001,00
volume initial relevé au compteur (m³)		154,634					
volume avant test de fuite (m³)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
volume après test de fuite (m³)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
volume final relevé au compteur (m³)		156,043					
volume de gaz sec prélevé (m³)		1,409					
débit de prélèvement (L/min)		23,5					
volume de gaz sec prélevé (Nm³)		1,195					
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)		1,187					
Incertitudes élargies fournies par le labo	ratoi	re d'analys	es				
filtre (mg)		1,5E-01					
rinçage (mg)		0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00	0,0E+00
Résultats	Mote	eur3_PF_E_1					
masse particulaire sur filtre (mg)		0,90					
	Mote	eur3_PR_E_1					
masse particulaire dans le rinçage (plusieurs essais) (mg)	ND	0	:=:	:-			
masse particulaire dans le rinçage (mg)	ND	0					
concentration sur sec (mg/Nm3)		0,76					
incertitude (mg/Nm³)	П	1,3E-01					
incertitude relative (%)		16,9					
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)	\Box	0,54					
incertitude (mg/Nm³)		9,1E-02					
flux horaire (g/h)	П	5,24					
incertitude (g/h)	\top	9.5E-01					

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 47/51



Validité des mesures

[blanc] < 5 mg/m³ si [poussières] > 50 mg/m³ (NF X44-052) (1)

[blanc] < 0,1xVLEj si [poussières] < 50 mg/m³ (NF EN13284-1)

incertitude de pesée < 2,5 mg/m³ (NF X44-052)

Incertitude élargie de la concentration < 20 % de la VLE (critère 2)

Blanc de Prélèvement initial	Bla	nc de Prélè	vement final (si nombre d'	essai > 1)			
masse dans le blanc de sonde (mg)	ND	0	Moteur3_PR_B_1		2	€.	
masse dans le blanc de filtre (mg)	ND	0	Moteur3_PF_B_1	35	•	t-	
valeur limite journalière (mg/Nm³)		30			(#)		
concentration dans le blanc (mg/Nm³)		0			5 € 0.		
conformité du blanc C/NC (critère 1)		С			*		
incertitude élargie (mg/Nm³)		0,09					
conformité incertitude élargie (critère 2)		С					
Poussières - pesées (NF X44-052 pour	poussi	eres > 50	0 mg/m³)	-			
conformité des pesées C/NC		1.5			(\$)		

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 48/51



SO₂

Matériel	Compteur
marque/type	SOCOTEC TH/MA 8856_C1
n° d'identification	8856_C1
date du dernier étalonnage	25/06/19
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04862

		essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	essai 5	essai 6
Conditions de prélèvement	-						
date de la mesure		29/10/19					
heure début de mesure		13:00					
heure fin de mesure		14:00					
matériau du tube d'aspiration		titane					
température de filtration (°C)		120					
diamètre de buse (mm)		5					
rapport d'isocinétisme (entre -5% et +15%)		0,0					
nombre de points explorés		2					
température au compteur (°C)		44,0					
pression au compteur (hPa)		1001,00					
volume initial relevé au compteur (m3)		649,826					
volume final relevé au compteur (m³)		650,060					
volume de gaz sec prélevé (m³)		0,234					
débit de prélèvement (L/min)		3,9					
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	0,199						
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	0,193						
Incertitudes élargies fournies par le labo	rato	re d'analys	es				
barbotage (%)		8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
barbotage (mg)		2,7E-02					
Résultats	cf.re	ndement					
masse gazeuse (mg)		0,34					
concentration sur sec (mg/Nm³)		1,75					
incertitude (mg/Nm³)		1,5E-01					
incertitude relative (%)		8,6					
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)		1,24					
incertitude (mg/Nm³)		1,1E-01					
flux horaire (g/h)		12,08					
incertitude (g/h)		1,3E+00					
Validité des mesures ([blanc] < 0,1 x VLE	Mote	eur3_SO2_B_1					
masse dans le blanc de solution (mg)	ND	0					
valeur limite à l'émission (mg/Nm³)		300					
concentration dans le blanc (mg/Nm3)		0					
conformité du blanc C/NC		С					
Rendement des barboteurs	Mote	eur3_SO2_E_1	N=====				
masse gazeuse dans le barboteur n°1 (μg)		337,00	Critère de	validité			
	Mote	eur3_SO2_E_2	rendement	> 95% ou quant	tité dans le seco	ond barboteur <	LQ
masse gazeuse dans le barboteur n°2 (µg)	ND	0	7,				
rendement (%)		valide					
validité du rendement		valide	1				

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 49/51



Autres paramètres			
Matériel	Formaldéhydes	0,0	0,0
marque/type du compteur	SOCOTEC TH/MA 8856_C2	#N/A	#N/A
n° d'identification du compteur	8856_C2	#N/A	#N/A
date du demier étalonnage	25/06/19	#N/A	#N/A
n° du certificat d'étalonnage	N° 19-04862	#N/A	#N/A
Conditions de prélèvement			
date de la mesure	29/10/19		
heure de début de mesure	13:00		
heure de fin de mesure	14:00		
matériau du tube d'aspiration	titane		
température de filtration (°C)	150		
température au compteur (°C)	43,7		
pression au compteur (hPa)	1001,00		
volume initial relevé au compteur (m3)	664,887		
volume final relevé au compteur (m³)	664,928		
volume de gaz sec prélevé (m³)	0,041		
débit de prélèvement (L/min)	0,7		
volume de gaz sec prélevé (Nm³)	0,035		
volume de gaz sec prélevé corrigé (Nm³)	0,034		
ncertitudes élargies fournies par le labor	atoire d'analyses		
barbotage (%)	5,0		
barbotage (mg)	5,0E-05		
Résultats	14.1		
masse recueillie (mg)	0,00100		
concentration sur sec (mg/Nm³)	0,029		
concentration sur sec à O2 réf. (mg/Nm3)	0,024		
ncertitude (mg/Nm³)	1,9E-03		
flux horaire (g/h)	0,20		
incertitude (g/h)	2,1E-02		

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 50/51



4.10 Annexe 11 : Durées minimales de prélèvement en fonction des LQ

Il s'agit des durées minimales de prélèvement permettant d'atteindre le critère sur la limite de quantification en concentration ramenée aux conditions de référence si elles existent. (critère LQ < 10 % de la valeur limite d'émission).

Poussière s			
Oxygène de référence (%)	11		
Teneur en oxygène de l'effluent (%)	7,5		
VLE (mg/Nm³)	30		
10% de la VLE (mg/Nm³)	3]	
	essai 1	essai 2	essai3
Limite de quantification du laboratoire sur la pesée d'un filtre (mg)	0,24		
Limite de quantification du laboratoire sur la pesée du rinçage (mg)	98,0	Supprimer les essais si un seul essai	
Limite de quantification dans le rinçage par essai (mg)	0,89		
Limite de quantification sur la somme rinçage et filtre (mg)	1,13		
Volume minimal à prélever (Nm³)	0,28		
Débit de prélèvement (L/min)	30]	
Durée minimale de prélèvement (min) par essai	9]	
Durée minimale de prélèvement (h)	0,155	1	

Barbotage (SO2)	
Oxygène de référence (%)	- 11
Teneur en oxygène de l'effluent (%)	7,5
Limite de quantification du laboratoire (µg/L) de SO.425	200
Volume total de solution de barbotage (mL)	220
Masse analysée (µg)	29,3
VLE (mg/Nm³)	300
10% de la VLE (mg/Nm³)	30
Volume minimal à prélever (N m³)	0,0007
Débit de prélèvement (L'min)	2
Durée minimale de prélèvement (min)	0,4
Durée minimale de prélèvement (h)	0,01

N° d'affaire : 1902EL7P0000103V04 N° chrono : EL7P0/19/1016 51/51

ANNEXE 6: CONTROLE DES REJETS A L'EMISSION DES TORCHERES BIOGAZ

Ekos Ingénierie Page 58 sur 58



SUEZ RV BORDE MATIN A l'attention de Monsieur Marcel CERDAN ZI Puits Charles **42230 ROCHE LA MOLIERE**

RAPPORT D'ESSAI N°R19-551/A

Du 08/03/2019

CONTRÔLE DES REJETS A L'EMISSION **DES TORCHERES BIOGAZ DU CENTRE DE STOCKAGE** DE DECHETS NON DANGEREUX DE LA SOCIETE SUEZ RV BORDE MATIN Effectué le 09/12/2019

Responsable des essais : Saïd MADOUI

Dossier n°: DEV19-09-166

CME environnement S.A.R.L. Commande Client no HI190900113

Rapports d'analyses CARSO n° LSE19-219866-1

Ce rapport comporte 22 pages dont 4 pages d'annexe CME environnement

Rédacteur

Saïd MADOUI

Vérificateur Marie-Christine

JACQUENOT

Approbateur

Saïd MADOUI

cofrac Accréditation n°1-1539 portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais précédés du symbole √ couverts par l'accréditation.

ESSAIS Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Suivi des indices du rapport

Ce rapport annule et remplace la version précédente (partielle, provisoire ou validée).

Les versions précédentes ainsi que leurs copies éventuelles doivent être détruites.

Nous attirons votre attention sur les risques encourus à conserver une version annulée.

Modifications apportées :

Indice	Date d'émissions	Nature de la modification	Pages modifiées	
Α	08/03/2019	Première version		



SOMMAIRE

I – OBJET	page 4
II – TEXTES DE REFERENCE	4
III – SYNTHESE DES RESULTATS	5
IV – SYNOPTIQUE ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION	7
V – CARACTERISTIQUES DES METHODES DE MESURES UTILISEES	9
VI – REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DES ESSAIS A L'EMISSION	14
 ANNEXES Tableau d'identification des échantillons Référence du matériel CME utilisé Validation des prélèvements en fonction des exigences normatives Rapport d'analyses du laboratoire CARSO 	18
Dernière page du rapport CME environnement	22



I - OBJET

Une campagne de mesures a été réalisée dans le cadre du contrôle réglementaire de rejets atmosphériques des torchères biogaz du centre de stockage de déchets non dangereux de la société SUEZ RV BORDE MATIN située à ROCHE LA MOLIERE.

Les paramètres à mesurer et à contrôler conformément à la demande client et à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 15 octobre 2001 fixant les conditions du centre de stockage de déchets non dangereux situé à ROCHE LA MOLIERE sont les suivants :

- la température, la teneur en vapeur d'eau, d'oxygène et de dioxyde de carbone
- monoxyde de carbone
- poussières totales
- chlorure d'hydrogène
- fluorure d'hydrogène total
- dioxyde de soufre
- monoxyde d'azote et dioxyde d'azote exprimés en dioxyde d'azote

Les mesures ont été effectuées dans des conditions normales de fonctionnement des torchères le lundi 9 décembre 2019 pour les torchères n°4 – BG 500 et n°5 – BG 2000.

L'ensemble des contrôles a été effectué par l'équipe technique suivante :

- Benoit DELOMIER, Cadre technique
- Killian CABRERIZO, Aide technique.

II -TEXTES DE REFERENCE

Suivant l'arrêté préfectoral d'autorisation du 12 mars 2018.



III – SYNTHESE DES RESULTATS

Mesure de contrôle à l'émission sur les torchères du centre de stockage de déchets non dangereux de ROCHE LA MOLIERE.

		Torchère 4 BG500	Torchère 5 BG2000	Valeur limite
Date des mesures		09/12/2019	09/12/2019	
Nature du conduit		CHEMINEE	CHEMINEE	
Heure du début de l'essai		11H03	13H25	
Heure de fin de l'essai		12H03	14H25	
	C	aractéristiques du g	az à l'émission	
Température en °C		1134	1049	> 900
		Composition des gaz	à l'émission	
Humidité en %vol humide	V	3,44	3,76	/
Teneur en O2 en % volume sec	1	9,1	14,8	
Teneur en CO2 en % volume sec		10,4	5,4	/
Concentrations du gaz e	n poll	uants à l'émission ex	primées en mg/Nm3 sec	à O2,ref sur gaz sec
Indice pondéral (poussières)	$ \mathbb{I} \sqrt{ \mathbb{I} } $	2,64	3,14	10
HCl (acide chlorhydrique)	1	15,30	0,22	/
HF gazeux (acide fluorhydrique)	1	0,06	0,093	/
SO ₂ (dioxyde de soufre)	1	3,55	2,99	300
Concentrations de	s autr	es polluants exprimé	es en mg/Nm ³ sec à O ₂ ,	ref sur gaz sec
CO	11	4,3	119,8	150
NOx exprimés en NO2	1	42,8	23,0	1

[√] Essais sous couverts de l'accréditation COFRAC. Liste des agréments ministériels en paragraphe V.

Note:

- L'incertitude de mesurage n'est pas prise en compte pour déclarer ou non la conformité.
- Les calculs de concentrations sont effectués selon la méthode décrite dans le LAB REF 22 : si un composé est < LQ/3, son résultat est pris égal à zéro et s'il est > LQ/3 mais non quantifié son résultat est pris égal à LQ/2. Dans les rapports d'analyses LQ/3 correspond à la limite de détection.

Conclusion sur les rejets et les essais :

		Comparaison	aux valeurs limites jou	ırnalières (VLj)
Torchères 4 et 5	Paramètres	Présence de non-conformité OUI/NON	Si OUI, Liste des non- conformités	Commentaires
	Emissions	NON	/	/

	Evènements durant les essais					
				/		
	Ecarts aux normes					
				Description de l'écart	Influence sur le résultat	
X	Aucun		Ecart 1	/	/	



Mesure de contrôle de la composition du biogaz :

Date des mesures	09 Décembre 2019		
Horaire de la mesure	13H30		
Composition	du Biogaz en %		
Température °C	12,7		
Humidité en % volume	6,8		
Teneur en O ₂ en % volume	3,85		
Teneur en CO ₂ en % volume	36,4		
Teneur en CH ₄ en % volume	48		
Concentrations du biogaz en p	olluants exprimées en mg/Nm ³ sec		
H ₂ S (Sulfure d'hydrogène)	91,8		



IV -SYNOPTIQUE ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Le centre de stockage de déchets non dangereux de Roche la Molière comprend les activités suivantes :

- Une décharge d'ordures ménagères et d'autres résidus urbains, de déchets industriels banals, de gravats, de terres et de déchets inertes, y compris de déchets d'amiante lié.
- Une station de transit d'ordures ménagère et d'autres résidus urbains.
- Une unité de traitement des lixivats issus notamment de la percolation des eaux météoriques à travers les déchets stockés sur l'ensemble du site.
- Des équipements de collecte et de destruction du biogaz.

Le biogaz récupéré est :

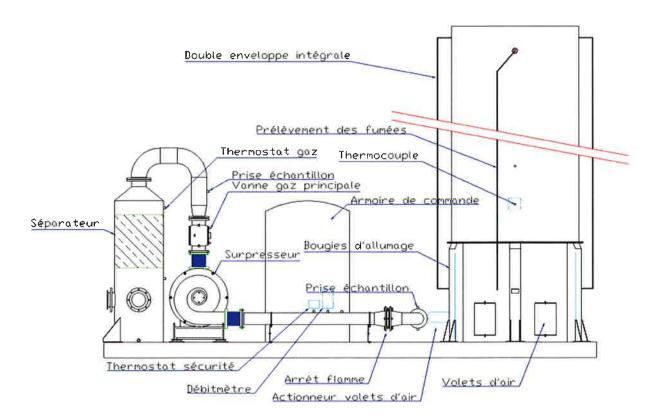
- Soit valoriser énergétiquement.
- Soit détruit par l'intermédiaire de torchères.

Le brûlage à l'aide de torchères constitue une solution de secours, la valorisation énergétique étant la solution prépondérante.

Torchère de la gamme BG : Gamme supérieure particulièrement adaptée aux gaz de décharge ou utilisation en conditions difficiles.

Spécifications techniques standards de la gamme BG

- Respect des normes de rejets à l'atmosphère (arrêté 31/12/2001)
- Plage de fonctionnement de méthane CH₄ : de 25 à 70% de méthane
- Flamme non apparente
- Allumage automatique et régulation automatique de la température
- Télégestion et suivi des paramètres de fonctionnement (local ou à distance)
- Fût double enveloppe intégrale inox et foyer avec briques réfractaires
- Montage des éléments sur skid autoporté avec stabilisateurs





Les conditions de fonctionnement de l'unité ont été les suivantes :

Durant la journée du 09 décembre 2019 les essais ont été effectués avec des conditions normales de fonctionnement des torchères.

Le tableau ci-dessous présente les principaux paramètres déterminés lors des essais :

Torchère 4 BG 500	Torchère 5BG 2000				
09 décembre 2019	09 décembre 2019				
Horaire d	les essais				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
111102 } 121102	121125 > 141125				
11H03 a 12H03	13H25 à 14H25				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
Mesures annexes	₽				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
Mesures en lignes	71				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
11H03 à 12H03	13H25 à 14H25				
	Horaire d 11H03 à 12H03 11H03 à 12H03 11H03 à 12H03 11H03 à 12H03 Mesures annexes 11H03 à 12H03 11H03 à 12H03 Mesures en lignes 11H03 à 12H03 11H03 à 12H03 11H03 à 12H03				

Evènement particulier durant les essais

Aucun évènement particulier n'a été relevé au cours du contrôle.

• Conditions des mesures et écarts aux normes

Les conditions de mesures sont en parfait accord avec les exigences normatives.

• Conclusions sur les conditions des essais

Les conditions environnementales ont permis de réaliser les prélèvements selon les prescriptions des normes de référence.



V – CARACTERISTIQUES DES METHODES DE MESURES UTILISEES

• Normes et guides d'application généraux appliqués :

- ELAB REF 22, Exigences spécifiques Qualité de l'air Emissions de sources fixes,
- NF EN 15259, Qualité de l'air Mesurage des émissions de sources fixes Exigences relatives aux sections et aux sites de mesurage et relatives à l'objectif, au plan et au rapport de mesurage,
- GA X43-551, Qualité de l'air Emissions de sources fixes Harmonisation des procédures normalisées en vue de leur mise en œuvre simultanée,
- GA X43-552, Qualité de l'air Emissions de sources fixes Elaboration des rapports d'essais pour les mesurages à l'émission.

Méthodologie des essais

Type de	Unités	Normes	COFRAC	Agrément		Principe de mesurage
mesure	Unites	appliquées	COF	CME	CARSO	Timeipe de mesurage
Température	°C	Méthode interne				Mesure à l'aide d'une sonde PT100
Vapeur d'eau	%vol humide	NF EN 14790	V	15		Mesure de la vapeur d'eau dans les conduits par adsorption seule ou par association de condensation et d'adsorption
O ₂	%vol sec	NF EN 14789	V	13		Quantification à l'aide d'un analyseur utilisant les propriétés paramagnétiques de l'oxygène
CO ₂	%vol sec	Méthode interne				Quantification à l'aide d'un analyseur utilisant l'absorption d'un faisceau infrarouge non dispersé
СО	ppm	NF EN 15058	V	12		Quantification à l'aide d'un analyseur utilisant l'absorption d'un faisceau infrarouge non dispersé
NOx	ppm	NF EN 14792	N	11		Quantification à l'aide d'un analyseur utilisant la chimiluminescence
Indice pondéral	mg/Nm³ sur gaz sec corrigés à O ₂ ,ref sec	NF X 44-052 NF EN 13284-1	V	1a 1b		Prélèvement isocinétique
HCl	mg/Nm³ sur gaz sec corrigés à O2,ref sec	NF EN 1911	V	4a 4b Par barbotage		Par barbotage
SO ₂	mg/Nm³ sur gaz sec corrigés à O ₂ ,ref sec	NF EN 14791	1	10a 10b Par barbotage		Par barbotage
HF	mg/Nm³ sur gaz sec corrigés à O2,ref sec	NF X 43-304	V	5a	5b	Prélèvement isocinétique + Par barbotage

Libellé des Agréments :

Agrément 1a et 1b: prélèvement (1a) et quantification (1b) des poussières dans une veine gazeuse.

Agréments 4a et 4b : prélèvement (4 a) et analyse (4 b) d'acide chlorhydrique (HCl).

Agréments 5a et 5b : prélèvement (5 a) et analyse (5 b) d'acide fluorhydrique (HF).

Agréments 10a et 10b : prélèvement (10a) et analyse (10b) du dioxyde de soufre (SO2).

Agrément 11 : prélèvement et analyse des oxydes d'azote (NOx).

Agrément 12 : prélèvement et analyse du monoxyde de carbone (CO).

Agrément 13 : prélèvement et analyse de l'oxygène (O2).

Agrément 15 : prélèvement et détermination de la teneur en vapeur d'eau.



Concentration en Acide chlorhydrique (HCl)

La concentration en acide chlorhydrique (HCl) est déterminée par barbotage d'un échantillon gazeux dans une solution d'eau déminéralisée selon la norme NF EN 1911. A l'issue du prélèvement, les ions chlorures (Cl') résultant de la dissolution de HCl sont analysés en laboratoire par chromatographie ionique selon la norme NF EN 1911.

Concentration en Dioxyde de soufre (SO₂)

La concentration en dioxyde de soufre (SO₂) est déterminée par barbotage d'un échantillon gazeux dans une solution de peroxyde d'hydrogène à 0,3 % (fraction molaire) selon la norme NF EN 14791. A l'issue du prélèvement, les ions sulfates (SO₄²⁻) sont dosés par chromatographie ionique en laboratoire selon cette même norme.

Concentration en Acide fluorhydrique (HF)

La concentration en acide fluorhydrique (HF) est déterminée par barbotage d'un échantillon gazeux dans une solution d'hydroxyde de sodium (soude) à 0,1 N (minimum) suivant la norme NF X43-304. A l'issue du prélèvement, les ions fluorures (F) résultant de la dissolution du HF gazeux sont dosés par chromatographie ionique selon la norme NF X43-304.

Ces analyses sont confiées au laboratoire CARSO sous-traitant accrédité COFRAC, agréé par le ministère, qualifié et reconnu pour ce type d'analyses.

Caractéristiques des filtres plats utilisés au cours des essais :

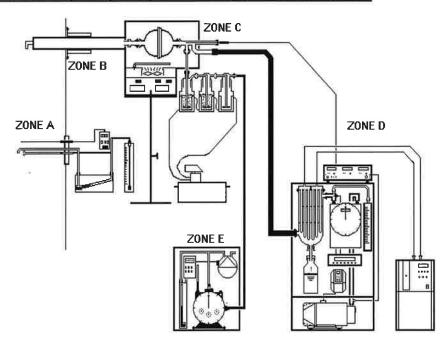
Type de filtre	Diamètre	Air rétention DOP, 0, 3 μm
Fibre de quartz	125 mm	99,999 %

Caractéristiques des systèmes de prélèvements gazeux :

Polluants		HCl	HF	SO ₂
Dispositif d'absorption		Flacon laveur	Flacon	Flacon
Dispositii	u aosorption	Flacoli laveul	laveur	laveur
		Prélèvement	Prélèvement	Prélèvement
Principe de	prélèvement	isocinétique+	isocinétique	isocinétique
		barbotage	+ absorption	+ barbotage
Flacon	Solution	H ₂ O	NaOH	пО
laveur nº 1	d'absorption	déminéralisée	0,1 N	H_2O_2
laveur II I	Volume (ml)	80	80	80
Elecon	Solution	H ₂ O	NaOH	H ₂ O ₂ 0,3 %
Flacon laveur n° 2	d'absorption	déminéralisée	0,1 N	en vol.
laveur ii 2	Volume (ml)	80	80	80
	eur de garde ide)	oui	oui	oui
Température des systèmes d'absorption (°C)		<5	<5	<5
Débit gaz compteur (l/mn)		env. 3	env. 3	env. 3
Référence des normes appliquées		NF EN 1911	NF X43-304	NF EN 14791



Schéma de principe du prélèvement particulaire et gazeux



Zone A:	Mesure de débit et température (pression différentielle, pression statique)
Zone B:	Sonde de prélèvement en verre chauffée à 160°C.
Zone C:	Filtre chauffé à 160°C et dérivation des gaz après filtration
Zone D:	Système de prélèvement de la ligne principale (mesure O ₂ , CO ₂ , CO, NOx et vapeur d'eau)
Zone E:	Système de prélèvement secondaire (barbotage avec solutions d'absorption pour HCl, HF et SO ₂)



2. Mesure des composés gazeux au moyen d'analyseurs automatiques

Mesure des teneurs en O2, CO2, CO et NOx

Les teneurs en O₂, CO₂, CO et NO_x ont été mesurées directement sur le site à l'aide d'analyseurs automatiques après élimination de la vapeur d'eau contenue dans l'effluent gazeux par effet Pelletier. L'ensemble de la prise d'échantillon a été réalisé suivant les normes NF EN 14789, NF EN 14792 et NF EN 15058 consistant à :

Prélever une fraction représentative de l'effluent gazeux au moyen d'une sonde de prélèvement portable chauffée électriquement en acier inoxydable, munie d'un filtre dépoussiéreur et qui est raccordé à une ligne de prélèvement chauffée pour le transport du gaz vers le système de conditionnement de l'échantillon pour O₂, CO₂, CO et NO_x.

∫ Eliminer la vapeur d'eau par un système d'absorption/condensation (NO₂/NOx < 10%).

Transférer les gaz secs vers les analyseurs au moyen d'un système portable de conditionnement et échantillonnage de gaz muni d'un système de condensation de sécurité et d'une pompe péristaltique (dont le corps et la membrane sont en PTFE) et d'une ligne en PTFE.

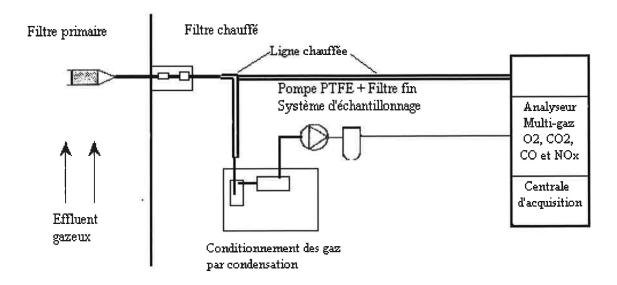
Alimenter à pression atmosphérique chaque analyseur au moyen d'un système de répartition. Il est fortement déconseillé de connecter directement un analyseur en continu quelque soit le type. Attention en cas de chute du débit indiqué par le débitmètre de la pompe du système de prélèvement, il faut retirer la sonde chauffée de la gaine et nettoyer correctement les deux filtres (souffler de l'air sec comprimé à contre courant).

Note: par cette technique, l'échantillon est déshumidifié et les résultats fournis par les analyseurs sont donc obtenus sur gaz sec (ppm, mg/Nm³ sec ou % sec).

Les appareils utilisés pour les mesures, ainsi que leurs principales caractéristiques techniques (constructeur, modèle, principe de mesure et gamme d'utilisation) sont présentés dans le tableau 2.



La figure A, ci-dessous présente le schéma d'assemblage de la ligne de prélèvement des différents analyseurs suivant la norme.



Composés	Principe de mesures	Analyseur utilisé	Gamme de mesure *	Normes appliquées
Teneur O ₂	Analyseur paramagnétique		25% vol	NF EN 14789
Teneur CO ₂	Analyseur à infrarouge non dispersif		20% vol	1
Teneur CO	Analyseur à infrarouge non dispersif	PG 350	100 ppm	NF EN 15058
Teneur SO ₂	Analyseur à infrarouge non dispersif		200 ppm	1
Teneur NO, NOx	Analyseur à chimiluminescence		250 ppm	NF EN 14792

^{*} En cas de dépassement d'échelle de mesure lors des pics d'émissions, les gammes supérieures sont utilisées pour mesurer le niveau du pic.

DERIVES DES ANALYSEURS (O2, CO2, CO et NOx):

Les dérives ont été corrigées.

NOx:

Le rapport NO_2/NOx étant < 10%, la déshumidification a été effectuée par condensation conformément à la norme de prélèvement.

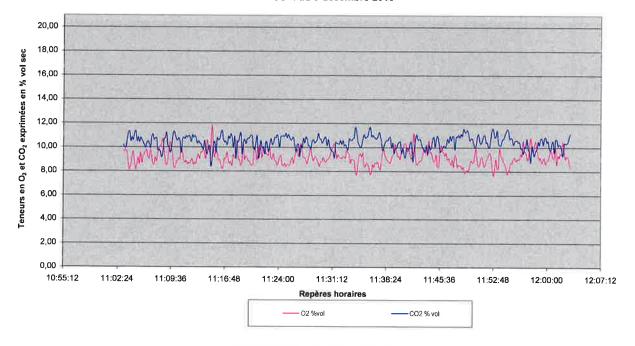


VI - REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DES ESSAIS A L'EMISSION

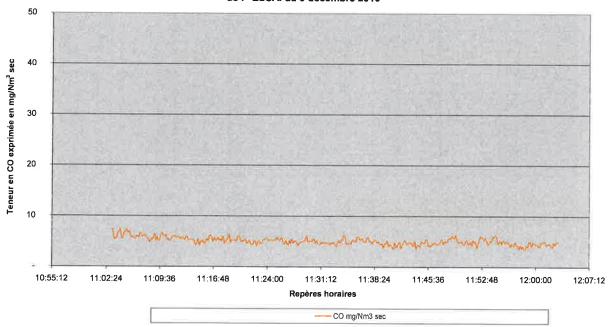
Courbes représentant les variations de l'O₂, CO₂, CO, NO_x, COV permettant de suivre la combustion au cours des essais.

Torchère 1 - BG 500

BORDE MATIN - Torchère4-BG500 Courbes des variations des teneurs en O2 et CO2 au cours du contrôle des rejets à l'émission de l ' ESSAI du 9 décembre 2019



BORDE MATIN - Torchère4-BG500 Courbe de la variation de la teneur en CO au cours du contrôle des rejets à l'émission de I ' ESSAI du 9 décembre 2019

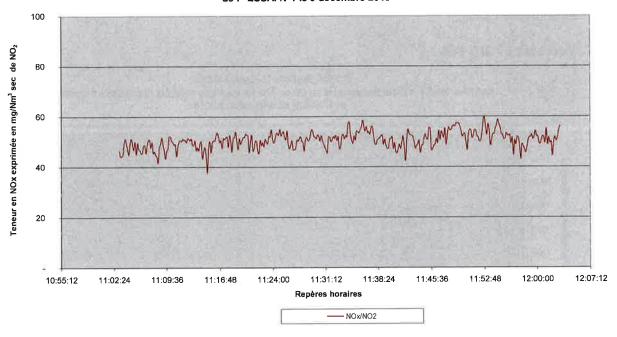




THE LOT W

Pints of any

BORDE MATIN - Torchère4-BG500 Courbe de la variation de la teneur en NOx au cours du contrôle des rejets à l'émission de l'ESSAI N°1 le 9 décembre 2019



Etude statistique des paramètres relevés au cours de l'essai :

ESSAI n°1 - Torchère4-BG500	O ₂	CO2	CO	NOx/NO ₂
	%vol sec	% vol sec	mg/Nm³sec	mg/Nm³sec
Nbr. de valeurs utilisées	361	361	361	361
Nbr. de valeurs ignorées	0	0	0	0
Nbr. de val. min.	1	1	1	
% de val. min.	0,28	0,28	0,28	0,28
Minimum	7,63	8,40	3,53	37,69
1er quartile	8,72	10,10	4,63	48,76
Médiane	9,11	10,50	5,04	50,82
3ème quartile	9,56	10,81	5,47	52,51
Maximum	11,89	11,69	7,37	60,01
Etendue	4,25	3,29	3,85	22,32
Somme	3302,79	3769,43	1838,47	18292,41
Moyenne	9,15	10,44	5,09	50,67
Moyenne harmonique	9,11	10,41	5,00	50,46
Aplatissement	0,90	0,35	0,66	0,52
Asymétrie	0,51	-0,50	0,54	-0,19
CV (écart-type/moyenne)	0,07	0,05	0,13	0,06
Variance d'échantillon	0,37	0,29	0,47	10,32
Variance estimée	0,38	0,29	0,47	10,35
Ecart-type d'échantillon	0,61	0,54	0,69	3,21
Ecart-type estimé	0,61	0,54	0,69	3,22
Ecart absolu moyen	0,48	0,43	0,53	2,48
Borne inf. IC de la moyenne	9,09	10,39	5,02	50,34
Borne sup. IC de la moyenne	9,21	10,50	5,16	51,00

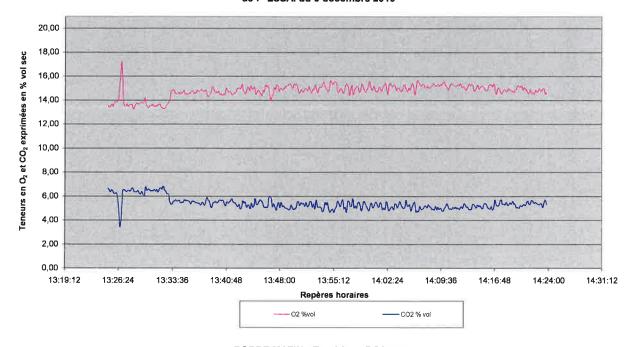
CO corrigé à O₂ref	4,3
NOx corrigé à O₂ref	42,8

I	O ₂ ,ref
ſ	%vol sec
I	11

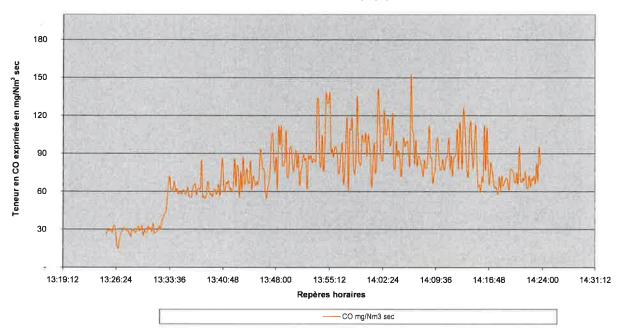


Torchère 4 – BG 2000

BORDE MATIN - Torchère5-BG2000 Courbes des variations des teneurs en O2 et CO2 au cours du contrôle des rejets à l'émission de l'ESSAI du 9 décembre 2019

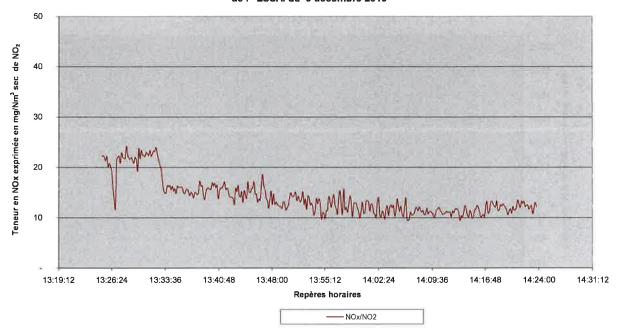


BORDE MATIN - Torchère5-BG2000 Courbe de la variation de la teneur en CO au cours du contrôle des rejets à l'émission de l'ESSAI du 9 décembre 2019





BORDE MATIN - Torchère5-BG2000 Courbe de la variation de la teneur en NOx au cours du contrôle des rejets à l'émission de l'ESSAI du 9 décembre 2019



Etude statistique des paramètres relevés au cours de l'essai :

ESSAI n°1 - Torchere5-BG2000	O ₂	CO2	CO	NOx/NO ₂
	%vol sec	% vol sec	mg/Nm ³ sec	mg/Nm³sec
Nbr. de valeurs utilisées	353	353	353	353
Nbr. de valeurs ignorées	0	0	0	0
Nbr. de val. min.	1	1	1	. 1
% de val. min.	0,28	0,28	0,28	0,28
Minimum	13,27	3,49	14,66	9,40
1er quartile	14,62	5,09	61,54	11,56
Mediane	14,88	5,33	75,68	13,06
3ème quartile	15,16	5,55	87,92	15,49
Maximum	17,12	6,82	152,36	24,22
Etendue	3,85	3,33	137,71	14,82
Somme	5223,20	1907,46	26198,42	4984,25
Moyenne	14,80	5,40	74,22	14,12
Moyenne harmonique	14,78	5,36	62,62	13,39
Aplatissement	1,55	1,33	0,16	0,69
Asymétrie	-0.84	0,88	-0,03	1,23
CV (écart-type/moyenne)	0,04	0,09	0,34	0,25
Variance d'échantillon	0,30	0,23	634,67	12,75
Variance estimée	0,30	0,23	636,47	12,78
Ecart-type d'échantillon	0.54	0,48	25,19	3,57
Ecart-type estimé	0,54	0,48	25,23	3,58
Ecart absolu moyen	0,39	0,35	19,36	2,75
Borne inf. IC de la moyenne	14,74	5,35	71,59	13,75
Borne sup. IC de la moyenne	14,85	5,45	76,84	14,49

CO corrigé à O₂ref	119,6
NOx corrigé à O₂ref	22,8

L	O ₂ ,ref				
Г	%vol sec				
	11				



ANNEXES

Tableau d'identification des échantillons Référence du matériel CME utilisé Validation des prélèvements en fonction des exigences normatives Rapport d'analyses du laboratoire CARSO



220,718

Tableau d'identification des échantillons

Composé	Référence	Blanc de site	Torchère N°4	Torchère N°5
HCl	HCL/	678	679	680
HF gazeux	HF-gaz/	394	395	396
SO ₂	SO2/	754	755	756

Référence du matériel CME utilisé

Bouteilles de calibration:

Damana àtmas	Référence	Teneur	Incertitude	COFRAC	Data da validitá
Paramètres	mélange	% ou ppm	en % rel.	OUI/NON	Date de validité
N ₂	B10-058	/	/	NON	/
O_2	B10-441	11,04	2	OUI	07/02/2022
CO ₂	B10-441	9,95	2	OUI	07/02/2022
СО	B05-717	80,0	2	OUI	24/06/2022
NO	B05-717	150,2	2	OUI	24/06/2022

Autres:

Matériel	Compteur de gaz					
Paramètre		HCl, H	Pous	sières		
Référence		CME 113,	145 & 152		CME	E 111
Matériel		Analyse	Balance de précision	Acquisition		
Paramètre	O_2	CO ₂	Pesée des filtres	de données		
Référence		CMI	CME 099	CME 238		



Validation des prélèvements en fonction des exigences normatives

Vérifications des analyseurs automatiques avant et après essais (O2, CO2, CO, NOx et COV) :

	Avant les essais						Après le	es essais		
	Zéro avant Calib	Zéro après Calib	Teneur Span	Span avant Calib	Span après Calib	Vérif zéro	Vérif Zéro	Dérive zéro	Vérif Span	Dérive Span
O_2	1,06	0,0	11,04	10,92	11,04	0,01	-0,41	< 2%	10,68	< 2%
CO_2	-0,26	0,0	9,95	9,89	9,95	0,00	0,04	< 2%	9,96	< 2%
CO	-0,2	0,0	80,0	80,7	83,8	0,3	0,9	< 2%	82,6	< 2%
NO	0,0	0,0	150,2	152,6	150,2	0,0	0,2	< 2%	146,9	< 2%

Les dérives ont été corrigées.

NOx:

Le rapport NO₂/NOx étant < 10%, la déshumidification a été effectuée par condensation conformément à la norme de prélèvement.

Rinçages:

Les poussières retrouvées dans les solutions de rinçage ont été répartis au prorata des quantités trouvées sur les essais correspondants.



Limites de quantification

Composé	Exigences normatives et/ou réglementaires	Résultats	CONFORMITE
Poussières		0,37 mg.Nm ⁻³	OUI
HC1	. 10.0/ \$77.5	0,11 mg.Nm ⁻³	/
HF	< 10 % VLE	0,048 mg.Nm ⁻³	/
SO ₂		0,14 mg.Nm ⁻³	OUI

Blancs de site:

Composé	Exigences normatives et/ou réglementaires	Résultats	CONFORMITE
Poussières		0,00 mg.Nm ⁻³	OUI
HCl	4 10 0/ T/I E	0,00 mg.Nm ⁻³	/
HF	< 10 % VLE	0,00 mg.Nm ⁻³	/
SO ₂		0,06 mg.Nm ⁻³	OUI

Rendement d'absorption:

Composé	Exigences normatives et/ou réglementaires	Résultats	CONFORMITE
HCl	,,	Rdt = 100% du total Qté < 0.1 mg/l (LQ)	OUI
HF	Rdt > 95 % du total ou Qté 2nd barb < LQ	Rdt = 100 % du total $Qté < 0.05 mg/l (LQ)$	OUI
SO ₂		Rdt = 100% du total Qté < 0.13 mg/l (LQ)	OUI

Débits de fuite :

Les débits de fuites mesurées étaient tous inférieures à 2 % du débit de prélèvement. Les débits de fuites sont donc CONFORMES.



RAPPORT D'ANALYSES DU LABORATOIRE CARSO



CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

RAPPORT D'ANALYSE

Nº1-1531 PORTEE disponible sur www.cofmc.fr

Edité le 27/12/2019

CME ENVIRONNEMENT
M. Saïd MADOUI
32 rue Edouard Martel
42100 ST ETIENNE
France

Tél client : 04.77.80.93.01 Fax client : 04.77.80.72.26

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 8 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification Dossier

LSE19-219866-1

Doc Adm Client:

Cde 19-611 - Aff DEV19-09-166

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Nombre d'échantillon(s): 12

Approuvé par : Mariene DESMARIS

Identification échantillon :

Ref client

Type échantillon :

Nature:

Date de prélèvement ; Date de réception :

Date de début d'analyse :

LSE1912-47818	LSE1912-47819
CME19/HCI/678BS	CME19/HCl/679
Emission - H2O	Emission - H2O
17/12/2019 17:00	17/12/2019 17:00
18/12/2019 00:00	18/12/2019 00:00

Paramètre	Kt (%)	Kd (%)	Im (%)	LQ	Unité	Rei 8	sultat 50 Lim	Ref Qualité	COFRAC	Résulta	Detecte	Limite Qualité	Ref Qualité	COFRAC
Analyses physicochimic Analyse des gaz Volume de la solution de barbotage Méthode : Chromatographie io Norme : NF EN 1911			15		m)	166	q		#	230	q			#/
Acide chlorhydrique (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie io Norme : NF EN 1911	nique		15	0_1	mg/i HCI	<0.1	ND		#	15,00	Q		* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	#
Acide chlorhydrique (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie io Norme : NF EN 1911	nique		15	0.017 0.023	mg/écha ntillon	<0.017	ND		#	3.45	Q		9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	#

Kt : Coefficient d'adsorption_désortion

Kd : Rendement de récupération analytique ou coefficient de désorption

Détection :

Q : Quantifié

D : Détecté

ND : Non Détecté

NA : Non Applicable

Observations:

Identification échantillon :

Ref client

Type échantillon :

Nature:

Date de prélèvement :

Date de réception :

Date de début d'analyse:

LSE1912-47820	LSE1912-47821
CME19/HCI/680	CME19/HCI/680RDT
Emission - H2O	Emission - H2O
17/12/2019 17:00	17/12/2019 17:00
18/12/2019 00:00	18/12/2019 00:00

Paramètre	Kt (%)	Kd (%)	(%)	LQ	Unifé	SST	Résultat	Détecté	Limite Qualité	Ref Qualité	COFRAC	Résult.	Detecté	Limite Qualité	Ref Qualité	COFRAC
Analyses physicochimique Analyse des gaz Volume de la solution de	S		15		ml		192	a			#	126	a		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	#
barbotage Méthode : Chromatographie ioniqu Norme : NF EN 1911	<i>ie</i>				111000.5											
Acide chlorhydrique (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie ioniqu Norme : NF EN 1911	ie		15	0,1	mg/i HCI	,	0.13	Q			#	<0.1	ND.			#
Acide chlorhydrique (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie ioniqu Norme : NF EN 1911	ie		15	0,019 0,013	mg/écha ntillon	(0.03	Q			#	<0.013	ND			#

Kt : Coefficient d'adsorption_désortion

Kd : Rendement de récupération analytique ou coefficient de désorption

Détection :

Q : Quantifié

D : Détecté

ND : Non Détecté

NA : Non Applicable

Observations:

Identification échantillon :

Ref client :

Type échantillon :

Nature:

Date de prélèvement : Date de réception :

Date de début d'analyse

CME19/SO2/754BS Emission - H2O2

LSE1912-47822

CME19/SO2/755

LSE1912-47823

Emission - H2O2

17/12/2019 17:00 17/12/2019 17:00 18/12/2019 00:00 18/12/2019 00:00

Paramètre K	t Kd Im %) (%) (%)	LQ	Unité	Résultat	Detecte Gns TIW	Ref Qualité	COFRAC	758	Resultat Deta Deta	Limite Qualité	3	Ref Qualité	COFFAC
Analyses physicochimiques Analyse des gaz Volume de la solution de barbotage Méthode: Chromatographie ionique Norme: NF EN 14791	5		mi	187	q		#	167	a				#
Dioxyde de soufre (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie ionique Norme : NF EN 14791	15	0.13	mg/l	<0.13	D		#	4.10	a				Ħ
Dioxyde de soufre (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie ionique Norme : NF EN 14791	15	0.024 0.022	mg/écha ntillon	<0.024	D		#	0.685	Q				#

Kt : Coefficient d'adsorption_désortion

Kd : Rendement de récupération analytique ou coefficient de désorption

Détection :

Q : Quantifié

D : Détecté

ND : Non Détecté

NA: Non Applicable

Observations:

LSE1912-47823

SO2: résultat sous réserve d'interférents (SO3)

Identification échantillon :

Ref client: CME19/SO2/756

Type échantillon : Nature :

Date de prélèvement :

Date de réception : Date de début d'analyse Emission - H2O2

LSE1912-47824

CME19/SO2/756RDT

LSE1912-47825

Emission - H2O2

17/12/2019 17:00 17/12/2019 17:00 18/12/2019 00:00 18/12/2019 00:00

Paramètre Kt. (%)		m LQ	Unité	Résu S	ultat production Qual		Ref Qualité	COFRAC	Résulta S	Détecté	Limite Qualité		Ref Qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques						- 1		(2)(2)		- 1				0.50
Analyse des gaz		- 1			91 87	3		- 1		- 8		1		
Volume de la solution de barbotage Méthode : Chromatographie ionique		5	ml	222	Q:			#	132	٥				*
Norme : NF EN 14791														
Dioxyde de soufre (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie ionique Norme : NF EN 14791	•	5 0.13	mg/l	1.20	٩			#	<0.13	D				#
Dioxyde de soufre (fraction gazeuse) Méthode : Chromatographie ionique Norme : NF EN 14791	1	5 0.029 0.017	mg/écha ntillon	0,266	Q			#	<0.017	D				A

Kt : Coefficient d'adsorption_désortion

Kd : Rendement de récupération analytique ou coefficient de désorption

Détection :

Q : Quantifié

D : Détecté

ND : Non Détecté

NA : Non Applicable

Observations:

LSE1912-47824

SO2 : résultat sous réserve d'interférents (SO3)

Identification échantillon :

Ref client

Nature :

Date de prélèvement : Date de réception :

Date de début d'analyse :

Type échantillon : Emission - NaOH

CME19/HF-Gaz/394BS

LSE1912-47826

CME19/HF-Gaz/395

LSE1912-47827

Emission - NaOH

17/12/2019 17:00 17/12/2019 17:00 18/12/2019 00:00 18/12/2019 00:00

Paramètre	Kt (96)	Kd (%)	lm (%)	LQ	Unité	Rêsu 15	Detecte tat	Limite Qualité	Ref Qualité	COFRAC	Résu	tat Limite Qualité	. Ref Qualité	COFRAC
Analyses physicochimique	s						· ·							
Analyse des gaz							Ÿ	1				1		
Volume de la solution de barbotage Méthode : Chromatographie ioniqu Norme : NF X43-304	ue		15		m)	173	Q	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *		#	172	a :		į.
Acide fluorhydrique			15	0,05	mg/l HF	<0.05	ND			#	0.08	a :	- 8	i
Méthode : Chromatographie ioniqu Norme : NF X43-304	<i>ie</i>						1							
Acide fluorhydrique			15	0.0087 0.0086	mg/écha ntillon	<0.0087	ND			#	0.014	۵		*
Méthode : Chromatographie ioniqu Norme : NF X43-304	<i>ie</i>				TAMIOT		(202)20202020							

Kt: Coefficient d'adsorption_désortion

Kd : Rendement de récupération analytique ou coefficient de désorption

Détection :

Q : Quantifié

D : Détecté

ND : Non Détecté

NA : Non Applicable

Observations:

Identification échantillon :

Ref client:

Type échantillon :

Nature :

Date de prélèvement :

Date de réception :

Date de début d'analyse

LSE1912-47828	LSE1912-47829
CME19/HF-Gaz/396	CME19/HF-Gaz/396RDT
Emission - NaOH	Emission - NaOH
17/12/2019 17:00	17/12/2019 17:00
18/12/2019 00:00	18/12/2019 00:00

Paramètre	Kt (96)	Kd (%)	Im (%)	LQ	Unité	SST	Résultat	Détecté	Limite Qualité	Ref Qualité	COFRAC	Résultat Z	Détecté	Limite Qualité	Ref Qualité	COFRAC
Analyses physicochimiqu	es							-			1010				:	
Analyse des gaz										3 3			Ť		i.	
Volume de la solution de barbotage Méthode : Chromatographie ionid Norme : NF X43-304	que		15		ml	172		Q:			#	131	۵			#
Acide fluorhydrique Méthode : Chromatographie ionic	auė.		15	0,05	mg/I HF	0.06		a			#	<0.05	ND			4
Norme : NF X43-304	,														•	
Acide fluorhydrique			15	0.0086 0.0066	mg/écha ntillon	0.01	0	Q			#	<0.0066	ND			#
Méthode : Chromatographie ionio Norme : NF X43-304	que															

Kt : Coefficient d'adsorption_désortion

Kd : Rendement de récupération analytique ou coefficient de désorption

Détection :

Q : Quantifié

D : Détecté

ND : Non Détecté

NA : Non Applicable

Observations:

Approbateur des échantillons :

LSE1912-47818	LSE1912-47819	LSE1912-47820	LSE1912-47821	LSE1912-47822
LSE1912-47823	LSE1912-47824	LSE1912-47825	LSE1912-47826	LSE1912-47827
LSE1912-47828	LSE1912-47829			

A

Marlene DESMARIS Ingénieur de Laboratoire

